This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Vet. Fr. III B. 1170

PIERRETTE

TYPOGRAPHIE DE CH. LAHURE
Imprimeur du Sénat et de la Cour de Cassation
rue de Vaugirard, 9.

PIERRETTE

PAR

H. DE BALZAC

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1854

TAYLOR INSTITUTION
UNIVERSITY
15 APR 1961
OF OXFORD
LIBRARY

A MADEMOISELLE

ANNA DE HANSKA.

Chère enfant, vous la joie de toute une maison, vous dont la pèlerine blanche ou rose voltige en été dans les massifs de Wierzchownia, comme un feu follet que votre mère et votre père suivent d'un œil attendri, comment vais-je vous dédier une histoire pleine de mélancolie? Ne faut-il pas vous parler des malheurs qu'une jeune fille adorée comme vous l'êtes ne connaîtra jamais? car vos jolies mains pourront un jour les consoler. Il est si difficile, Anna, de vous trouver, dans l'histoire de nos mœurs, une aventure digne

de passer sous vos yeux, que l'auteur n'avait pas à choisir; mais peut-être apprendrez-vous combien vous êtes heureuse en lisant celle que vous envoie

Votre vieil ami,

DE BALZAC.

PIERRETTE.

En octobre 1827, à l'aube, un jeune homme âgé d'environ seize ans, et dont la mise annonçait ce que la phraséologie moderne appelle si insolemment un prolétaire, s'arrêta sur une petite place qui se trouve dans le bas Provins. A cette heure, il put examiner sans être observé les différentes maisons situées sur cette place, qui forme un carré long. Les moulins assis sur les rivières de Provins allaient déjà. Leur bruit, répété par les échos de la haute ville, en harmonie avec l'air vif, avec les pimpantes clartés du matin, accusait la profondeur du silence, qui permettait d'entendre les ferrailles d'une diligence, à une lieue, sur la grande route. Les deux plus longues lignes de maisons, séparées par un couvert de tilleuls, offrent des constructions naïves où se révèle l'existence paisible et définie des bourgeois. En cet endroit, nulle trace de commerce. A peine y voyait-on alors les luxueuses portes cochères des gens riches! s'il y en avait,

elles tournaient rarement sur leurs gonds, excepté celle de M. Martener, un médecin obligé d'avoir son cabriolet et de s'en servir. Quelques façades étaient ornées d'un cordon de vigne, d'autres de rosiers à haute tige qui montaient jusqu'au premier étage, où leurs fleurs parfumaient les croisées de leurs grosses touffes clair-semées. Un bout de cette place arrive presque à la grande rue de la basse ville. L'autre bout est barré par une rue parallèle à cette grande rue et dont les jardins s'étendent sur une des deux rivières qui arrosent la vallée de Provins.

Dans ce bout, le plus paisible de la place, le jeune ouvrier reconnut la maison qu'on lui avait indiquée : une façade en pierre blanche, rayée de lignes creuses pour figurer des assises, où les fenêtres à maigres balcons de fer, décorés de rosaces peintes en jaune, sont fermées de persiennes grises. Au-dessus de cette façade, élevée d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage, trois lucarnes de mansarde percent un toit couvert en ardoises, sur un des pignons duquel tourne une girouette neuve. Cette moderne girouette représente un chasseur en position de tirer un lièvre. On monte à la porte bâtarde par trois marches en pierre. D'un côté de la porte, un bout de tuyau de plomb crache les eaux ménagères au-dessus d'une petite rigole et annonce la cuisine; de l'autre, deux fenêtres soigneusement closes par des volets gris, où des cœurs

découpés laissent passer un peu de jour, lui parurent être celles de la salle à manger. Dans l'élévation rachetée par les trois marches, et dessous chaque fenêtre, se voient les soupiraux des caves, clos par de petites portes en tôle peinte, percées de trous prétentieusement découpés. Tout alors était neuf. Dans cette maison restaurée et dont le luxe encore frais contrastait avec le vieil extérieur de toutes les autres, un observateur eût sur-le-champ deviné les idées mesquines et le parfait contentement du petit commerçant retiré. Le jeune homme regarda ces détails avec une expression de plaisir mélangée de tristesse : ses yeux allaient de la cuisine aux mansardes par un mouvement qui dénotait une délibération. Les lueurs roses du soleil signalèrent sur une des fenêtres du grenier un rideau calicot qui manquait aux autres lucarnes. La physionomie du jeune homme devint alors entièrement gaie; il se recula de quelques pas, s'adossa contre un tilleul et chanta sur le ton traînant particulier aux gens de l'ouest cette romance bretonne publiée par Bruguière, un compositeur à qui nous devons de charmantes mélodies. En Bretagne, les jeunes gens des villages viennent dire ce chant aux mariés le jour de leurs noces.

Nous v'nons vous souhaiter bonheur en mariage,
A m'sieur votre époux
Aussi ben comm'à vous.

On vient de vous lier, madam' la mariée,
Avec un lien d'or
Qui n'délie qu'à la mort.

Vous n'irez plus au bal, à nos jeux d'assemblée;
Vous gard'rez la maison
Tandis que nous irons.

Avez-vous ben compris comm'il vous fallait être
Fidèle à vot' époux ?
Faut l'aimer comme vous.

Recevez ce bouquet que ma main vous présente.
Hélas! vos vains honneurs
Pass'ront comme ces fleurs.

Cette musique nationale, aussi délicieuse que celle adaptée par Chateaubriand à *Ma sœur, te souvient-il encore?* chantée au milieu d'une petite ville de la Brie champenoise, devait être pour une Bretonne le sujet d'impérieux souvenirs, tant elle peint fidèlement les mœurs, la bonhomie, les sites de ce vieux et noble pays. Il y règne je ne sais quelle mélancolie causée par l'aspect de la vie réelle, qui touche profondément. Ce pouvoir de réveiller un monde de choses graves, douces et tristes, par un rhythme familier et souvent gai, n'est-il pas le caractère de ces chants populaires qui sont les superstitions de la musique, si l'on veut accepter le mot superstition comme signifiant tout ce qui reste après la ruine des peuples et surnage à leurs révolutions.

En achevant le premier couplet, l'ouvrier, qui ne cessait de regarder le rideau de la mansarde, n'y vit aucun mouvement. Pendant qu'il chantait le second, le calicot s'agita. Quand ces mots : « Recevez ce bouquet, » furent dits, apparut la figure d'une jeune fille. Une main blanche ouvrit avec précaution la croisée, et la jeune fille salua par un signe de tête le voyageur au moment où il finissait la pensée mélancolique exprimée par ces deux vers si simples :

Hélas! vos vains honneurs
Pass'ront comme ces fleurs.

L'ouvrier montra soudain, en la tirant de dessous sa veste, une fleur d'un jaune d'or très-commune en Bretagne, et sans doute trouvée dans les champs de la Brie, où elle est rare, la fleur de l'ajonc.

« Est-ce donc vous, Brigaut? dit à voix basse la jeune fille.

— Oui, Pierrette, oui. Je suis à Paris, je fais mon tour de France ; mais je suis capable de m'établir ici, puisque vous y êtes. »

En ce moment, une espagnolette grogna dans la chambre du premier étage, au-dessous de celle de Pierrette. La Bretonne manifesta la plus vive crainte et dit à Brigaut : « Sauvez-vous! » L'ouvrier sauta comme une grenouille effrayée vers le tournant qu'un moulin fait faire à cette rue qui

va déboucher dans la grande rue, l'artère de la basse ville ; mais, malgré sa prestesse, ses souliers ferrés, en retentissant sur le petit pavé de Provins, produisirent un son facile à distinguer dans la musique du moulin, et que put entendre la personne qui ouvrait la fenêtre.

Cette personne était une femme. Aucun homme ne s'arrache aux douceurs du sommeil matinal pour écouter un troubadour en veste ; une fille seule se réveille à un chant d'amour. Aussi était-ce une fille, et une vieille fille. Quand elle eut déployé ses persiennes par un geste de chauve-souris, elle regarda dans toutes les directions et n'entendit que vaguement les pas de Brigaut qui s'enfuyait. Y a-t-il rien de plus horrible que la matinale apparition d'une vieille fille laide à sa fenêtre ? De tous les spectacles grotesques qui font la joie des voyageurs quand ils traversent les petites villes, n'est-ce pas le plus déplaisant ? il est trop triste, trop repoussant pour qu'on en rie. Cette vieille fille, à l'oreille si alerte, se présentait dépouillée des artifices en tout genre qu'elle employait pour s'embellir : elle n'avait ni son tour de faux cheveux ni sa collerette. Elle portait cet affreux petit sac en taffetas noir avec lequel les vieilles femmes s'enveloppent l'occiput, et qui dépassait son bonnet de nuit relevé par les mouvements du sommeil. Ce désordre donnait à cette tête l'air menaçant que les peintres prêtent

aux sorcières. Les tempes, les oreilles et la nuque, assez peu cachées, laissaient voir leur caractère aride et sec ; leurs rides âpres se recommandaient par des tons rouges peu agréables à l'œil, et que faisait encore ressortir la couleur quasi blanche de la camisole nouée au cou par des cordons vrillés. Les bâillements de cette camisole entr'ouverte montraient une poitrine comparable à celle d'une vieille paysanne peu soucieuse de sa laideur. Le bras décharné faisait l'effet d'un bâton sur lequel on aurait mis une étoffe. Vue à sa croisée, cette demoiselle paraissait grande à cause de la force et de l'étendue de son visage, qui rappelait l'ampleur inouïe de certaines figures suisses. Sa physionomie, où les traits péchaient par un défaut d'ensemble, avait pour principal caractère une sécheresse dans les lignes, une aigreur dans les tons, une insensibilité dans le fond qui eût saisi de dégoût un physionomiste. Ces expressions alors visibles se modifiaient habituellement par une sorte de sourire commercial, par une bêtise bourgeoise qui jouait si bien la bonhomie, que les personnes avec lesquelles vivait cette demoiselle pouvaient très-bien la prendre pour une bonne personne. Elle possédait cette maison par indivis avec son frère. Le frère dormait si tranquillement dans sa chambre, que l'orchestre de l'Opéra ne l'eût pas éveillé ; et cependant le diapason de cet orchestre est célèbre ! La

vieille demoiselle avança la tête hors de la fenêtre, leva vers la mansarde ses petits yeux d'un bleu pâle et froid, aux cils courts et plantés dans un bord presque toujours enflé; elle essaya de voir Pierrette; mais, après avoir reconnu l'inutilité de sa manœuvre, elle rentra dans sa chambre par un mouvement semblable à celui d'une tortue qui cache sa tête après l'avoir sortie de sa carapace. Les persiennes se fermèrent, et le silence de la place ne fut plus troublé que par les paysans qui arrivaient ou par des personnes matinales. Quand il y a une vieille fille dans une maison, les chiens de garde sont inutiles : il ne s'y passe pas le moindre événement qu'elle ne le voie, ne le commente et n'en tire toutes les conséquences possibles. Aussi cette circonstance allait-elle donner carrière à de graves suppositions, ouvrir un de ces drames obscurs qui se passent en famille et qui, pour demeurer secrets, n'en sont pas moins terribles, si vous permettez toutefois d'appliquer le mot de drame à cette scène d'intérieur.

Pierrette ne se recoucha pas. Pour elle, l'arrivée de Brigaut était un événement immense. Pendant la nuit, cet Éden des malheureux, elle échappait aux ennuis, aux tracasseries qu'elle avait à supporter durant la journée. Semblable au héros de je ne sais quelle ballade allemande ou russe, son sommeil lui paraissait être une vie heureuse, et le jour

était un mauvais rêve. Après trois années, elle venait d'avoir pour la première fois un réveil agréable. Les souvenirs de son enfance avaient mélodieusement chanté leurs poésies dans son âme. Le premier couplet, elle l'avait entendu en rêve, le second l'avait fait lever en sursaut, au troisième elle avait douté : les malheureux sont de l'école de saint Thomas. Au quatrième couplet, arrivée en chemise et nu-pieds à sa croisée, elle avait reconnu Brigaut, son ami d'enfance. Ah! c'était bien cette veste carrée à petites basques brusquement coupées et dont les poches ballottent à la chute des reins, la veste de drap bleu classique en Bretagne, le gilet de rouennerie grossière, la chemise de toile fermée par un cœur d'or, le grand col roulé, les boucles d'oreilles, les gros souliers, le pantalon de toile bleue écrue, inégalement déteinte par longueurs de fil, enfin toutes ces choses humbles et fortes qui constituent le costume d'un pauvre Breton. Les gros boutons en corne blanche du gilet et de la veste firent battre le cœur de Pierrette. A la vue du bouquet d'ajonc, ses yeux se mouillèrent de larmes, puis une horrible terreur lui comprima dans l'âme les fleurs de son souvenir un moment épanouies. Elle pensa que sa cousine avait pu l'entendre se levant et marchant à sa croisée; elle devina la vieille fille, et fit à Brigaut ce signe de frayeur auquel le pauvre Breton s'était empressé

d'obéir sans y rien comprendre. Cette soumission instinctive ne peint-elle pas une de ces affections innocentes et absolues comme il y en a, de siècle en siècle, sur cette terre, où elles fleurissent comme l'aloès à l'*Isola bella*, deux ou trois fois en cent ans? Qui eût vu Brigaut se sauvant aurait admiré l'héroïsme le plus naïf du plus naïf sentiment. Jacques Brigaut était digne de Pierrette Lorrain, qui finissait sa quatorzième année : deux enfants! Pierrette ne put s'empêcher de pleurer en le regardant lever le pied avec l'effroi que son geste lui avait communiqué. Puis elle revint s'asseoir sur un méchant fauteuil, en face d'une petite table au-dessus de laquelle se trouvait un miroir. Elle s'y accouda, se mit la tête dans les mains et resta là pensive pendant une heure, occupée à se remémorer le Marais, le bourg de Pen-Hoël, les périlleux voyages entrepris sur un étang dans un bateau détaché pour elle d'un vieux saule par le petit Jacques, puis les vieilles figures de sa grand'mère, de son grand-père, la tête souffrante de sa mère et la belle physionomie du major Brigaut, enfin toute une enfance sans soucis! Ce fut encore un rêve : des joies lumineuses sur un fond grisâtre. Elle avait ses beaux cheveux cendrés en désordre sous un petit bonnet chiffonné pendant son sommeil, un petit bonnet en percale et à ruches qu'elle s'était fait elle-même. De chaque côté des tempes

il passait des boucles échappées de leurs papillotes en papier gris. Derrière la tête, une grosse natte aplatie pendait déroulée. La blancheur excessive de sa figure trahissait une de ces horribles maladies de jeune fille à laquelle la médecine a donné le nom gracieux de *chlorose*, et qui prive le corps de ses couleurs naturelles, qui trouble l'appétit et annonce de grands désordres dans l'organisme. Ce ton de cire existait dans toute la carnation. Le cou et les épaules expliquaient par leur pâleur d'herbe étiolée la maigreur des bras jetés en avant et croisés. Les pieds de Pierrette paraissaient amollis, amoindris par la maladie. Sa chemise ne tombait qu'à mi-jambe et laissait voir des nerfs fatigués, des veines bleuâtres, une carnation appauvrie. Le froid qui l'atteignit lui rendit les lèvres d'un beau violet. Le triste sourire qui tira les coins de sa bouche assez délicate montra des dents d'un ivoire fin et d'une forme menue, de jolies dents transparentes qui s'accordaient avec ses oreilles fines, avec son nez un peu pointu mais élégant, avec la coupe de son visage, qui, malgré sa parfaite rondeur, était mignonne. Toute l'animation de ce charmant visage se trouvait dans des yeux dont l'iris, couleur tabac d'Espagne et mélangé de points noirs, brillait par des reflets d'or autour d'une prunelle profonde et vive. Pierrette avait dû être gaie, elle était triste. Sa gaieté perdue existait encore dans la vivacité des

contours de l'œil, dans la grâce ingénue de son front et dans les méplats de son menton court. Ses longs cils se dessinaient comme des pinceaux sur ses pommettes altérées par la souffrance. Le blanc, prodigué outre mesure, rendait d'ailleurs les lignes et les détails de la physionomie très-purs. L'oreille était un petit chef-d'œuvre de sculpture : vous eussiez dit du marbre. Pierrette souffrait de bien des manières. Aussi peut-être voulez-vous son histoire? la voici.

La mère de Pierrette était une demoiselle Auffray, de Provins, sœur consanguine de Mme Rogron, mère des possesseurs actuels de cette maison.

Marié d'abord à dix-huit ans, M. Auffray avait contracté vers soixante-neuf ans un second mariage. De son premier lit était issue une fille unique assez laide, et mariée dès l'âge de seize ans à un aubergiste de Provins nommé Rogron.

De son second lit, le bonhomme Auffray eut encore une fille, mais charmante. Ainsi, par un effet bizarre, il y eut une énorme différence d'âge entre les deux filles de M. Auffray : celle du premier lit avait cinquante ans quand celle du second naissait. Lorsque son vieux père lui donnait une sœur, Mme Rogron avait deux enfants majeurs.

A dix-huit ans, la fille du vieillard amoureux fut

mariée selon son inclination à un officier breton nommé Lorrain, capitaine dans la garde impériale. L'amour rend souvent ambitieux. Le capitaine, qui voulut devenir promptement colonel, passa dans la ligne. Pendant que le chef de bataillon et sa femme, assez heureux de la pension à eux faite par M. et Mme Auffray, brillaient à Paris ou couraient en Allemagne au gré des batailles et des paix impériales, le vieil Auffray, ancien épicier de Provins, mourut à quatre-vingt-huit ans sans avoir eu le temps de faire aucune disposition testamentaire. La succession du bonhomme fut si bien manœuvrée par l'ancien aubergiste et par sa femme, qu'ils en absorbèrent la plus grande partie, et ne laissèrent à la veuve du bonhomme Auffray que la maison du défunt sur la petite place et quelques arpents de terre. Cette veuve, mère de la petite Mme Lorrain, n'avait à la mort de son mari que trente-huit ans. Comme beaucoup de veuves, elle eut l'idée malsaine de se remarier. Elle vendit à sa belle-fille, la vieille Mme Rogron, les terres et la maison qu'elle avait gagnées en vertu de son contrat de mariage, afin de pouvoir épouser un jeune médecin nommé Néraud, qui lui dévora sa fortune. Elle mourut de chagrin et dans la misère deux ans après.

La part qui aurait pu revenir à Mme Lorrain dans la succession Auffray disparut donc en

grande partie, et se réduisit à environ huit mille francs. Le major Lorrain mourut sur le champ d'honneur à Montereau, laissant sa veuve chargée, à vingt et un ans, d'une petite fille de quatorze mois, sans autre fortune que la pension à laquelle elle avait droit et la succession à venir de M. et Mme Lorrain, détaillants à Pen-Hoël, bourg vendéen situé dans le pays appelé le Marais. Ces Lorrain, père et mère de l'officier mort, grand-père et grand'mère paternels de Pierrette Lorrain, vendaient le bois nécessaire aux constructions, des ardoises, des tuiles, des faîtières, des tuyaux, etc. Leur commerce, soit incapacité, soit malheur, allait mal et leur fournissait à peine de quoi vivre. La faillite de la célèbre maison Colinet de Nantes, causée par les événements de 1814, qui produisirent une baisse subite dans les denrées coloniales, venait de leur enlever vingt-quatre mille francs qu'ils y avaient déposés. Aussi leur belle-fille fut-elle bien reçue. La veuve du major apportait une pension de huit cents francs, somme énorme à Pen-Hoël. Les huit mille francs que son beau-frère et sa sœur Rogron lui envoyèrent après mille formalités entraînées par l'éloignement, elle les confia aux Lorrain, en prenant toutefois une hypothèque sur une petite maison qu'ils possédaient à Nantes, louée cent écus, et qui valait à peine dix mille francs.

Mme Lorrain la jeune mourut trois ans après le second et fatal mariage de sa mère, en 1819, presque en même temps qu'elle. L'enfant du vieil Auffray et de sa jeune épouse était frêle, petite et malingre : l'air humide du Marais lui fut contraire. La famille de son mari lui persuada pour la garder que, dans aucun autre endroit du monde, elle ne trouverait un pays plus sain ni plus agréable que le Marais, témoin des exploits de Charette. Elle fut si bien dorlotée, soignée, cajolée, que cette mort fit le plus grand honneur aux Lorrain. Quelques personnes prétendent que Brigaut, un ancien Vendéen, un de ces hommes de fer qui avaient servi sous Charette, sous Mercier, sous le marquis de Montauran et sous le baron du Guénic dans les guerres contre la République, était pour beaucoup dans la résignation de Mme Lorrain la jeune. S'il en fut ainsi, certes ce serait d'une âme excessivement aimante et dévouée. Tout Pen-Hoël voyait d'ailleurs Brigaud, nommé respectueusement *le major*, grade qu'il avait eu dans les armées catholiques, passant ses journées et ses soirées dans la salle, auprès de la veuve du major impérial. Vers les derniers temps, le curé de Pen-Hoël s'était permis quelques représentations à la vieille dame Lorrain : il l'avait priée de décider sa belle-fille à épouser Brigaut, en promettant de faire nommer le major juge de paix

du canton de Pen-Hoël par la protection du vicomte de Kergarouët. La mort de la pauvre jeune femme rendit la proposition inutile. Pierrette resta chez ses grands parents, qui lui devaient quatre cents francs d'intérêt par an, naturellement appliqués à son entretien. Ces vieilles gens, de plus en plus impropres au commerce, eurent un concurrent actif et ingénieux contre lequel ils disaient des injures sans rien tenter pour se défendre. Le major, leur conseil et leur ami, mourut six mois après son amie, peut-être de douleur et peut-être de ses blessures : il en avait reçu vingt-sept. En bon commerçant, le mauvais voisin voulut ruiner ses adversaires afin d'éteindre toute concurrence. Il fit prêter de l'argent aux Lorrain sur leur signature, en prévoyant qu'ils ne pourraient rembourser, et les força dans leurs vieux jours à déposer leur bilan. L'hypothèque de Pierrette fut primée par l'hypothèque légale de sa grand'mère, qui s'en tint à ses droits pour conserver un morceau de pain à son mari. La maison de Nantes fut vendue neuf mille cinq cents francs, et il y eut pour quinze cents francs de frais. Les huit mille francs restant revinrent à Mme Lorrain, qui les plaça sur hypothèque afin de pouvoir vivre à Nantes dans une espèce de béguinage semblable à celui de Sainte-Périne de Paris et nommé Saint-Jacques, où ces deux vieillards eurent le vivre et le

couvert moyennant une modique pension. Dans l'impossibilité de garder avec eux leur petite-fille ruinée, les vieux Lorrain se souvinrent de son oncle et de sa tante Rogron, auxquels ils écrivirent. Les Rogron de Provins étaient morts. La lettre des Lorrain aux Rogron semblait donc devoir être perdue. Mais, si quelque chose ici-bas peut suppléer la Providence, n'est-ce pas la poste aux lettres? L'esprit de la poste, incomparablement au-dessus de l'esprit public, qui ne rapporte pas d'ailleurs autant, dépasse en invention l'esprit des plus habiles romanciers. Quand la poste possède une lettre, valant pour elle de trois à dix sous, sans trouver immédiatement celui ou celle à qui elle doit la remettre, elle déploie une sollicitude financière dont l'analogue ne se rencontre que chez les créanciers les plus intrépides. La poste va, vient, furette dans les quatre-vingt-six départements. Les difficultés surexcitent le génie des employés, qui souvent sont des gens de lettres, et qui se mettent alors à la recherche de l'inconnu avec l'ardeur des mathématiciens du bureau des longitudes : ils fouillent tout le royaume. A la moindre lueur d'espérance, les bureaux de Paris se remettent en mouvement. Souvent il vous arrive de rester stupéfait en reconnaissant les gribouillages qui zèbrent le dos et le ventre de la lettre, glorieuses attestations de la persistance administrative avec

laquelle la poste s'est remuée. Si un homme entreprenait ce que la poste vient d'accomplir, il aurait perdu dix mille francs en voyages, en temps, en argent, pour recouvrer douze sous. La poste a décidément encore plus d'esprit qu'elle n'en porte. La lettre des Lorrain, adressée à M. Rogron de Provins, décédé depuis une année, fut envoyée par la poste à M. Rogron, son fils, mercier, rue Saint-Denis, à Paris. En ceci éclate l'esprit de la poste. Un héritier est toujours plus ou moins tourmenté de savoir s'il a bien tout ramassé d'une succession, s'il n'a pas oublié des créances ou des guenilles. Le fisc devine tout, même les caractères. Une lettre adressée au vieux Rogron de Provins mort devait piquer la curiosité de Rogron fils, à Paris, ou de Mlle Rogron, sa sœur, ses héritiers. Aussi le fisc eut-il ses soixante centimes.

Les Rogron, vers lesquels les vieux Lorrain, au désespoir de se séparer de leur petite-fille, tendaient leurs mains suppliantes, devaient donc être les arbitres de la destinée de Pierrette Lorrain. Il est alors indispensable d'expliquer leurs antécédents et leur caractère.

Le père Rogron, cet aubergiste de Provins à qui le vieil Auffray avait donné la fille de son premier lit, était un personnage à figure enflammée, à nez veineux, et sur les joues duquel Bacchus avait appliqué ses pampres rougis et bulbeux. Quoique

gros, court et ventripotent, à jambes grasses et à mains épaisses, il était doué de la finesse des aubergistes de Suisse, auxquels il ressemblait. Sa figure représentait vaguement un vaste vignoble grêlé. Certes, il n'était pas beau, mais sa femme lui ressemblait. Jamais couple ne fut mieux assorti. Rogron aimait la bonne chère et à se faire servir par de jolies filles. Il appartenait à la secte des égoïstes dont l'allure est brutale, qui s'adonnent à leurs vices et font leurs volontés à la face d'Israël. Avide, intéressé, peu délicat, obligé de pourvoir à ses fantaisies, il mangea ses gains jusqu'au jour où les dents lui manquèrent. L'avarice resta. Sur ses vieux jours, il vendit son auberge, ramassa, comme on l'a vu, presque toute la succession de son beau-père, et se retira dans la petite maison de la place, achetée pour un morceau de pain à la veuve du père Auffray, la grand'mère de Pierrette. Rogron et sa femme possédaient environ deux mille francs de rente, provenant de la location de vingt-sept pièces de terre situées autour de Provins, et les intérêts du prix de leur auberge, vendue vingt mille francs. La maison du bonhomme Auffray, quoique en fort mauvais état, fut habitée telle quelle par ces anciens aubergistes, qui se gardèrent comme de la peste d'y toucher : les vieux rats aiment les lézardes et les ruines. L'ancien aubergiste, qui prit goût au jardinage, employa ses éco-

nomies à l'augmentation du jardin; il le poussa jusqu'au bord de la rivière, il en fit un carré long, encaissé entre deux murailles et terminé par un empierrement où la nature aquatique, abandonnée à elle-même, déployait les richesses de sa flore. Au début de leur mariage, ces Rogron avaient eu, de deux en deux ans, une fille et un fils : tout dégénère, leurs enfants furent affreux. Mis en nourrice à la campagne et à bas prix, ces malheureux enfants revinrent avec l'horrible éducation du village, ayant crié longtemps et souvent après le sein de leur nourrice qui allait aux champs et qui, pendant ce temps, les enfermait dans une de ces chambres noires, humides et basses qui servent d'habitation au paysan français. A ce métier, les traits de ces enfants grossirent, leur voix s'altéra; ils flattèrent médiocrement l'amour-propre de la mère, qui tenta de les corriger de leurs mauvaises habitudes par une rigueur que celle du père convertissait en tendresse. On les laissa courailler dans les cours, écuries et dépendances de l'auberge, ou trotter par la ville; on les fouettait quelquefois; quelquefois on les envoyait chez leur grand-père Auffray, qui les aimait très-peu. Cette injustice fut une des raisons qui encouragèrent les Rogron à se faire une large part dans la succession de ce *vieux scélérat*. Cependant le père Rogron mit son fils à l'école; il lui acheta un homme, un de ses charre-

tiers, afin de le sauver de la réquisition. Dès que sa fille Sylvie eut treize ans, il la dirigea sur Paris en qualité d'apprentie dans une maison de commerce. Deux ans après, il expédia son fils Jérôme-Denis par la même voie. Quand ses amis, ses compères les rouliers ou ses habitués lui demandaient ce qu'il comptait faire de ses enfants, le père Rogron expliquait son système avec une brièveté qui avait, sur celui de la plupart des pères, le mérite de la franchise.

« Quand ils seront en âge de me comprendre, je leur donnerai un coup de pied, vous savez où? en leur disant : « Va faire fortune! » répondait-il en buvant ou s'essuyant les lèvres du revers de sa main. Puis il regardait son interlocuteur en clignant les yeux d'un air fin : « Hé! hé! ils ne sont pas plus bêtes que moi, ajoutait-il. Mon père m'a donné trois coups de pied, je ne leur en donnerai qu'un; il m'a mis un louis dans la main, je leur en mettrai dix : ils seront donc plus heureux que moi. Voilà la bonne manière. Eh bien, après moi, ce qui restera, restera; les notaires sauront bien le leur trouver. Ce serait drôle de se gêner pour ses enfants!... Les miens me doivent la vie, je les ai nourris, je ne leur demande rien; ils ne sont pas quittes, eh! voisin? J'ai commencé par être charretier, et ça ne m'a pas empêché d'épouser la fille à ce vieux scélérat de père Auffray. »

Sylvie Rogron fut envoyée à cent écus de pension en apprentissage rue Saint-Denis, chez des négociants nés à Provins. Deux ans après, elle était au pair : si elle ne gagnait rien, ses parents ne payaient plus rien pour son logis et sa nourriture. Voilà ce qu'on appelle *être au pair*, rue Saint-Denis. Deux ans après, pendant lesquels sa mère lui envoya cent francs pour son entretien, Sylvie eut cent écus d'appointements. Ainsi, dès l'âge de dix-neuf ans, Mlle Sylvie Rogron obtint son indépendance. A vingt ans, elle était la seconde demoiselle de la maison Julliard, marchand de soie en botte, au Ver-Chinois, rue Saint-Denis. L'histoire de la sœur fut celle du frère. Le petit Jérôme-Denis Rogron entra chez un des plus forts marchands merciers de la rue Saint-Denis, la maison Guépin, aux Trois-Quenouilles. Si à vingt et un ans Sylvie était première demoiselle à mille francs d'appointements, Jérôme-Denis, mieux servi par les circonstances, se trouvait à dix-huit ans premier commis à douze cents francs, chez les Guépin, autres Provinois. Le frère et la sœur se voyaient tous les dimanches et les jours de fête; ils les passaient en divertissements économiques; ils dînaient hors Paris, ils allaient voir Saint-Cloud, Meudon, Belleville, Vincennes. Vers la fin de l'année 1815, ils réunirent leurs capitaux amassés à la sueur de leurs fronts, environ vingt mille francs, et ache-

tèrent de Mme Guenée le célèbre fonds de la Sœur-de-Famille, une des plus fortes maisons de détail en mercerie. La sœur tint la caisse, le comptoir et les écritures. Le frère fut à la fois le maître et le premier commis, comme Sylvie fut pendant quelque temps sa propre première demoiselle. En 1821, après cinq ans d'exploitation, la concurrence devint si vive et si animée dans la mercerie, que le frère et la sœur avaient à peine pu solder leur fonds et soutenir sa vieille réputation. Quoique Sylvie Rogron n'eût alors que quarante ans, sa laideur, ses travaux constants et un certain air rechigné que lui donnait la disposition de ses traits autant que les soucis, la faisaient ressembler à une femme de cinquante ans. A trente-huit ans, Jérôme-Denis Rogron offrait la physionomie la plus niaise que jamais un comptoir ait présenté à des chalands. Son front écrasé, déprimé par la fatigue, était marqué de trois sillons arides. Ses petits cheveux gris, coupés ras, exprimaient l'indéfinissable stupidité des animaux à sang froid. Le regard de ses yeux bleuâtres ne jetait ni flamme ni pensée. Sa figure ronde et plate n'excitait aucune sympathie et n'amenait même pas le rire sur les lèvres de ceux qui se livrent à l'examen des variétés du Parisien : elle attristait. Enfin, s'il était, comme son père, gros et court, ses formes, dénuées du brutal embonpoint de l'aubergiste, accusaient dans

les moindres détails un affaissement ridicule. La coloration excessive de son père était remplacée chez lui par la flasque lividité particulière aux gens qui vivent en des arrière-boutiques sans air, dans des cabanes grillées appelées caisses, toujours pliant et dépliant du fil, payant ou recevant, harcelant des commis ou répétant les mêmes choses aux chalands. Le peu d'esprit du frère et de la sœur avait été entièrement absorbé par l'entente de leur commerce, par le doit et avoir, par la connaissance des lois spéciales et des usages de la place de Paris. Le fil, les aiguilles, les rubans, les épingles, les boutons, les fournitures de tailleur, enfin l'immense quantité d'articles qui composent la mercerie parisienne, avaient employé leur mémoire. Les lettres à écrire et à répondre, les factures, les inventaires, avaient pris toute leur capacité. En dehors de leur partie, ils ne savaient absolument rien, ils ignoraient même Paris. Pour eux, Paris était quelque chose d'étalé autour de la rue Saint-Denis. Leur caractère étroit avait eu pour champ leur boutique. Ils savaient admirablement tracasser leurs commis, leurs demoiselles, et les trouver en faute. Leur bonheur consistait à voir toutes les mains agitées comme des pattes de souris sur les comptoirs, maniant la marchandise ou occupées à replier les articles. Quand ils entendaient sept ou huit voix de demoiselles et de

jeunes gens déglubant les phrases consacrées par lesquelles les commis répondent aux observations des acheteurs, la journée était belle, il faisait beau! Quand le bleu de l'éther avivait Paris, quand les Parisiens se promenaient en ne s'occupant que de la mercerie qu'ils portaient : « Mauvais temps pour la vente, » disait l'imbécile patron. La grande science qui rendait Rogron l'objet de l'admiration des apprentis était son art de ficeler, déficeler, reficeler et confectionner un paquet. Rogron pouvait faire un paquet et regarder ce qui se passait dans la rue ou surveiller son magasin dans toute sa profondeur; il avait tout vu quand, en le présentant à la pratique, il disait : « Voilà, madame; ne vous faut-il *rien d'autre?* » Sans sa sœur, ce crétin eût été ruiné. Sylvie avait du bon sens et le génie de la vente. Elle dirigeait son frère dans ses achats en fabrique et l'envoyait sans pitié jusqu'au fond de la France pour y trouver un sou de bénéfice sur un article. La finesse que possède plus ou moins toute femme n'étant pas au service de son cœur, elle l'avait portée dans la spéculation. Un fonds à payer! cette pensée était le piston qui faisait jouer cette machine et lui communiquait une épouvantable activité. Rogron était resté premier commis, il ne comprenait pas l'ensemble de ses affaires : l'intérêt personnel, le plus grand véhicule de l'esprit, ne lui avait pas fait

faire un pas. Il restait souvent ébahi quand sa sœur ordonnait de vendre un article à perte, en prévoyant la fin de sa mode; et plus tard il admirait niaisement sa sœur Sylvie. Il ne raisonnait ni bien ni mal : il était incapable de raisonnement; mais il avait la raison de se subordonner à sa sœur, et il se subordonnait par une considération prise en dehors du commerce : « Elle est mon aînée, » disait-il. Peut-être une vie constamment solitaire, réduite à la satisfaction des besoins, dénuée d'argent et de plaisirs pendant la jeunesse, expliquerait-elle aux physiologistes et aux penseurs la brute expression de ce visage, la faiblesse de cerveau, l'attitude niaise de ce mercier. Sa sœur l'avait constamment empêché de se marier, en craignant peut-être de perdre son influence dans la maison, en voyant une cause de dépense et de ruine dans une femme infailliblement plus jeune et sans aucun doute moins laide qu'elle.

La bêtise a deux manières d'être : elle se tait ou elle parle. La bêtise muette est supportable, mais la bêtise de Rogron était parleuse. Ce détaillant avait pris l'habitude de gourmander ses commis, de leur expliquer les minuties du commerce de la mercerie en demi-gros, en les ornant des plates plaisanteries qui constituent le *bagout* des boutiques. Ce mot, qui désignait autrefois l'esprit de repartie stéréotypée, a été détrôné par le mot soldatesque de *bla-*

gue. Rogron, forcément écouté par un petit monde domestique, Rogron, content de lui-même, avait fini par se faire une phraséologie à lui. Ce bavard se croyait orateur. La nécessité d'expliquer aux chalands ce qu'ils veulent, de sonder leurs désirs, de leur donner envie de ce qu'ils ne veulent pas, délie la langue du détaillant. Ce petit commerçant finit par avoir la faculté de débiter des phrases où les mots ne présentent aucune idée et qui ont du succès. Enfin, il explique aux chalands des procédés peu connus; de là lui vient je ne sais quelle supériorité momentanée sur sa pratique; mais, une fois sorti des mille et une explications que nécessitent ses mille et un articles, il est, relativement à la pensée, comme un poisson sur la paille et au soleil.

Rogron et Sylvie, ces deux mécaniques subrepticement baptisées, n'avaient, ni en germe ni en action, les sentiments qui donnent au cœur sa vie propre. Aussi ces deux natures étaient-elles excessivement filandreuses et sèches, endurcies par le travail, par les privations, par le souvenir de leurs douleurs pendant un long et rude apprentissage. Ni l'un ni l'autre ils ne plaignaient aucun malheur. Ils étaient non pas implacables, mais intraitables à l'égard des gens embarrassés. Pour eux, la vertu, l'honneur, la loyauté, tous les sentiments humains consistaient à payer régulière-

ment ses billets. Tracassiers, sans âme et d'une économie sordide, le frère et la sœur jouissaient d'une horrible réputation dans le commerce de la rue Saint-Denis. Sans leurs relations avec Provins, où ils allaient trois fois par an aux époques où ils pouvaient fermer leur boutique pendant deux ou trois jours, ils eussent manqué de commis et de filles de boutique. Mais le père Rogron expédiait à ses enfants tous les malh eureux voués au commerce par leurs parents; il faisait pour eux la traite des apprentis et des apprenties dans Provins, où il vantait par vanité la fortune de ses enfants. Chacun, appâté par la perspective de savoir sa fille ou son fils bien instruit et bien surveillé, par la chance de le voir succédant un jour aux *fils Rogron*, envoyait l'enfant qui le gênait au logis dans une maison tenue par ces deux célibataires. Mais, dès que l'apprenti et l'apprentie à cent écus de pension trouvaient moyen de quitter cette galère, ils s'enfuyaient avec un bonheur qui accroissait la terrible célébrité des Rogron. L'infatigable aubergiste leur découvrait toujours de nouvelles victimes. Depuis l'âge de quinze ans, Sylvie Rogron, habituée à se grimer pour la vente, avait deux masques : la physionomie aimable de la vendeuse et la physionomie naturelle aux vieilles filles ratatinées. Sa physionomie acquise était d'une mimique merveilleuse : en elle tout souriait; sa voix,

devenue douce et pateline, jetait un charme commercial à la pratique. Sa vraie figure était celle qui s'est montrée entre les deux persiennes entrebâillées; elle eût fait fuir le plus déterminé des Cosaques de 1815, qui cependant aimaient toute espèce de Françaises.

Quand la lettre des Lorrain arriva, les Rogron, en deuil de leur père, avaient hérité de la maison à peu près volée à la grand'mère de Pierrette, puis des terres acquises par l'ancien aubergiste, enfin de certains capitaux provenus de prêts usuraires hypothéqués sur des acquisitions faites par des paysans que le vieil ivrogne espérait exproprier. Leur inventaire annuel venait d'être terminé. Le fonds de la Sœur-de-Famille était payé. Les Rogron possédaient environ soixante mille francs de marchandises en magasin, une quarantaine de mille francs en caisse ou dans le portefeuille, et la valeur de leur fonds. Assis sur la banquette en velours d'Utrecht vert rayé de bandes unies, et plaquée dans une niche carrée derrière le comptoir, en face duquel se trouvait un comptoir semblable pour leur première demoiselle, le frère et la sœur se consultaient sur leurs intentions. Tout marchand aspire à la bourgeoisie. En réalisant leur fonds de commerce, le frère et la sœur devaient avoir environ cent cinquante mille francs, sans comprendre la succession paternelle. En plaçant

sur le grand-livre les capitaux disponibles, chacun d'eux aurait trois ou quatre mille livres de rente, même en destinant à la restauration de la maison paternelle la valeur de leur fonds, qui leur serait payé sans doute à terme. Ils pouvaient donc aller vivre ensemble à Provins dans une maison à eux. Leur première demoiselle était la fille d'un riche fermier de Donnemarie, chargé de neuf enfants; il avait dû les pourvoir chacun d'un état, car sa fortune, divisée en neuf parts, était peu de chose pour chacun d'eux. En cinq années, ce fermier avait perdu sept de ses enfants; cette première demoiselle était donc devenue un être si intéressant, que Rogron avait tenté, mais inutilement, d'en faire sa femme. Cette demoiselle manifestait pour son patron une aversion qui déconcertait toute manœuvre. D'ailleurs, Mlle Sylvie s'y prêtait peu, s'opposait même au mariage de son frère, et voulait faire leur successeur d'une fille si rusée. Elle ajournait le mariage de Rogron après leur établissement à Provins.

Personne, parmi les passants, ne peut comprendre le mobile des existences cryptogamiques de certains boutiquiers; on les regarde, on se demande : « De quoi, pourquoi vivent-ils? que deviennent-ils? d'où viennent-ils? » on se perd dans les riens en voulant se les expliquer. Pour découvrir le peu de poésie qni germe dans ces têtes et

vivifie ces existences, il est nécessaire de les creuser; mais on a bientôt trouvé le tuf sur lequel tout repose. Le boutiquier parisien se nourrit d'une espéranee plus ou moins réalisable et sans laquelle il périrait évidemment : celui-ci rêve de bâtir ou d'administrer un théâtre, celui-là tend aux honneurs de la mairie; tel a sa maison de campagne à trois lieues de Paris, un soi-disant parc où il plante des statues en plâtre colorié, où il dispose des jets d'eau qui ressemblent à un bout de fil et où il dépense des sommes folles; tel autre rêve les commandements supérieurs de la garde nationale. Provins, ce paradis terrestre, excitait chez les deux merciers le fanatisme que toutes les jolies villes de France inspirent à leurs habitants. Disons-le à la gloire de la Champagne : cet amour est légitime. Provins, une des plus charmantes villes de France, rivalise le Frangistan et la vallée de Cachemire; non-seulement elle contient la poésie de Saadi, l'Homère de la Perse, mais encore elle offre des vertus pharmaceutiques à la science médicale. Des croisés rapportèrent les roses de Jéricho dans cette délicieuse vallée, où, par hasard, elles prirent des qualités nouvelles, sans rien perdre de leurs couleurs. Provins n'est pas seulement la Perse française; elle pourrait encore être Bade, Aix, Bath : elle a des eaux! Voici le paysage revu d'année en année qui, de temps

en temps, apparaissait aux deux merciers sur le pavé boueux de la rue Saint-Denis.

Après avoir traversé les plaines grises qui se trouvent entre la Ferté-Gaucher et Provins, vrai désert, mais productif, un désert de froment, vous parvenez à une colline. Tout à coup vous voyez à vos pieds une ville arrosée par deux rivières : au bas du rocher s'étale une vallée verte, pleine de lignes heureuses, d'horizons fuyants. Si vous venez de Paris, vous prenez Provins en long, vous avez cette éternelle grande route de France, qui passe au bas de la côte en la tranchant, et douée de son aveugle, de ses mendiants, lesquels vous accompagnent de leurs voix lamentables quand vous vous avisez d'examiner ce pittoresque pays inattendu. Si vous venez de Troyes, vous entrez par le pays plat. Le château, la vieille ville et ses anciens remparts sont étagés sur la colline. La jeune ville s'étale en bas. Il y a le haut et le bas Provins : d'abord, une ville aérée, à rues rapides, à beaux aspects, environnée de chemins creux, ravinés, meublés de noyers, et qui criblent de leurs vastes ornières la vive arête de la colline; ville silencieuse, proprette, solennelle, dominée par les ruines imposantes du château; puis une ville à moulins, arrosée par la Voulzie et le Durtain, deux rivières de Brie, menues, lentes et profondes; une ville d'auberges, de commerce, de bourgeois reti-

rés, sillonnée par les diligences, par les calèches et le roulage. Ces deux villes ou cette ville, avec ses souvenirs historiques, la mélancolie de ses ruines, la gaieté de sa vallée, ses délicieuses ravines pleines de haies échevelées et de fleurs, sa rivière crénelée de jardins, excite si bien l'amour de ses enfants, qu'ils se conduisent comme les Auvergnats, les Savoyards et les Français : s'ils sortent de Provins pour aller chercher fortune, ils y reviennent toujours. Le proverbe *Mourir au gîte*, fait pour les lapins et les gens fidèles, semble être la devise des Provinois.

Aussi les deux Rogron ne pensaient-ils qu'à leur cher Provins ! En vendant du fil, le frère revoyait la haute ville. En entassant des papiers chargés de boutons, il contemplait la vallée. En roulant ou déroulant du padou, il suivait le cours brillant des rivières. En regardant ses casiers, il remontait les chemins creux où jadis il fuyait la colère de son père pour venir y manger des noix, y gober des murons. La petite place de Provins occupait surtout sa pensée : il songeait à embellir sa maison, il rêvait à la façade qu'il y voulait reconstruire, aux chambres, au salon, à la salle de billard, à la salle à manger et au jardin potager dont il faisait un jardin anglais avec boulingrins, grottes, jets d'eau, statues, etc. Les chambres où dormaient le frère et la sœur au deuxième de la maison à trois croisées et à six étages, haute et jaune comme il y en a

tant rue Saint-Denis, étaient sans autre mobilier que le strict nécessaire; mais personne, à Paris, ne possédait un plus riche mobilier que ce mercier. Quand il allait par la ville, il restait dans l'attitude des teriakis, regardant les beaux meubles exposés, examinant les draperies dont il emplissait sa maison. Au retour, il disait à sa sœur : « J'ai vu dans telle boutique tel meuble de salon qui nous irait bien! » Le lendemain il en achetait un autre, et toujours! Il regorgeait le mois courant les meubles du mois dernier. Le budget n'aurait pas payé ses remaniements d'architecture : il voulait tout, et donnait toujours la préférence aux dernières inventions. Quand il contemplait les balcons des maisons nouvellement construites, quand il étudiait les timides essais de l'ornementation extérieure, il trouvait les moulures, les sculptures, les dessins déplacés. « Ah! se disait-il, ces belles choses feraient bien mieux à Provins que là! » Lorsqu'il ruminait son déjeuner sur le pas de sa porte, adossé à sa devanture, l'œil hébété, le mercier voyait une maison fantastique dorée par le soleil de son rêve; il se promenait dans son jardin, il y écoutait son jet d'eau retombant en perles brillantes sur une table ronde en pierre de liais. Il jouait à son billard, il plantait des fleurs. Si sa sœur était la plume à la main, réfléchissant et oubliant de gronder les commis, elle se contemplait rece-

vant les bourgeois de Provins, elle se mirait ornée de bonnets merveilleux dans les glaces de son salon. Le frère et la sœur commençaient à trouver l'atmosphère de la rue Saint-Denis malsaine, et l'odeur des boues de la halle leur faisait désirer le parfum des roses de Provins. Ils avaient à la fois une nostalgie et une monomanie contrariées par la nécessité de vendre leurs derniers bouts de fil, leurs bobines de soie et leurs boutons. La terre promise de la vallée de Provins attirait d'autant plus ces Hébreux, qu'ils avaient réellement souffert pendant longtemps, et traversé, haletants, les déserts sablonneux de la mercerie.

La lettre des Lorrain vint au milieu d'une méditation inspirée par ce bel avenir. Les merciers connaissaient à peine leur cousine Pierrette Lorrain. L'affaire de la succession Auffray, traitée depuis longtemps par le vieil aubergiste, avait eu lieu pendant leur établissement, et Rogron causait très-peu sur ses capitaux. Envoyés de bonne heure à Paris, le frère et la sœur se souvenaient à peine de leur tante Lorrain. Une heure de discussions généalogiques leur fut nécessaire pour se remémorer leur tante, fille du second lit de leur grand-père Auffray, sœur consanguine de leur mère. Ils retrouvèrent la mère de Mme Lorrain dans Mme Néraud, morte de chagrin. Ils jugèrent alors que le second mariage de leur grand-père avait été pour eux une

chose funeste; son résultat était le partage de la succession Auffray entre les deux lits. Ils avaient d'ailleurs entendu quelques récriminations de leur père, toujours un peu goguenard et aubergiste. Les deux merciers examinèrent la lettre des Lorrain à travers ces souvenirs peu favorables à la cause de Pierrette. Se charger d'une orpheline, d'une fille, d'une cousine qui, malgré tout, serait leur héritière au cas où ni l'un ni l'autre ne se marierait, il y avait là matière à discussion. La question fut étudiée sous toutes ses faces. D'abord ils n'avaient jamais vu Pierrette. Puis ce serait un ennui que d'avoir une jeune fille à garder. Ne prendraient-ils pas des obligations avec elle? il serait impossible de la renvoyer si elle ne leur convenait pas; enfin ne faudrait-il pas la marier? Et si Rogron trouvait chaussure à son pied parmi les héritières de Provins, ne valait-il pas mieux réserver toute leur fortune pour ses enfants? Selon Sylvie, une chaussure au pied de son frère était une fille bête, riche et laide, qui se laisserait gouverner par elle. Les deux marchands se décidèrent à refuser. Sylvie se chargea de la réponse. Le courant des affaires fut assez considérable pour retarder cette lettre, qui ne semblait pas urgente, et à laquelle la vieille fille ne pensa plus, dès que leur première demoiselle consentit à traiter du fonds de la Sœur-de-Famille. Sylvie Rogron et son frère partirent pour Provins quatre

ans avant le jour où la venue de Brigaut allait jeter tant d'intérêt dans la vie de Pierrette. Mais les œuvres de ces deux personnes en province exigent une explication aussi nécessaire que celle sur leur existence à Paris; car Provins ne devait pas moins être funeste à Pierrette que les antécédents commerciaux de ses cousins.

Quand le petit négociant venu de province à Paris retourne de Paris en province, il y rapporte toujours quelques idées; puis il les perd dans les habitudes de la vie de province où il s'enfonce, et où ses velléités de rénovation s'abîment. De là ces petits changements lents, successifs, par lesquels Paris finit par égratigner la surface des villes départementales, et qui marquent essentiellement la transition de l'ex-boutiquier au provincial renforcé. Cette transition constitue une véritable maladie. Aucun détaillant ne passe impunément de son bavardage continuel au silence, et de son activité parisienne à l'immobilité provinciale. Quand ces braves gens ont gagné quelque fortune, ils en dépensent une certaine partie à leur passion longtemps couvée, et y déversent les dernières oscillations d'un mouvement qui ne saurait s'arrêter à volonté. Ceux qui n'ont pas caressé d'idée fixe voyagent, ou se jettent dans les occupations politiques de la municipalité. Ceux-ci vont à la chasse ou pêchent, tracassent leurs fermiers ou leurs loca-

taires. Ceux-là deviennent usuriers comme le père Rogron, ou actionnaires comme tant d'inconnus. Le thème du frère et de la sœur, vous le connaissez : ils avaient à satisfaire leur royale fantaisie de manier la truelle, à se construire leur charmante maison. Cette idée fixe valut à la place du bas Provins la façade que venait d'examiner Brigaut ; les distributions intérieures de cette maison et son luxueux mobilier. L'entrepreneur ne mit pas un clou sans consulter les Rogron, sans leur faire signer les dessins et les devis, sans leur expliquer longuement, en détail, la nature de l'objet en discussion, où il se fabriquait et ses différents prix. Quant aux choses extraordinaires, elles avaient été employées chez M. Tiphaine, ou chez Mme Julliard la jeune, ou chez M. Garceland, le maire. Une similitude quelconque avec un des riches bourgeois de Provins finissait toujours le combat à l'avantage de l'entrepreneur.

« Du moment où M. Garceland a cela chez lui, mettez ! disait Mlle Rogron. Cela doit être bien, il a bon goût.

— Sylvie, il nous propose des oves dans la corniche du corridor.

— Vous appelez cela des oves ?

— Oui, mademoiselle.

— Et pourquoi ? quel singulier nom ! je n'en ai jamais entendu parler.

TAYLOR INST. OXFORD

— Mais vous en avez vu?

— Oui.

— Savez-vous le latin?

— Non.

— Eh bien! cela veut dire œufs; les oves sont des œufs.

— Comme vous êtes drôles, vous autres architectes! s'écriait Rogron. C'est sans doute pour cela que vous ne donnez pas vos coquilles!

— Peindrons-nous le corridor? disait l'entrepreneur.

— Ma foi, non, s'écriait Sylvie, encore cinq cents francs!

— Oh! le salon et l'escalier sont trop jolis pour ne pas décorer le corridor, disait l'entrepreneur. La petite Mme Lesourd a fait peindre le sien l'année dernière.

— Cependant son mari, comme procureur du roi, peut ne pas rester à Provins.

— Oh! il sera quelque jour président du tribunal, disait l'entrepreneur.

— Eh bien! et que faites-vous donc alors de M. Tiphaine?

— M. Tiphaine, il a une jolie femme, je ne suis pas embarrassé de lui : M. Tiphaine ira à Paris.

— Peindrons-nous le corridor?

— Oui, les Lesourd verront du moins que nous les valons bien! » disait Rogron.

La première année de l'établissement des Rogron à Provins fut entièrement occupée par ces délibérations, par le plaisir de voir travailler les ouvriers, par les étonnements et les enseignements de tout genre qui en résultaient, et par les tentatives que firent le frère et la sœur pour se lier avec les principales familles de Provins.

Les Rogron n'étaient jamais allés dans aucun monde, ils n'étaient pas sortis de leur boutique; ils ne connaissaient absolument personne à Paris, ils avaient soif des plaisirs de la société. A leur retour, les émigrés retrouvèrent d'abord M. et Mme Julliard du Ver-Chinois avec leurs enfants et petits-enfants; puis la famille des Guépin, ou mieux le clan des Guépin, dont le petit-fils tenait encore les Trois-Quenouilles; enfin Mme Guénée, qui leur avait vendu la Sœur-de-Famille, et dont les trois filles étaient mariées à Provins. Ces trois grandes races, les Julliard, les Guépin et les Guénée, s'étendaient dans la ville comme du chiendent sur une pelouse. Le maire, M. Garceland, était gendre de M. Guépin. Le curé, M. l'abbé Péroux, était le propre frère de Mme Julliard, qui était une Péroux. Le président du tribunal, M. Tiphaine, était le frère de Mme Guénée, qui signe née Tiphaine.

La reine de la ville était la belle Mme Tiphaine la jeune, la fille unique de Mme Roguin, la riche

femme d'un ancien notaire de Paris, de qui l'on ne parlait jamais. Délicate, jolie et spirituelle, mariée en province exprès par sa mère, qui ne la voulait point près d'elle, et l'avait tirée de son pensionnat quelques jours avant son mariage, Mélanie Roguin se considérait comme en exil à Provins, et s'y conduisait admirablement bien. Richement dotée, elle avait encore de belles espérances. Quant à M. Tiphaine, son vieux père avait fait à sa fille aînée, Mme Guénée, de tels avancements d'hoirie, qu'une terre de huit mille livres de rente, située à cinq lieues de Provins, devait revenir au président. Ainsi les Tiphaine, mariés avec vingt mille livres de rente sans compter la place ni la maison du président, devaient un jour réunir vingt autres mille livres de rente. Ils n'étaient pas malheureux, disait-on. La grande, la seule affaire de la belle Mme Tiphaine était de faire nommer M. Tiphaine député. Le député deviendrait juge à Paris; et du tribunal elle se promettait de le faire monter promptement à la cour royale. Aussi ménageait-elle tous les amours-propres, s'efforçait-elle de plaire. Mais, chose plus difficile! elle y réussissait. Deux fois par semaine, elle recevait toute la bourgeoisie de Provins dans sa belle maison de la ville haute. Cette jeune femme de vingt-deux ans n'avait point encore fait un seul pas de clerc sur le terrain glissant où elle

s'était placée. Elle satisfaisait tous les amours-propres, caressait les dadas de chacun : grave avec les gens graves, jeune fille avec les jeunes filles, essentiellement mère avec les mères, gaie avec les jeunes femmes et disposée à les servir, gracieuse pour tous; enfin une perle, un trésor, l'orgueil de Provins. Elle n'en avait pas dit encore un mot, mais tous les électeurs de Provins attendaient que leur cher président eût l'âge requis pour le nommer. Chacun d'eux, sûr de ses talents, en faisait son homme, son protecteur. Ah! M. Tiphaine arriverait, il serait garde des sceaux, il s'occuperait de Provins!

Voici par quels moyens l'heureuse Mme Tiphaine était parvenue à régner sur la petite ville de Provins. Mme Guénée, sœur de M. Tiphaine, après avoir marié sa première fille à M. Lesourd, procureur du roi, la seconde à M. Martener le médecin, la troisième à M. Auffray le notaire, avait épousé en secondes noces M. Galardon, le receveur des contributions. Mmes Lesourd, Martener, Auffray et leur mère, Mme Galardon, virent dans le président Tiphaine l'homme le plus riche et le plus capable de la famille. Le procureur du roi, neveu par alliance de M. Tiphaine, avait tout intérêt à pousser son oncle à Paris pour devenir président à Provins. Aussi ces quatre dames (Mme Galardon adorait son frère) formèrent-elles une cour à Mme Tiphaine, de

qui elles prenaient les avis et les conseils en toute chose. M. Julliard fils aîné, qui avait épousé la fille unique d'un riche fermier, se prit d'une belle passion, subite, secrète et désintéressée, pour la présidente, cet ange descendu des cieux parisiens. La rusée Mélanie, incapable de s'embarrasser d'un Julliard, très-capable de le maintenir à l'état d'Amadis et d'exploiter sa sottise, lui donna le conseil d'entreprendre un journal auquel elle servit d'Égérie. Depuis deux ans, Julliard, doublé de sa passion romantique, avait donc entrepris une feuille et une diligence publique pour Provins. Le journal, appelé LA RUCHE, *journal de Provins*, contenait des articles littéraires, archéologiques et médicaux faits en famille. Les annonces de l'arrondissement payaient les frais. Les abonnés, au nombre de deux cents, étaient le bénéfice. Il y paraissait des stances mélancoliques, incompréhensibles en Brie, et adressées A ELLE!!! avec ces trois points. Ainsi le jeune ménage Julliard, qui chantait les mérites de Mme Tiphaine, avait réuni le clan des Julliard à celui des Guénée. Dès lors le salon du président était naturellement devenu le premier de la ville. Le peu d'aristocratie qui se trouve à Provins forme un seul salon dans la ville haute, chez la vieille comtesse de Bréautey.

Pendant les six premiers mois de leur transplantation, favorisés par leurs anciennes relations avec

les Julliard, les Guépin, les Guénée, et après s'être appuyés de leur parenté avec M. Auffray le notaire, arrière-petit-neveu de leur grand-père, les Rogron furent reçus d'abord par Mme Julliard la mère et par Mme Galardon; puis ils arrivèrent avec assez de difficultés dans le salon de la belle Mme Tiphaine. Chacun voulut étudier les Rogron avant de les admettre. Il était difficile de ne pas accueillir des commerçants de la rue Saint-Denis, nés à Provins et revenant y manger leurs revenus. Néanmoins, le but de toute société sera toujours d'amalgamer des gens de fortune, d'éducation, de mœurs, de connaissances et de caractères semblables. Or, les Guépin, les Guénée et les Julliard étaient des personnes plus haut placées, plus anciennes de bourgeoisie que les Rogron, fils d'un aubergiste usurier qui avait eu quelques reproches à se faire jadis et sur sa conduite privée et relativement à la succession Auffray. Le notaire Auffray, le gendre de Mme Galardon, née Tiphaine, savait à quoi s'en tenir : les affaires s'étaient arrangées chez son prédécesseur. Ces anciens négociants, revenus depuis douze ans, s'étaient mis au niveau de l'instruction, du savoir-vivre et des façons de cette société, à laquelle Mme Tiphaine imprimait un certain cachet d'élégance, un certain vernis parisien. Tout y était homogène : on s'y comprenait, chacun savait s'y tenir et y parler de manière à être agréable à tous.

Ils connaissaient tous leurs caractères et s'étaient habitués les uns aux autres. Une fois reçus chez M. Garceland le maire, les Rogron se flattèrent d'être en peu de temps au mieux avec la meilleure société de la ville. Sylvie apprit alors à jouer le boston. Rogron, incapable de jouer à aucun jeu, tournait ses pouces et avalait ses phrases une fois qu'il avait parlé de sa maison; mais ses phrases étaient comme une médecine : elles paraissaient le tourmenter beaucoup; il se levait, il avait l'air de vouloir parler, il était intimidé, se rasseyait et avait de comiques convulsions dans les lèvres. Sylvie développa naïvement son caractère au jeu. Tracassière, geignant toujours quand elle perdait, d'une joie insolente quand elle gagnait, processive, taquine, elle impatienta ses adversaires, ses partenaires, et devint le fléau de la société. Dévorés d'une envie niaise et franche, Rogron et sa sœur eurent la prétention de jouer un rôle dans une ville sur laquelle douze familles étendaient un filet à mailles serrées, où tous les intérêts, tous les amours-propres formaient comme un parquet sur lequel de nouveaux venus devaient se bien tenir pour n'y rien heurter ou pour n'y pas glisser. En supposant que la restauration de leur maison coûtât trente mille francs, le frère et la sœur réunissaient dix mille livres de rente. Ils se crurent très-riches, assommèrent cette société de leur luxe futur, et

laissèrent prendre la mesure de leur petitesse, de leur ignorance crasse, de leur sotte jalousie. Le soir où ils furent présentés à la belle Mme Tiphaine, qui déjà les avait observés chez Mme Garceland, chez sa belle-sœur Galardon et chez Mme Julliard la mère, la reine de la ville dit confidentiellement à Julliard fils, qui resta quelques instants après tout le monde en tête-à-tête avec elle et le président : « Vous êtes donc tous bien coiffés de ces Rogron ?

— Moi! dit l'Amadis de Provins; ils ennuient ma mère, ils excèdent ma femme; et quand Mlle Sylvie a été mise en apprentissage, il y a trente ans, chez mon père, il ne pouvait déjà pas la supporter.

— Mais j'ai fort envie, dit la jolie présidente en mettant son petit pied sur la barre de son garde-cendres, de faire comprendre que mon salon n'est pas une auberge. »

Julliard leva les yeux au plafond comme pour dire : « Mon Dieu ! combien d'esprit, quelle finesse ! »

« Je veux que ma société soit choisie ; et, si j'admettais des Rogron, certes elle ne le serait pas.

— Ils sont sans cœur, sans esprit ni manières, dit le président. Quand, après avoir vendu du fil pendant vingt ans, comme l'a fait ma sœur, par exemple....

— Mon ami, votre sœur ne serait déplacée dans aucun salon, dit en parenthèse Mme Tiphaine.

— Si l'on a la bêtise de demeurer encore mercier, dit le président en continuant, si l'on ne se décrasse pas, si l'on prend les comtes de Champagne pour des mémoires de vin fourni, comme ces Rogron l'ont fait ce soir, on doit rester chez soi.

— Ils sont puants, dit Julliard. Il semble qu'il n'y ait qu'une maison dans Provins. Ils veulent nous écraser tous. Après tout, à peine ont-ils de quoi vivre.

— S'il n'y avait que le frère, reprit Mme Tiphaine, on le souffrirait, il n'est pas gênant. En lui donnant un casse-tête chinois, il resterait dans un coin bien tranquillement. Il en aurait pour tout un hiver à trouver une combinaison. Mais Mlle Sylvie, quelle voix d'hyène enrhumée! quelles pattes de homard! Ne dites rien de ceci, Julliard. »

Quand Julliard fut parti, la petite femme dit à son mari : « Mon ami, j'ai déjà bien assez des indigènes que je suis obligée de recevoir; ces deux de plus me feraient mourir, et, si tu le permets, nous nous en priverons.

— Tu es bien la maîtresse chez toi, dit le président; mais nous nous ferons des ennemis. Les Rogron se jetteront dans l'opposition, qui jusqu'à présent n'a pas encore de consistance à Provins. Ce Rogron hante déjà le baron Gouraud et l'avocat Vinet.

— Hé! dit en souriant Mélanie, ils te rendront

alors service. Là où il n'y a pas d'ennemis, il n'y a pas de triomphes. Une conspiration libérale, une association illégale, une lutte quelconque te mettrait en évidence. »

Le président regarda sa jeune femme avec une sorte d'admiration craintive.

Le lendemain chacun se dit à l'oreille chez Mme Garceland que les Rogron n'avaient pas réussi chez Mme Tiphaine, dont le mot sur l'auberge eut un immense succès. Mme Tiphaine fut un mois à rendre sa visite à Mlle Sylvie. Cette insolence est très-remarquée en province. Sylvie eut, au boston chez Mme Tiphaine, avec la respectable Mme Julliard la mère, une scène désagréable à propos d'une misère superbe que son ancienne patronne lui fit perdre, disait-elle, méchamment et à dessein. Jamais Sylvie, qui aimait à jouer de mauvais tours aux autres, ne concevait qu'on lui rendît la pareille. Mme Tiphaine donna l'exemple de composer les parties avant l'arrivée des Rogron, en sorte que Sylvie fut réduite à errer de table en table en regardant jouer les autres, qui la regardaient en dessous d'un air narquois. Chez Mme Julliard la mère, on se mit à jouer le whist, jeu que ne savait pas Sylvie. La vieille fille finit par comprendre sa mise hors la loi, sans en comprendre les raisons. Elle se crut l'objet de la jalousie de tout ce monde. Les Rogron ne furent bientôt plus priés chez per-

sonne; mais ils persistèrent à passer leurs soirées en ville. Les gens spirituels se moquèrent d'eux, sans fiel, doucement, en leur faisant dire de grosses balourdises sur les oves de leur maison, sur une certaine cave à liqueurs qui n'avait pas sa pareille à Provins. Cependant la maison des Rogron s'acheva. Naturellement ils donnèrent quelques somptueux dîners, autant pour rendre les politesses reçues que pour exhiber leur luxe. On vint seulement par curiosité. Le premier dîner fut offert aux principaux personnages, à M. et Mme Tiphaine, chez lesquels les Rogron n'avaient cependant pas mangé une seule fois; à M. et Mme Julliard père et fils, mère et belle-fille; M. Lesourd, M. le curé, M. et Mme Galardon. Ce fut un de ces dîners de province où l'on tient la table depuis cinq jusqu'à neuf heures. Mme Tiphaine importait à Provins les grandes façons de Paris, où les gens comme il faut quittent le salon après le café pris. Elle avait soirée chez elle et voulut s'évader; mais les Rogron suivirent le ménage jusque dans la rue, et quand ils revinrent, stupéfaits de n'avoir pu retenir M. le président et Mme la présidente, les autres convives leur expliquèrent le bon goût de Mme Tiphaine en l'imitant avec une célérité cruelle en province.

« Ils ne verront pas notre salon allumé, dit Sylvie, et la lumière est son fard. »

Les Rogron avaient voulu ménager une surprise

à leurs hôtes. Personne n'avait été admis à voir cette maison devenue célèbre. Aussi tous les habitués du salon de Mme Tiphaine attendaient-ils avec impatience son arrêt sur les merveilles du palais Rogron.

« Eh bien, lui dit la petite Mme Martener, vous avez vu le Louvre, racontez-nous-en bien tout.

— Mais tout, ce sera comme le dîner, pas grand'chose.

— Comment est-ce ?

— Eh bien, cette porte bâtarde, de laquelle nous avons dû nécessairement admirer les croisillons en fonte dorée que vous connaissez, dit Mme Tiphaine, donne entrée sur un long corridor qui partage assez inégalement la maison, puisqu'à droite il n'y a qu'une fenêtre sur la rue, tandis qu'il s'en trouve deux à gauche. Du côté du jardin, ce couloir est terminé par la porte vitrée du perron, qui descend sur une pelouse, pelouse ornée d'un socle où s'élève le plâtre de Spartacus peint en bronze. Derrière la cuisine, l'entrepreneur a ménagé sous la cage de l'escalier une petite chambre aux provisions, de laquelle on ne nous a pas fait grâce. Cet escalier, entièrement peint en marbre portor, consiste en une rampe évidée tournant sur elle-même comme celles qui, dans les cafés, mènent du rez-de-chaussée aux cabinets de l'entresol. Ce colifichet en bois de noyer, d'une légèreté

dangereuse, à balustrade ornée de cuivre, nous a été donné pour une des sept nouvelles merveilles du monde. La porte des caves est dessous. De l'autre côté du couloir, sur la rue, se trouve la salle à manger, qui communique par une porte à deux battants avec un salon d'égale dimension, dont les fenêtres offrent la vue du jardin.

— Ainsi, point d'antichambre? dit Mme Auffray.

— L'antichambre est sans doute ce long couloir où l'on est entre deux airs, répondit Mme Tiphaine. Nous avons eu la pensée éminemment nationale, libérale, constitutionnelle et patriotique de n'employer que des bois de France, reprit-elle. Ainsi, dans la salle à manger, le parquet est en bois de noyer et façonné en point de Hongrie. Les buffets, la table et les chaises sont également en noyer. Aux fenêtres, des rideaux en calicot blanc encadrés de bandes rouges, attachés par de vulgaires embrasses rouges sur des patères exagérées, à rosaces découpées, dorées au mat, et dont le champignon ressort sur un fond rougeâtre. Ces rideaux magnifiques glissent sur des bâtons terminés par des palmettes extravagantes, où les fixent des griffes de lion en cuivre estampé, disposées en haut de chaque pli. Au-dessus d'un des buffets, on voit un cadran de café suspendu par une espèce de serviette en bronze doré, une de ces idées qui plaisent singulièrement aux Rogron. Ils ont voulu me

faire admirer cette trouvaille; je n'ai rien trouvé de mieux à leur dire que, si jamais on a dû mettre une serviette autour d'un cadran, c'était bien dans une salle à manger. Il y a sur ce buffet deux grandes lampes semblables à celles qui parent le comptoir des célèbres restaurants. Au-dessus de l'autre se trouve un baromètre excessivement orné, qui paraît devoir jouer un grand rôle dans leur existence : le Rogron le regarde comme il regarderait sa prétendue. Entre les deux fenêtres, l'ordonnateur du logis a placé un poêle en faïence blanche dans une niche horriblement riche. Sur les murs brille un magnifique papier rouge et or, comme il s'en trouve dans ces mêmes restaurants, et que le Rogron y a sans doute choisi sur place. Le dîner nous a été servi dans un service de porcelaine blanc et or, avec son dessert bleu barbeau à fleurs vertes; mais on a ouvert un des buffets pour nous faire voir un autre service en terre de pipe pour tous les jours. En face de chaque buffet, une grande armoire contient le linge. Tout cela est verni, propre, neuf, plein de tons criards. J'admettrais encore cette salle à manger : elle a son caractère; quelque désagréable qu'il soit, il peint très-bien celui des maîtres de la maison; mais il n'y a pas moyen de tenir à cinq de ces gravures noires contre lesquelles le ministère de l'intérieur devrait présenter une loi, et qui représentent Poniatowski sautant

dans l'Elster, la défense de la barrière de Clichy, Napoléon pointant lui-même un canon, et les deux Mazeppa, toutes encadrées dans des cadres dorés dont le vulgaire modèle convient à ces gravures, capables de faire prendre le succès en haine! Oh! combien j'aime mieux les pastels de Mme Julliard, qui représentent des fruits, ces excellents pastels faits sous Louis XV, et qui sont en harmonie avec cette bonne vieille salle à manger, à boiseries grises et un peu vermoulues, mais qui certes ont le caractère de la province et vont avec la grosse argenterie de famille, avec la porcelaine antique et nos habitudes! La province est la province : elle est ridicule quand elle veut singer Paris. Vous me direz peut-être : « Vous êtes orfévre, monsieur Josse; » mais je préfère le vieux salon que voici, de M. Tiphaine le père, avec ses gros rideaux de lampas vert et blanc, avec sa cheminée Louis XV, ses trumeaux contournés, ses vieilles glaces à perles et ses vénérables tables à jouer; mes vases de vieux Sèvres, en vieux bleu, montés en vieux cuivre; ma pendule à fleurs impossibles, mon lustre rococo et mon meuble en tapisserie, à toutes les splendeurs de leur salon.

— Comment est-il? dit M. Martener, très-heureux de l'éloge que la belle Parisienne venait de faire si adroitement de la province.

— Quant au salon, il est d'un beau rouge, le

rouge de Mlle Sylvie quand elle se fâche de perdre une misère!

— Le rouge-Sylvie, dit le président, dont le mot resta dans le vocabulaire de Provins.

— Les rideaux des fenêtres?.... rouges! les meubles?... rouges! la cheminée?... marbre rouge portor! les candélabres et la pendule?... marbre rouge portor, montés en bronze d'un dessin commun, lourd; des culs-de-lampe romains soutenus par des branches à feuillages grecs. Du haut de la pendule, vous êtes regardés à la manière des Rogron, d'un air niais, par ce gros lion bon enfant, appelé lion d'ornement, et qui nuira pendant longtemps aux vrais lions. Ce lion roule sous une de ses pattes une grosse boule, un détail des mœurs du lion d'ornement; il passe sa vie à tenir une grosse boule noire, absolument comme un député de la gauche. Peut-être est-ce un mythe constitutionnel. Le cadran de cette pendule est bizarrement travaillé. La glace de la cheminée offre cet encadrement à pâtes appliquées, d'un effet mesquin, vulgaire quoique nouveau. Mais le génie du tapissier éclate dans les plis rayonnants d'une étoffe rouge qui partent d'une patère mise au centre du devant de cheminée, un poëme romantique composé tout exprès pour les Rogron, qui s'extasient en vous le montrant. Au milieu du plafond pend un lustre soigneusement enveloppé dans un

suaire de percaline verte, et avec raison : il est du plus mauvais goût; le bronze, d'un ton aigre, a pour ornements des filets plus détestables en or bruni. Dessous, une table à thé, ronde, à marbre plus que jamais portor, offre un plateau moiré métallique où reluisent des tasses en porcelaine peinte, quelles peintures! et groupées autour d'un sucrier en cristal taillé si crânement que nos petites filles ouvriront de grands yeux en admirant et les cercles de cuivre doré qui le bordent, et ces côtes tailladées comme un pourpoint du moyen âge, et la pince à prendre le sucre, de laquelle on ne se servira probablement jamais. Ce salon a pour tenture un papier rouge qui joue le velours, encadré par panneaux dans des baguettes de cuivre agrafées aux quatre coins par des palmettes énormes. Chaque panneau est surorné d'une lithochromie encadrée dans des cadres surchargés de festons en pâte qui simulent nos belles sculptures en bois. Le meuble, en casimir et en racine d'orme, se compose classiquement de deux canapés, deux bergères, six fauteuils et six chaises. La console est embellie d'un vase en albâtre dit à la Médicis, mis sous verre, et de cette magnifique cave à liqueurs si célèbre. Nous avons été suffisamment prévenus *qu'il n'en existe pas une seconde à Provins!* Chaque embrasure de fenêtre, où sont drapés de magnifiques rideaux en soie rouge dou-

blés de rideaux en tulle, contient une table à jouer. Le tapis est d'Aubusson. Les Rogron n'ont pas manqué de mettre la main sur ce fond rouge à rosaces fleuries, le plus vulgaire des dessins communs. Ce salon n'a pas l'air d'être habité : vous n'y voyez ni livres ni gravures, ni ces menus objets qui meublent les tables, dit-elle en regardant sa table chargée d'objets à la mode, d'albums, des jolies choses qu'on lui donnait. Il n'y a ni fleurs ni aucun de ces riens qui se renouvellent. C'est froid et sec comme Mlle Sylvie. Buffon a raison, le style est l'homme, et certes les salons ont un style ! »

La belle Mme Tiphaine continua sa description épigrammatique. D'après cet échantillon, chacun se figura facilement l'appartement que la sœur et le frère occupaient au premier étage, et qu'ils montrèrent à leurs hôtes ; mais personne ne saurait inventer les sottes recherches auxquelles le spirituel entrepreneur avait entraîné les Rogron : les moulures des portes, les volets intérieurs façonnés, les pâtes d'ornement dans les corniches, les jolies peintures, les mains en cuivre doré, les sonnettes, les intérieurs de cheminée à systèmes fumivores, les inventions pour éviter l'humidité, les tableaux de marqueterie figurés par la peinture dans l'escalier, la vitrerie, la serrurerie superfines ; enfin tous ces colifichets, qui renchéris-

sent une construction et qui plaisent aux bourgeois, avaient été prodigués outre mesure.

Personne ne voulut aller aux soirées des Rogron, dont les prétentions avortèrent. Les raisons de refus ne manquaient pas : tous les jours étaient acquis à Mme Garceland, à Mme Galardon, aux dames Julliard, à Mme Tiphaine, au sous-préfet, etc. Pour se faire une société, les Rogron crurent qu'il suffirait de donner à dîner : ils eurent des jeunes gens assez moqueurs et les dîneurs qui se trouvent dans tous les pays du monde ; mais les personnes graves cessèrent toutes de les voir. Effrayée par la perte sèche de quarante mille francs engloutis sans profit dans la maison qu'elle appelait sa chère maison, Sylvie voulut regagner cette somme par des économies. Elle renonça donc promptement à des dîners qui coûtaient trente à quarante francs, sans les vins, et qui ne réalisaient point son espérance d'avoir une société, création aussi difficile en province qu'à Paris. Sylvie renvoya sa cuisinière et prit une fille de campagne pour les gros ouvrages. Elle fit sa cuisine elle-même *pour son plaisir*.

Quatorze mois après leur arrivée, le frère et la sœur tombèrent donc dans une vie solitaire et sans occupation. Son bannissement du monde avait engendré dans le cœur de Sylvie une haine effroyable contre les Tiphaine, les Julliard, les Auffray, les Garceland, enfin contre la société de Provins, qu'elle

nommait *la clique*, et avec laquelle ses rapports devinrent excessivement froids. Elle aurait bien voulu leur opposer une seconde société; mais la bourgeoisie inférieure était entièrement composée de petits commerçants, libres seulement les dimanches et les jours de fête; ou de gens tarés comme l'avocat Vinet et le médecin Néraud, des bonapartistes inadmissibles comme le colonel baron Gouraud, avec lesquels Rogron se lia d'ailleurs très-inconsidérément, et contre lesquels la haute bourgeoisie avait essayé vainement de le mettre en garde. Le frère et la sœur furent donc obligés de rester au coin de leur poêle, dans leur salle à manger, en se remémorant leurs affaires, les figures de leurs pratiques, et autres choses aussi agréables. Le second hiver ne se termina pas sans que l'ennui pesât sur eux effroyablement. Ils avaient mille peines à employer le temps de leur journée. En allant se coucher le soir, ils disaient : « Encore une de passée ! » Ils traînassaient le matin en se levant, restaient au lit, s'habillaient lentement. Rogron se faisait lui-même la barbe tous les jours, il s'examinait la figure, il entretenait sa sœur des changements qu'il croyait y apercevoir; il avait des discussions avec la servante sur la température de son eau chaude; il allait au jardin, regardait si les fleurs avaient poussé; il s'aventurait au bord de l'eau, où il avait fait construire un kiosque; il ob-

servait la menuiserie de sa maison : avait-elle joué? le tassement avait-il fendillé quelque tableau? les peintures se soutenaient-elles? Il revenait parler de ses craintes sur une poule malade ou sur un endroit où l'humidité laissait subsister des taches, à sa sœur qui faisait l'affairée en mettant le couvert, en tracassant la servante. Le baromètre était le meuble le plus utile à Rogron; il le consultait sans cause, il le tapait familièrement comme un ami, puis il disait : « Il fait vilain! » Sa sœur lui répondait : « Bah! il fait le temps de la saison. » Si quelqu'un venait le voir, il vantait l'excellence de cet instrument. Le déjeuner prenait encore un peu de temps. Avec quelle lenteur ces deux êtres mastiquaient chaque bouchée! Aussi leur digestion était-elle parfaite, ils n'avaient pas à craindre de cancer à l'estomac. Ils gagnaient midi par la lecture de *la Ruche* et du *Constitutionnel*. L'abonnement du journal parisien était supporté par un tiers avec l'avocat Vinet et le colonel Gouraud. Rogron allait porter lui-même les journaux au colonel, qui logeait sur la place, dans la maison de M. Martener, et dont les longs récits lui faisaient un plaisir énorme. Aussi Rogron se demandait-il en quoi le colonel était dangereux. Il eut la sottise de lui parler de l'ostracisme prononcé contre lui, de lui rapporter les dires de la clique. Dieu sait comme le colonel, aussi redoutable au pistolet qu'à l'épée,

et qui ne craignait personne, arrangea la Tiphaine et son Julliard, et les ministériels de la haute ville, gens vendus à l'étranger, capables de tout pour avoir des places, lisant aux élections les noms à leur fantaisie sur les bulletins, etc. Vers deux heures, Rogron entreprenait une petite promenade. Il était bien heureux quand un boutiquier sur le pas de sa porte l'arrêtait en lui disant : « Comment va, père Rogron? » Il causait et demandait des nouvelles de la ville; il écoutait et colportait les commérages, les petits bruits de Provins. Il montait jusqu'à la haute ville et allait dans les chemins creux, selon le temps. Parfois, il rencontrait des vieillards en promenade comme lui. Ces rencontres étaient d'heureux événements. Il se trouvait à Provins des gens désabusés de la vie parisienne, des savants modestes vivant avec leurs livres. Jugez de l'attitude de Rogron en écoutant un juge suppléant nommé Desfondrilles, plus archéologue que magistrat, disant à l'homme instruit, le vieux M. Martener le père, en lui montrant la vallée :

« Expliquez-moi pourquoi les oisifs de l'Europe vont à Spa plutôt qu'à Provins, quand les eaux de Provins ont une supériorité reconnue par la médecine française, une action, une martialité dignes des propriétés médicales de nos roses?

— Que voulez-vous? répliquait l'homme instruit; c'est un de ces caprices du caprice, inexplicable

comme lui. Le vin de Bordeaux était inconnu il y a cent ans : le maréchal de Richelieu, l'une des plus grandes figures du dernier siècle, l'Alcibiade français, est nommé gouverneur de la Guyenne; il avait la poitrine délabrée, et l'univers sait pourquoi! le vin du pays le restaure, le rétablit. Bordeaux acquiert alors cent millions de rente, et le maréchal recule le territoire de Bordeaux jusqu'à Angoulême, jusqu'à Cahors, enfin à quarante lieues à la ronde! Qui sait où s'arrêtent les vignobles de Bordeaux? Et le maréchal n'a pas de statue équestre à Bordeaux!

— Ah! s'il arrive un événement de ce genre à Provins, dans un siècle ou dans un autre, on y verra, je l'espère, reprenait alors M. Desfondrilles, soit sur la petite place de la basse ville, soit au château, dans la ville haute, quelque bas-relief en marbre blanc représentant la tête de M. Opoix, le restaurateur des eaux minérales de Provins!

— Mon cher monsieur, peut-être la réhabilitation de Provins est-elle impossible, disait le vieux M. Martener le père. Cette ville a fait faillite. »

Ici Rogron ouvrait de grands yeux et s'écriait : « Comment?

— Elle a jadis été une capitale qui luttait victorieusement avec Paris au douzième siècle, quand les comtes de Champagne y avaient leur cour, comme

le roi René tenait la sienne en Provence, répondait l'homme instruit. En ce temps la civilisation, la joie, la poésie, l'élégance, les femmes, enfin toutes les splendeurs sociales, n'étaient pas exclusivement à Paris. Les villes se relèvent aussi difficilement que les maisons de commerce de leur ruine : il ne nous reste de Provins que le parfum de notre gloire historique, celui de nos roses, et une sous-préfecture.

— Ah! que serait la France si elle avait conservé toutes ses capitales féodales? disait Desfondrilles. Les sous-préfets peuvent-ils remplacer la race poétique, galante et guerrière des Thibault, qui avaient fait de Provins ce que Ferrare était en Italie, ce que fut Weymar en Allemagne et ce que voudrait être aujourd'hui Munich?

— Provins a été une capitale? s'écriait Rogron.

— D'où venez-vous donc? » répondait l'archéologue Desfondrilles.

Le juge suppléant frappait alors de sa canne le sol de la ville haute, et s'écriait : « Mais ne savez-vous donc pas que toute cette partie de Provins est bâtie sur des cryptes?

— Cryptes!

— Eh bien, oui, des cryptes d'une hauteur et d'une étendue inexplicables. C'est comme des nefs de cathédrales, il y a des piliers.

— Monsieur fait un grand ouvrage archéologique

dans lequel il compte expliquer ces singulières constructions, » disait le vieux Martener, qui voyait le juge enfourchant son dada.

Rogron revenait enchanté de savoir sa maison construite dans la vallée. Les cryptes de Provins employèrent cinq à six journées en explorations, et défrayèrent pendant plusieurs soirées la conversation des deux célibataires. Rogron apprenait toujours ainsi quelque chose sur le vieux Provins, sur les alliances des familles, ou de vieilles nouvelles politiques qu'il renarrait à sa sœur. Aussi disait-il cent fois dans sa promenade et souvent plusieurs fois à la même personne : « Eh bien, que dit-on? Eh bien, qu'y a-t-il de neuf? » Revenu dans sa maison, il se jetait sur un canapé de salon en homme harassé de fatigue, mais éreinté seulement de son propre poids. Il arrivait à l'heure du dîner en allant vingt fois du salon à la cuisine, examinant l'heure, ouvrant et fermant les portes. Tant que le frère et la sœur eurent des soirées en ville, ils atteignirent à leur coucher; mais, quand ils furent réduits à leur intérieur, la soirée fut un désert à traverser. Quelquefois les personnes qui revenaient chez elles sur la petite place, après avoir passé la soirée en ville, entendaient des cris chez les Rogron, comme si le frère assassinait la sœur : on reconnut les horribles bâillements d'un mercier aux abois. Ces deux mécaniques n'avaient rien à broyer entre leurs rouages

rouillées, elles criaient. Le frère parla de se marier, mais en désespoir de cause. Il se sentait vieilli, fatigué : une femme l'effrayait. Sylvie, qui comprit la nécessité d'avoir un tiers au logis, se souvint alors de leur pauvre cousine, de laquelle personne ne leur avait demandé de nouvelles, car à Provins chacun croyait la petite Mme Lorrain et sa fille mortes toutes deux. Sylvie Rogron ne perdait rien, elle était bien trop vieille fille pour égarer quoi que ce soit! elle eut l'air d'avoir retrouvé la lettre des Lorrain, afin de parler tout naturellement de Pierrette à son frère, qui fut presque heureux de la possibilité d'avoir une petite fille au logis. Sylvie écrivit moitié commercialement, moitié affectueusement aux vieux Lorrain, en rejetant le retard de sa réponse sur la liquidation des affaires, sur sa transplantation à Provins et sur son établissement. Elle parut désireuse de prendre sa cousine avec elle, en donnant à entendre que Pierrette devait un jour avoir un héritage de douze mille livres de rente, si M. Rogron ne se mariait pas. Il faudrait avoir été, comme Nabuchodonosor, quelque peu bête sauvage et enfermé dans une cage du Jardin des Plantes, sans autre proie que la viande de boucherie apportée par le gardien, ou négociant retiré sans commis à tracasser, pour savoir avec quelle impatience le le frère et la sœur attendirent leur cousine Lorrain. Aussi, trois jours après que la lettre fut partie, le

frère et la sœur se demandaient-ils déjà quand leur cousine arriverait.

Sylvie aperçut dans sa prétendue bienfaisance envers sa cousine pauvre un moyen de faire revenir la société de Provins sur son compte. Elle alla chez Mme Tiphaine, qui les avait frappés de sa réprobation et qui voulait créer à Provins une première société, comme à Genève, y tambouriner l'arrivée de leur cousine Pierrette, la fille du colonel Lorrain, en déplorant ses malheurs et se posant en femme heureuse d'avoir une belle et jeune héritière à offrir au monde.

« Vous l'avez découverte bien tard, » répondit iroquement Mme Tiphaine, qui trônait sur un sofa au coin de son feu.

Par quelques mots dits à voix basse pendant une donne de cartes, Mme Garceland rappela l'histoire de la succession du vieil Auffray. Le notaire expliqua les iniquités de l'aubergiste.

« Où est-elle, cette pauvre petite? demanda poliment le président Tiphaine.

— En Bretagne, dit Rogron.

— Mais la Bretagne est grande, fit observer M. Lesourd, le procureur du roi.

— Son grand-père et sa grand'mère Lorrain nous ont écrit. Quand donc, ma bonne? » fit Rogron.

Sylvie, occupée à demander à Mme Garceland où

elle avait acheté l'étoffe de sa robe, ne prévit pas l'effet de sa réponse et dit :

« Avant la vente de notre fonds.

— Et vous avez répondu il y a trois jours, mademoiselle? » s'écria le notaire.

Sylvie devint rouge comme les charbons les plus ardents du feu.

« Nous avons écrit à l'établissement Saint-Jacques, reprit Rogron.

— Il s'y trouve en effet une espèce d'hospice pour les vieillards, dit un juge qui avait été juge suppléant à Nantes; mais elle ne peut pas être là, car on n'y reçoit que des gens qui ont passé soixante ans.

— Elle y est avec sa grand'mère Lorrain, dit Rogron.

— Elle avait une petite fortune, les huit mille francs que votre père.... non, je veux dire votre grand-père lui avait laissés, dit le notaire qui fit exprès de se tromper.

— Ah! s'écria Rognon d'un air bête sans comprendre cette épigramme.

— Vous ne connaissez donc ni la fortune ni la situation de votre cousine germaine? demanda le président.

— Si monsieur l'avait connue, il ne la laisserait pas dans une maison qui n'est qu'un hôpital honnête, dit sévèrement le juge. Je me souviens maintenant d'avoir vu vendre à Nantes, par expropria-

tion, une maison appartenant à M. et Mme Lorrain, et Mlle Lorrain a perdu sa créance, car j'étais commissaire de l'ordre. »

Le notaire parla du colonel Lorrain, qui, s'il vivait, serait bien étonné de savoir sa fille dans un établissement comme celui de Saint-Jacques. Les Rogron firent alors leur retraite en se disant que le monde était bien méchant. Sylvie comprit le peu de succès que sa nouvelle avait obtenu : elle s'était perdue dans l'esprit de chacun ; il lui était dès lors interdit de frayer avec la haute société de Provins. A compter de ce jour, les Rogron ne cachèrent plus leur haine contre les grandes familles bourgeoises de Provins et leurs adhérents. Le frère dit alors à la sœur toutes les chansons libérales que le colonel Gouraud et l'avocat Vinet lui avaient serinées sur les Tiphaine, les Guénée, les Garceland, les Guépin et les Julliard.

« Dis donc, Sylvie, mais je ne vois pas pourquoi Mme Tiphaine renie le commerce de la rue Saint-Denis, le plus beau de son nez en est fait. Mme Roguin sa mère est la cousine des Guillaume du Chat-qui-Pelote, et qui ont cédé leur fonds à Joseph Lebas, leur gendre. Son père est ce notaire, ce Roguin qui a manqué en 1819 et ruiné la maison Birotteau. Ainsi la fortune de Mme Tiphaine est du bien volé; car qu'est-ce qu'une femme de notaire qui tire son épingle du jeu et laisse faire à son

mari une banqueroute frauduleuse? C'est du propre! Ah! je vois : elle a marié sa fille à Provins, rapport à ses relations avec le banquier du Tillet. Et ces gens-là font les fiers; mais... Enfin voilà le monde. »

Le jour où Denis Rogron et sa sœur Sylvie se mirent à déblatérer contre la clique, ils devinrent sans le savoir des personnages et furent en voie d'avoir une société : leur salon allait devenir le centre d'intérêts qui cherchaient un théâtre. Ici l'ex-mercier prit des proportions historiques et politiques; car il donna, toujours sans le savoir, de la force et de l'unité aux éléments jusqu'alors flottants du parti libéral à Provins. Voici comment. Les débuts des Rogron furent curieusement observés par le colonel Gouraud et par l'avocat Vinet, que leur isolement et leurs idées avaient rapprochés. Ces deux hommes professaient le même patriotisme par les mêmes raisons : ils voulaient devenir des personnages. Mais s'ils étaient disposés à se faire chefs, ils manquaient de soldats. Les libéraux de Provins se composaient d'un vieux soldat devenu limonadier; d'un aubergiste; de M. Courtnant, notaire, compétiteur de M. Auffray; du médecin Néraud, l'antagoniste de M. Martener; de quelques gens indépendants, de fermiers épars dans l'arrondissement et d'acquéreurs de biens nationaux. Le colonel et l'avocat, heureux d'attirer

à eux un imbécile dont la fortune pouvait aider leurs manœuvres, qui souscrirait à leurs souscriptions, qui, dans certains cas, attacherait le grelot, et dont la maison servirait d'hôtel de ville au parti, profitèrent de l'inimitié des Rogron contre les aristocrates de la ville. Le colonel, l'avocat et Rogron avaient un léger lien dans leur abonnement commun au *Constitutionnel;* il ne devait pas être difficile au colonel Gouraud de faire un libéral de l'ex-mercier, quoique Rogron sût si peu de chose en politique, qu'il ne connaissait pas les exploits du sergent Mercier : il le prenait pour un confrère. La prochaine arrivée de Pierrette hâta de faire éclore les pensées cupidès inspirées par l'ignorance et par la sottise des deux célibataires. En voyant toute chance d'établissement perdue pour Sylvie dans la société Tiphaine, le colonel eut une arrière-pensée. Les vieux militaires ont contemplé tant d'horreurs dans tant de pays, tant de cadavres nus grimaçant sur tant de champs de bataille, qu'ils ne s'effrayent plus d'aucune physionomie, et Gouraud coucha en joue la fortune de la vieille fille. Ce colonel, gros homme court, portait d'énormes boucles à ses oreilles, cependant déjà garnies d'une énorme touffe de poils. Ses favoris épars et grisonnants s'appelaient en 1799 des nageoires. Sa bonne grosse figure rougeaude était un peu tannée, comme celles de tous les échappés de la Bérésina. Son gros ven-

tre pointu décrivait en-dessous cet angle droit qui caractérise le vieil officier de cavalerie. Gouraud avait commandé le deuxième hussards. Ses moustaches grises cachaient une énorme bouche *blagueuse*, s'il est permis d'employer ce mot soldatesque, le seul qui puisse peindre ce gouffre : il n'avait pas mangé, mais dévoré ! Un coup de sabre avait tronqué son nez. Sa parole y gagnait d'être devenue sourde et profondément nasillarde, comme celle attribuée aux capucins. Ses petites mains, courtes et larges, étaient bien celles qui font dire aux femmes : « Vous avez les mains d'un fameux mauvais sujet. » Ses jambes paraissaient grêles sous son torse. Dans ce gros corps agile s'agitait un esprit délié, la plus complète expérience des choses de la vie, cachée sous l'insouciance apparente des militaires, et un mépris entier des conventions sociales. Le colonel Gouraud avait la croix d'officier la Légion d'honneur et deux mille quatre cents francs de retraite, en tout mille écus de pension pour fortune.

L'avocat, long et maigre, avait ses opinions libérales pour tout talent, et pour seul revenu les produits assez minces de son cabinet. A Provins, les avoués plaident eux-mêmes leurs causes. A raison de ses opinions, le tribunal écoutait d'ailleurs peu favorablement maître Vinet. Aussi les fermiers les plus libéraux, en cas de procès, prenaient-ils pré-

férablement à l'avocat Vinet un avoué qui avait la confiance du tribunal. Cet homme avait suborné, disait-on, aux environs de Coulommiers, une fille riche, et forcé les parents à la lui donner. Sa femme appartenait aux Chargebœuf, vieille famille noble de la Brie dont le nom vient de l'exploit d'un écuyer à l'expédition de saint Louis en Égypte. Elle avait encouru la disgrâce de ses père et mère, qui s'arrangeaient, au su de Vinet, de manière à laisser toute leur fortune à leur fils aîné, sans doute à la charge d'en remettre une partie aux enfants de sa sœur. Ainsi la première tentative ambitieuse de cet homme avait manqué. Bientôt poursuivi par la misère, et honteux de ne pouvoir donner à sa femme des dehors convenables, l'avocat avait fait de vains efforts pour entrer dans la carrière du ministère public; mais la branche riche de la famille Chargebœuf refusa de l'appuyer. En gens moraux, ces royalistes désapprouvaient un mariage forcé; d'ailleurs leur prétendu parent s'appelait Vinet. comment protéger un roturier? L'avocat fut donc éconduit de branche en branche quand il voulut se servir de sa femme auprès de ses parents. Mme Vinet ne trouva d'intérêt que chez une Chargebœuf, pauvre veuve chargée d'une fille, et qui toutes deux vivaient à Troyes. Aussi Vinet se souvint-il un jour de l'accueil fait par cette Chargebœuf à sa femme. Repoussé par le monde entier, plein de haine con-

tre la famille de sa femme, contre le gouvernement qui lui refusait une place, contre la société de Provins qui ne voulait pas l'admettre, Vinet accepta sa misère. Son fiel s'accrut et lui donna de l'énergie pour résister. Il devint libéral en devinant que sa fortune était liée au triomphe de l'opposition, et végéta dans une mauvaise petite maison de la ville haute, d'où sa femme sortait peu. Cette jeune fille, promise à de meilleures destinées, était absolument seule dans son ménage avec un enfant. Il est des misères noblement acceptées et gaiement supportées ; mais Vinet, rongé d'ambition, se sentant en faute envers une jeune fille séduite, cachait une sombre rage : sa conscience s'élargit et admit tous les moyens pour parvenir. Son jeune visage s'altéra. Quelques personnes étaient parfois effrayées au tribunal en voyant sa figure vipérine à tête plate, à bouche fendue, ses yeux éclatants à travers des lunettes ; en entendant sa petite voix aigre, persistante, et qui attaquait les nerfs. Son teint brouillé, plein de teintes maladives, jaunes et vertes par places, annonçait son ambition rentrée, ses continuels mécomptes et ses misères cachées. Il savait ergoter, parler; il ne manquait ni de trait ni d'images ; il était instruit, retors. Accoutumé à tout concevoir par son désir de parvenir, il pouvait devenir un homme politique. Un homme qui ne recule devant rien, pourvu que tout soit légal, est bien fort : la

force de Vinet venait de là. Ce futur athlète des débats parlementaires, un de ceux qui devaient proclamer la royauté de la maison d'Orléans, eut une horrible influence sur le sort de Pierrette. Pour le moment, il voulait se procurer une arme en fondant un journal à Provins. Après avoir étudié de loin, le colonel aidant, les deux célibataires, l'avocat avait fini par compter sur Rogron. Cette fois il comptait avec son hôte, et sa misère devait cesser, après sept années douloureuses où plus d'un jour sans pain avait crié chez lui. Le jour où Gouraud annonça sur la petite place à Vinet que les Rogron rompaient avec l'aristocratie bourgeoise et ministérielle de la ville haute, l'avocat lui pressa le flanc d'un coup de coude significatif.

« Une femme ou une autre, belle ou laide, vous est bien indifférente, dit-il; vous devriez épouser Mlle Rogron, et nous pourrions alors organiser quelque chose ici...

— J'y pensais; mais ils font venir la fille du pauvre colonel Lorrain, leur héritière, dit le colonel.

— Vous vous ferez donner leur fortune par testament. Ah! vous auriez une maison bien montée.

— D'ailleurs, cette petite, eh bien! nous la verrons, » dit le colonel d'un air goguenard et profondément scélérat, qui montrait à un homme de la trempe de Vinet combien une petite fille était peu de chose aux yeux de ce soudard.

Depuis l'entrée de ses parents dans l'espèce d'hospice où ils achevaient tristement leur vie, Pierrette, jeune et fière, souffrait si horriblement d'y vivre par charité, qu'elle fut heureuse de se savoir des parents riches. En apprenant son départ, Brigaut, le fils du major, son camarade d'enfance, devenu garçon menuisier à Nantes, vint lui offrir la somme nécessaire pour faire le voyage en voiture, soixante francs, tout le trésor de ses pourboires d'apprenti péniblement amassés, accepté par Pierrette avec la sublime indifférence des amitiés vraies, et qui révèle que, dans un cas semblable, elle se fût offensée d'un remercîment. Brigaut était accouru tous les dimanches à Saint-Jacques y jouer avec Pierrette et la consoler. Le vigoureux ouvrier avait déjà fait le délicieux apprentissage de la protection entière et dévouée due à l'objet involontairement choisi de nos affections. Déjà plus d'une fois Pierrette et lui, le dimanche, assis dans un coin du jardin, avaient brodé sur le voile de l'avenir leurs projets enfantins : l'apprenti menuisier, à cheval sur son rabot, courait le monde, y faisait fortune pour Pierrette qui l'attendait. Vers le mois d'octobre de l'année 1824, époque à laquelle s'achevait sa onzième année, Pierrette fut donc confiée par les deux vieillards et par le jeune ouvrier, tous horriblement mélancoliques, au conducteur de la diligence de Nantes à Paris, avec prière de la met-

tre à Paris dans la diligence de Provins et de bien veiller sur elle. Pauvre Brigaut! il courut comme un chien en suivant la diligence et regardant sa chère Pierrette tant qu'il le put. Malgré les signes de la petite Bretonne, il courut pendant une lieue en dehors de la ville; et, quand il fut épuisé, ses yeux jetèrent un dernier regard mouillé de larmes à Pierrette, qui pleura quand elle ne le vit plus. Pierrette mit la tête à la portière et retrouva son ami planté sur ses deux jambes, regardant fuir la lourde voiture. Les Lorrain et Brigaut ignoraient si bien la vie, que la Bretonne n'avait plus un sou en arrivant à Paris. Le conducteur, à qui l'enfant parlait de ses parents riches, paya pour elle la dépense de l'hôtel, à Paris, se fit rembourser par le conducteur de la voiture de Troyes en le chargeant de remettre Pierrette dans sa famille et d'y suivre le remboursement, absolument comme pour une caisse de roulage. Quatre jours après son départ de Nantes, vers neuf heures, un lundi, un bon gros vieux conducteur des Messageries royales prit Pierrette par la main, et, pendant qu'on déchargeait, dans la Grand'rue, les articles et les voyageurs destinés au bureau de Provins, il la mena, sans autre bagage que deux robes, deux paires de bas et deux chemises, chez Mlle Rogron, dont la maison lui fut indiquée par le directeur du bureau.

« Bonjour, mademoiselle et la compagnie, dit le

conducteur, je vous amène une cousine à vous, que voici : elle est, ma foi, bien gentille. Vous avez quarante-sept francs à me donner. Quoique votre petite n'en ait pas lourd avec elle, signez ma feuille. »

Mlle Sylvie et son frère se livrèrent à leur joie et à leur étonnement.

« Pardon, dit le conducteur, ma voiture attend, signez ma feuille, donnez-moi quarante-sept francs soixante centimes.... et ce que vous voudrez pour le conducteur de Nantes et pour moi, qui avons eu soin de la petite comme de notre propre enfant. Nous avons avancé son coucher, sa nourriture, sa place de Provins et quelques petites choses.

— Quarante-sept francs douze sous !... dit Sylvie.

— N'allez-vous pas marchander ? s'écria le conducteur.

— Mais la facture ? dit Rogron.

— La facture ? voyez la feuille.

— Quand tu feras tes narrés, paye donc ! dit Sylvie à son frère ; tu vois bien qu'il n'y a qu'à payer. »

Rogron alla chercher quarante-sept francs douze sous.

« Et nous n'avons rien pour nous, mon camarade et moi ? » dit le conducteur.

Sylvie tira quarante sous des profondeurs de son vieux sac en velours, où foisonnaient ses clefs.

« Merci ! gardez, dit le conducteur. Nous aimons mieux avoir eu soin de la petite pour elle-même. » Il prit sa feuille et sortit en disant à la grosse servante : « En voilà une baraque ! Il y a pourtant des crocodiles comme ça autre part qu'en Égypte !

— Ces gens-là sont bien grossiers, dit Sylvie qui entendit le propos.

— Dame ! s'ils ont eu soin de la petite, répondit Adèle en mettant ses poings sur ses hanches.

— Nous ne sommes pas destinés à vivre avec lui, dit Rogron.

— Où que vous la coucherez ? » dit la servante.

Telle fut l'arrivée et la réception de Pierrette Lorrain chez son cousin et sa cousine, qui la regardaient d'un air hébété, chez lesquels elle fut jetée comme un paquet, sans aucune transition entre la déplorable chambre où elle vivait à Saint-Jacques auprès de ses grands-parents et la salle à manger de ses cousins, qui lui parut être celle d'un palais. Elle y était interdite et honteuse. Pour tout autre que pour ces ex-merciers, la petite Bretonne eût été adorable dans sa jupe de bure bleue grossière, avec son tablier de percaline rose, ses gros souliers, ses bas bleus, son fichu blanc, les mains rouges enveloppées de mitaines en tricot de laine rouge, bordées de blanc, que le conducteur lui avait achetées. Vraiment son petit bonnet breton qu'on lui avait blanchi à Paris (il s'était fripé

dans le trajet de Nantes) faisait comme une auréole à son gai visage. Ce bonnet national, en fine batiste, garni d'une dentelle roide et plissée par grands tuyaux aplatis, mériterait une description, tant il est coquet et simple. La lumière tamisée par la toile et la dentelle produit une pénombre, un demi-jour doux sur le teint; il lui donne cette grâce virginale que cherchent les peintres sur leurs palettes, et que Léopold Robert a su trouver pour la figure raphaélique de la femme qui tient un enfant dans le tableau des Moissonneurs. Sous ce cadre festonné de lumière brillait une figure blanche et rose, naïve, animée par la santé la plus vigoureuse. La chaleur de la salle y amena le sang qui borda de feu les deux mignonnes oreilles, les lèvres, le bout du nez si fin, et qui, par opposition, fit paraître le teint vivace plus blanc encore.

« Eh bien! tu ne nous dis rien? dit Sylvie. Je suis ta cousine Rogron, et voilà ton cousin.

— Veux-tu manger? lui demanda Rogron.

— Quand es-tu partie de Nantes? demanda Sylvie.

— Elle est muette, dit Rogron.

— Pauvre petite, elle n'est guère nippée, s'écria la grosse Adèle en ouvrant le paquet fait avec un mouchoir au vieux Lorrain.

— Embrasse donc ton cousin, » dit Sylvie.

Pierrette embrassa Rogron.

« Embrasse donc ta cousine, » dit Rogron.

Pierrette embrassa Sylvie.

« Elle est ahurie par le voyage, cette petite; elle a peut-être besoin de dormir, » dit Adèle.

Pierrette éprouva soudain pour ses deux parents une invincible répulsion; sentiment que personne encore ne lui avait inspiré. Sylvie et sa servante allèrent coucher la petite Bretonne dans celle des chambres au second étage où Brigaut avait vu le rideau de calicot blanc. Il s'y trouvait un lit de pensionnaire à flèche peinte en bleu d'où pendait un rideau en calicot, une commode en noyer sans dessus de marbre, une petite table en noyer, un miroir, une vulgaire table de nuit sans porte et trois méchantes chaises. Les murs, mansardés sur le devant, étaient tendus d'un mauvais papier bleu semé de fleurs noires. Le carreau, mis en couleur et frotté, glaçait les pieds. Il n'y avait pas d'autre tapis qu'une maigre descente de lit en lisières. La cheminée, en marbre commun, était ornée d'une glace, de deux chandeliers en cuivre doré, d'une vulgaire coupe d'albâtre où buvaient deux pigeons pour figurer les anses, et que Sylvie avait à Paris dans sa chambre.

« Seras-tu bien là, ma petite? lui dit sa cousine.

— Oh! c'est bien beau! répondit l'enfant de sa voix argentine.

— Elle n'est pas difficile, dit la grosse Briarde

en murmurant. Ne faut-il pas lui bassiner son lit? demanda-t-elle.

— Oui, dit Sylvie, les draps peuvent être humides. »

Adèle apporta l'un de ses serre-tête en apportant la bassinoire, et Pierrette, qui jusqu'alors avait couché dans des draps de grosse toile bretonne, fut surprise de la finesse et de la douceur des draps de coton. Quand la petite fut installée et couchée, Adèle, en descendant, ne put s'empêcher de s'écrier : « Son butin ne vaut pas trois francs, mademoiselle. »

Depuis l'adoption de son système économique, Sylvie faisait rester dans la salle à manger sa servante, afin qu'il n'y eût qu'une lumière et qu'un seul feu. Mais quand le colonel Gouraud et Vinet venaient, Adèle se retirait dans sa cuisine. L'arrivée de Pierrette anima le reste de la soirée.

« Il faudra dès demain lui faire un trousseau, dit Sylvie ; elle n'a rien de rien.

— Elle n'a que les gros souliers qu'elle a aux pieds et qui pèsent une livre, dit Adèle.

— Dans ce pays-là c'est comme ça, dit Rogron.

— Comme elle regardait sa chambre, qui n'est déjà pas si belle pour être celle d'une cousine à vous, mademoiselle!

— C'est bon, taisez-vous, dit Sylvie; vous voyez bien qu'elle en est enchantée.

— Mon Dieu, quelles chemises! ça doit lui gratter la peau; mais rien de ça ne peut servir, » dit Adèle en vidant le paquet de Pierrette.

Maître, maîtresse et servante furent occupés jusqu'à dix heures à décider en quelle percale et de quel prix les chemises, combien de paires de bas, en quelle étoffe, en quel nombre les jupons de dessous, et à supputer le prix de la garde-robe de Pierrette.

« Tu n'en seras pas quitte à moins de trois cents francs, » dit à sa sœur Rogron, qui retenait le prix de chaque chose et les additionnait de mémoire par suite de sa vieille habitude.

« Trois cents francs? s'écria Sylvie.

— Oui, trois cents francs! calcule. »

Le frère et la sœur recommencèrent et trouvèrent trois cents francs sans les façons.

« Trois cents francs d'un seul coup de filet! » dit Sylvie en se couchant sur l'idée assez ingénieusement exprimée par cette expression proverbiale.

Pierrette était un de ces enfants de l'amour, que l'amour a doués de sa tendresse, de sa vivacité, de sa gaieté, de sa noblesse, de son dévouement; rien n'avait encore altéré ni froissé son cœur, d'une délicatesse presque sauvage, et l'accueil de ses deux parents le comprima douloureusement. Si, pour elle, la Bretagne avait été pleine de misère, elle avait été pleine d'affection. Si les vieux Lorrain

furent les commerçants les plus inhabiles, ils étaient les gens les plus aimants, les plus francs, les plus caressants du monde, comme tous les gens sans calcul. A Pen-Hoël, leur petite-fille n'avait pas eu d'autre éducation que celle de la nature. Pierrette allait à sa guise en bateau sur les étangs; elle courait par le bourg et par les champs en compagnie de Jacques Brigaut, son camarade, absolument comme Paul et Virginie. Fêtés, caressés tous deux par tout le monde, libres comme l'air, ils couraient après les mille joies de l'enfance: en été, ils allaient voir pêcher, ils prenaient des insectes, cueillaient des bouquets et jardinaient; en hiver, ils faisaient des glissoires, ils fabriquaient de joyeux palais, des bonshommes ou des boules de neige avec lesquelles ils se battaient. Toujours les bienvenus, ils recueillaient partout des sourires. Quand vint le temps d'apprendre, les désastres arrivèrent. Sans ressources après la mort de son père, Jacques fut mis par ses parents en apprentissage chez un menuisier, nourri par charité, comme plus tard Pierrette le fut à Saint-Jacques. Mais, jusque dans cet hospice particulier, la gentille Pierrette avait encore été choyée, caressée et protégée par tout le monde. Cette petite, accoutumée à tant d'affection, ne retrouvait pas chez ces parents tant désirés, chez ces parents si riches, cet air, cette parole, ces regards, ces façons que tout

le monde, même les étrangers et les conducteurs de diligence, avait eus pour elle. Aussi son étonnement, déjà grand, fut-il compliqué par le changement d'atmosphère morale où elle entrait. Le cœur a subitement froid ou chaud comme le corps. Sans savoir pourquoi, la pauvre enfant eut envie de pleurer : elle était fatiguée, elle dormit. Habituée à se lever de bonne heure, comme tous les enfants élevés à la campagne, Pierrette s'éveilla le lendemain deux heures avant la cuisinière. Elle s'habilla, piétina dans sa chambre au-dessus de sa cousine, regarda la petite place, essaya de descendre, fut stupéfaite de la beauté de l'escalier; elle l'examina dans ses détails, les patères, les cuivres, les ornements, les peintures, etc. Puis elle descendit, elle ne put ouvrir la porte du jardin, remonta, redescendit quand Adèle fut éveillée, et sauta dans le jardin; elle en prit possession, elle courut jusqu'à la rivière, s'ébahit du kiosque, entra dans le kiosque; elle eut à voir et à s'étonner de ce qu'elle voyait jusqu'au lever de sa cousine Sylvie. Pendant le déjeuner, sa cousine lui dit : « C'est donc toi, mon petit chou, qui trottais dès le jour dans l'escalier, et qui faisais ce tapage? Tu m'as si bien réveillée que je n'ai pu me rendormir. Il faudra être bien sage, bien gentille, et t'amuser sans bruit. Ton cousin n'aime pas le bruit.

— Tu prendras garde aussi à tes pieds, dit Ro-

gron. Tu es entrée avec tes souliers crottés dans le kiosque, et tu y as laissé tes pas écrits sur le parquet. Ta cousine aime bien la propreté. Une grande fille comme toi doit être propre. Tu n'étais donc pas propre en Bretagne? Mais c'est vrai, quand j'y allais acheter du fil, ça faisait pitié de les voir, ces sauvages-là! En tout cas, elle a bon appétit, dit Rogron en regardant sa sœur; on dirait qu'elle n'a pas mangé depuis trois jours. »

Ainsi, dès le premier moment, Pierrette fut blessée par les observations de sa cousine et de son cousin, blessée sans savoir pourquoi. Sa droite et franche nature, jusqu'alors abandonnée à elle-même, ignorait la réflexion. Incapable de trouver en quoi péchaient son cousin et sa cousine, elle devait être lentement éclairée par ses souffrances. Après le déjeuner, sa cousine et son cousin, heureux de l'étonnement de Pierrette et pressés d'en jouir, lui montrèrent leur beau salon pour lui apprendre à en respecter les somptuosités. Par suite de leur isolement, et poussés par cette nécessité morale de s'intéresser à quelque chose, les célibataires sont conduits à remplacer les affections naturelles par des affections factices, à aimer des chiens, des chats, des serins, leur servante ou leur directeur. Ainsi Rogron et Sylvie étaient arrivés à un amour immodéré pour leur mobilier et

pour leur maison, qui leur avaient coûté si cher. Sylvie avait fini, le matin, par aider Adèle en trouvant qu'elle ne savait pas nettoyer les meubles, les brosser et les maintenir dans leur neuf. Ce nettoyage fut bientôt une occupation pour elle. Aussi, loin de perdre de leur valeur, les meubles gagnaient-ils ! S'en servir sans les user, sans les tacher, sans égratigner les bois, sans effacer le vernis, tel était le problème. Cette occupation devint bientôt une manie de vieille fille. Sylvie eut dans une armoire des chiffons de laine, de la cire, du vernis, des brosses; elle apprit à les manier aussi bien qu'un ébéniste; elle avait ses plumeaux, ses serviettes à essuyer; enfin elle frottait sans courir aucune chance de se blesser : elle était si forte ! Le regard de son œil bleu, froid et rigide comme de l'acier, se glissait jusque sous les meubles à tout moment; aussi eussiez-vous plus facilement trouvé dans son cœur une corde sensible qu'un *mouton* sous une bergère.

Après ce qui s'était dit chez Mme Tiphaine, il fut impossible à Sylvie de reculer devant les trois cents francs. Pendant la première semaine, Sylvie fut donc entièrement occupée, et Pierrette incessamment distraite par les robes à commander, à essayer, par les chemises, les jupons de dessous à tailler, à faire coudre par des ouvrières à la journée. Pierrette ne savait pas coudre.

« Elle a été joliment élevée ! dit Rogron. Tu ne sais donc rien faire, ma petite biche ? »

Pierrette, qui ne savait qu'aimer, fit pour toute réponse un joli geste de petite fille.

« A quoi passais-tu donc le temps en Bretagne ? lui demanda Rogron.

— Je jouais, répondit-elle naïvement. Tout le monde jouait avec moi. Ma grand'mère et grand-papa, chacun me racontait des histoires. Ah ! l'on m'aimait bien.

— Ah ! répondait Rogron. Ainsi, *tu faisais du plus aisé.* »

Pierrette ne comprit pas cette plaisanterie de la rue Saint-Denis, elle ouvrit de grands yeux.

« Elle est sotte comme un panier, dit Sylvie à Mlle Borain, la plus habile ouvrière de Provins.

— C'est si jeune ! » dit l'ouvrière en regardant Pierrette, dont le petit museau fin était tendu vers elle d'un air rusé.

Pierrette préférait les ouvrières à ses deux parents ; elle était coquette pour elles, elle les regardait travaillant, elle leur disait ces jolis mots, les fleurs de l'enfance, que comprimaient déjà Rogron et Sylvie par la peur ; car ils aimaient à imprimer aux subordonnés une terreur salutaire. Les ouvrières étaient enchantées de Pierrette. Cependant le trousseau ne se complétait pas sans de terribles interjections.

« Cette petite fille va nous coûter les yeux de la tête ! disait Sylvie à son frère.

— Tiens-toi donc, ma petite ! Que diable, c'est pour toi, ce n'est pas pour moi, disait-elle à Pierrette quand on lui prenait mesure de quelque ajustement.

— Laisse donc travailler Mlle Borain, ce n'est pas toi qui payeras sa journée ! disait-elle en lui voyant demander quelque chose à la première ouvrière.

— Mademoiselle, disait Mlle Borain, faut-il coudre ceci en points arrière ?

— Oui, faites solidement ; je n'ai pas envie de recommencer encore un pareil trousseau tous les jours. »

Il en fut de la cousine comme de la maison. Pierrette dut être mise aussi bien que la petite de Mme Garceland. Elle eut des brodequins à la mode, en peau bronzée, comme en avait la petite Tiphaine. Elle eut des bas de coton très-fins, un corset de la meilleure faiseuse, une robe de reps bleu, une jolie pèlerine doublée de taffetas blanc, toujours pour lutter avec la petite de Mme Julliard la jeune. Aussi le dessous fut-il en harmonie avec le dessus, tant Sylvie avait peur de l'examen et du coup d'œil des mères de famille. Pierrette eut de jolies chemises en madapolam. Mlle Borain dit que les petites de Mme la sous-préfète por-

taient des pantalons en percale brodés et garnis, le dernier genre enfin. Pierrette eut des pantalons à manchettes. On lui commanda une charmante capote de velours bleu doublée de satin blanc, semblable à celle de la petite Martener. Pierrette fut ainsi la plus délicieuse petite fille de tout Provins. Le dimanche, à l'église, au sortir de la messe, toutes les dames l'embrassèrent. Mmes Tiphaine, Garceland, Galardon, Auffray, Lesourd, Martener, Guépin, Julliard, raffolèrent de la charmante Bretonne. Cette émeute flatta l'amour-propre de la vieille Sylvie, qui, dans sa bienfaisance, voyait moins Pierrette qu'un triomphe de vanité. Cependant Sylvie devait finir par s'offenser des succès de sa cousine, et voici comment : on lui demanda Pierrette, et, toujours pour triompher de ces dames, elle accorda Pierrette. On venait chercher Pierrette, qui fit des parties de jeu, des dînettes avec les petites filles de ces dames. Pierrette réussit infiniment mieux que les Rogron. Mlle Sylvie se choqua de voir Pierrette demandée chez les autres sans que les autres vinssent trouver Pierrette. La naïve enfant ne dissimula point les plaisirs qu'elle goûtait chez Mmes Tiphaine, Martener, Galardon, Julliard, Lesourd, Auffray, Garceland, dont les amitiés contrastaient étrangement avec les tracasseries de sa cousine et de son cousin. Une mère eût été très-heureuse du bonheur

de son enfant; mais les Rogron avaient pris Pierrette pour eux et non pour elle : leurs sentiments, loin d'être paternels, étaient entachés d'égoïsme et d'une sorte d'exploitation commerciale.

Le beau trousseau, les belles robes des dimanches et les robes de tous les jours commencèrent le malheur de Pierrette. Comme tous les enfants libres de leurs amusements et habitués à suivre les inspirations de leur fantaisie, elle usait effroyablement vite ses souliers, ses brodequins, ses robes, et surtout ses pantalons à manchettes. Une mère, en réprimandant son enfant, ne pense qu'à lui; sa parole est douce, elle ne la grossit que poussée à bout et quand l'enfant a des torts; mais, dans la grande question des habillements, les écus des deux cousins étaient la première raison : il s'agissait d'eux et non de Pierrette. Les enfants ont le flairer de la race canine pour les torts de ceux qui les gouvernent : ils sentent admirablement s'ils sont aimés ou tolérés. Les cœurs purs sont plus choqués par les nuances que par les contrastes : un enfant ne comprend pas encore le mal, mais il sait quand on froisse le sentiment du beau que la nature a mis en lui. Les conseils que s'attirait Pierrette sur la tenue que doivent avoir les jeunes filles bien élevées, sur la modestie et sur l'économie, étaient le corollaire de ce thème principal : *Pierrette nous ruine!* Ces gronderies,

qui eurent un funeste résultat pour Pierrette, ramenèrent les deux célibataires vers l'ancienne ornière commerciale d'où leur établissement à Provins les avait divertis, et où leur nature allait s'épanouir et fleurir. Habitués à régenter, à faire des observations, à commander, à reprendre vertement leurs commis, Rogron et sa sœur périssaient faute de victimes. Les petits esprits ont besoin de despotisme pour le jeu de leurs nerfs, comme les grandes âmes ont soif d'égalité pour l'action du cœur. Or les êtres étroits s'étendent aussi bien par la persécution que par la bienfaisance : ils peuvent s'attester leur puissance par un empire ou cruel ou charitable sur autrui ; mais ils vont du côté où les pousse leur tempérament. Ajoutez le véhicule de l'intérêt, et vous aurez l'énigme de la plupart des choses sociales. Dès lors Pierrette devint extrêmement nécessaire à l'existence de ses cousins. Depuis son arrivée, les Rogron avaient été très-occupés par le trousseau, puis retenus par le neuf de la commensalité. Toute chose nouvelle, un sentiment et même une domination, a ses plis à prendre. Sylvie commença par dire à Pierrette *ma petite ;* elle quitta *ma petite* pour *Pierrette* tout court. Les réprimandes, d'abord aigres-douces, devinrent vives et dures. Dès qu'ils entrèrent dans cette voie, le frère et la sœur y firent de rapides progrès : ils ne s'ennuyaient plus ! Ce

ne fut pas le complot d'êtres méchants et cruels, ce fut l'instinct d'une tyrannie imbécile. Le frère et la sœur se crurent utiles à Pierrette, comme jadis ils se croyaient utiles à leurs apprentis. Pierrette, dont la sensibilité vraie, noble, excessive, était l'antipode de la sécheresse des Rogron, avait les reproches en horreur; elle était atteinte si vivement que deux larmes mouillaient aussitôt ses beaux yeux purs. Elle eut beaucoup à combattre avant de réprimer son adorable vivacité qui plaisait tant au dehors; elle la déployait chez les mères de ses petites amies; mais au logis, vers la fin du premier mois, elle commençait à demeurer passive, et Rogron lui demanda si elle était malade. A cette étrange interrogation, elle bondit au bout du jardin pour y pleurer au bord de la rivière, où ses larmes tombèrent comme un jour elle devait tomber elle-même dans le torrent social. Un jour, malgré ses soins, l'enfant fit un accroc à sa belle robe de reps chez Mme Tiphaine, où elle était allée jouer par une belle journée. Elle fondit en pleurs aussitôt, en prévoyant la cruelle réprimande qui l'attendait au logis. Questionnée, il lui échappa quelques paroles sur sa terrible cousine, au milieu de ses larmes. La belle Mme Tiphaine avait du reps pareil, elle remplaça le lé elle-même. Mlle Rogron apprit le tour que, suivant son expression, lui avait joué cette satanée petite fille.

Dès ce moment, elle ne voulut plus donner Pierrette à *ces dames*.

La nouvelle vie qu'allait mener Pierrette à Provins devait se scinder en trois phases bien distinctes. La première, celle où elle eut une espèce de bonheur mélangé par les caresses froides des deux célibataires et par des gronderies ardentes pour elle, dura trois mois. La défense d'aller voir ses petites amies, appuyée sur la nécessité de commencer à apprendre tout ce que devait savoir une jeune fille bien élevée, termina la première phase de la vie de Pierrette à Provins, le seul temps où l'existence lui parut supportable.

Ces mouvements intérieurs produits chez les Rogron par le séjour de Pierrette furent étudiés par Vinet et par le colonel avec la précaution de renards se proposant d'entrer dans un poulailler, et inquiets d'y voir un être nouveau. Tous deux venaient de loin en loin, pour ne pas effaroucher Mlle Sylvie; ils causaient avec Rogron sous divers prétextes, et s'impatronisaient avec une réserve et des façons que le grand Tartufe eût admirées. Le colonel et l'avocat passèrent la soirée chez les Rogron, le jour même où Sylvie avait refusé de donner Pierrette à la belle Mme Tiphaine en termes très-amers. En apprenant ce refus, le colonel et l'avocat se regardèrent en gens à qui Provins était connu.

« Elle a positivement voulu vous faire une sot-

tise, dit l'avocat. Il y a longtemps que nous avons prévenu Rogron de ce qui vous est arrivé. Il n'y a rien de bon à gagner avec ces gens-là.

— Qu'attendre du parti antinational? s'écria le colonel en refrisant ses moustaches et interrompant l'avocat. Si nous avions cherché à vous détourner d'eux, vous auriez pensé que nous avions des motifs de haine pour vous parler ainsi. Mais pourquoi, mademoiselle, si vous aimez à faire votre petite partie, ne joueriez-vous pas le boston, le soir, chez vous? Est-il donc impossible de remplacer des crétins comme ces Julliard? Vinet et moi nous savons le boston, nous finirons par trouver un quatrième. Vinet peut vous présenter sa femme; elle est gentille, et, de plus, c'est une Chargebœuf. Vous ne ferez pas comme ces guenons de la haute ville; vous ne demanderez pas des toilettes de duchesse à une bonne petite femme de ménage que l'infamie de sa famille oblige à tout faire chez elle, et qui unit le courage d'un lion à la douceur d'un agneau. »

Sylvie Rogron montra ses longues dents jaunes en souriant au colonel, qui soutint très-bien ce phénomène horrible et prit même un air flatteur.

« Si nous ne sommes que quatre, le boston n'aura pas lieu tous les soirs, répondit-elle.

— Que voulez-vous que fasse un vieux grognard comme moi, qui n'ai plus qu'à manger mes pen-

sions ? L'avocat est toujours libre le soir. D'ailleurs vous aurez du monde, je vous en promets, ajouta-t-il d'un air mystérieux.

— Il suffirait, dit Vinet, de se poser franchement contre les ministériels de Provins et de leur tenir tête ; vous verriez combien l'on vous aimerait dans Provins, vous auriez bien du monde pour vous. Vous feriez enrager les Tiphaine en leur opposant votre salon. Eh bien ! nous rirons des autres, si les autres rient de nous. La clique ne se gêne guère à votre égard !

— Comment ? » dit Sylvie.

En province, il existe plus d'une soupape par laquelle les commérages s'échappent d'une société dans l'autre. Vinet avait su tous les propos tenus sur les Rogron dans les salons d'où les deux merciers étaient définitivement bannis. Le juge suppléant, l'archéologue Desfondrillès n'était d'aucun parti. Ce juge, comme quelques autres personnes indépendantes, racontait tout ce qu'il entendait dire, par suite des habitudes de la province, et Vinet avait fait son profit de ces bavardages. Ce malicieux avocat envenima les plaisanteries de Mme Tiphaine en les répétant. En révélant les mystifications auxquelles Rogron et Sylvie s'étaient prêtés, il alluma la colère et réveilla l'esprit de vengeance chez ces deux natures sèches, qui voulaient un aliment pour leurs petites passions.

Quelques jours après, Vinet amena sa femme, personne bien élevée, timide, ni laide ni jolie, très-douce et sentant vivement son malheur. Mme Vinet était blonde, un peu fatiguée par les soins de son pauvre ménage, et très-simplement mise. Aucune femme ne pouvait plaire davantage à Sylvie. Mme Vinet supporta les airs de Sylvie, et plia sous elle en femme accoutumée à plier. Il y avait sur son front bombé, sur ses joues de rose du Bengale, dans son regard lent et tendre, les traces de ces méditations profondes, de cette pensée perspicace que les femmes habituées à souffrir ensevelissent dans un silence absolu. L'influence du colonel, qui déployait pour Sylvie des grâces courtisanesques arrachées en apparence à sa brusquerie militaire, et celle de l'adroit Vinet, atteignirent bientôt Pierrette. Renfermée au logis ou ne sortant plus qu'en compagnie de sa vieille cousine, Pierrette, ce joli écureuil, fut à tout moment atteinte par : « Ne touche pas à cela, Pierrette ! » et par des sermons continuels sur la manière de se tenir. Pierrette se courbait la poitrine et tendait le dos ; sa cousine la voulait droite comme elle, qui ressemblait à un soldat présentant les armes à son colonel ; elle lui appliquait parfois de petites tapes dans le dos pour la redresser. La libre et joyeuse fille du Marais apprit à réprimer ses mouvements, à imiter un automate.

Un soir, qui marqua le commencement de la seconde période, Pierrette, que les trois habitués n'avaient pas vue au salon pendant la soirée, vint embrasser ses parents et saluer la compagnie avant de s'aller coucher. Sylvie avança froidement sa joue à cette charmante enfant, comme pour se débarrasser de son baiser. Le geste fut si cruellement significatif, que les larmes de Pierrette jaillirent.

« T'es-tu piquée, ma petite Pierrette? lui dit l'atroce Vinet.

— Qu'avez-vous donc? lui demanda sévèrement Sylvie?

— Rien, dit la pauvre enfant en allant embrasser son cousin.

— Rien? reprit Sylvie. On ne pleure pas sans raison.

— Qu'avez-vous, ma petite belle? lui dit Mme Vinet.

— Ma cousine riche ne me traite pas si bien que ma pauvre grand'mère!

— Votre grand'mère vous a pris votre fortune, dit Sylvie, et votre cousine vous laissera la sienne. »

Le colonel et l'avocat se regardèrent à la dérobée.

« J'aime mieux être volée et aimée, dit Pierrette.

— Eh bien! l'on vous renverra d'où vous venez.

— Mais qu'a-t-elle donc fait, cette chère petite? » dit Mme Vinet.

Vinet jeta sur sa femme ce terrible regard, fixe et froid, des gens qui exercent une domination absolue. La pauvre ilote, incessamment punie de n'avoir pas eu la seule chose qu'on voulût d'elle, une fortune, reprit ses cartes.

« Ce qu'elle a fait? s'écria Sylvie en relevant la tête par un mouvement si brusque que les giroflées jaunes de son bonnet s'agitèrent. Elle ne sait quoi s'inventer pour nous contrarier : elle a ouvert ma montre pour en connaître le mécanisme, elle a touché la roue et a cassé le grand ressort. Mademoiselle n'écoute rien. Je suis toute la journée à lui recommander de prendre garde à tout, et c'est comme si je parlais à cette lampe. »

Pierrette, honteuse d'être réprimandée en présence des étrangers, sortit tout doucement.

« Je me demande comment dompter la turbulence de cette enfant, dit Rogron.

— Mais elle est assez âgée pour aller en pension, » dit Mme Vinet.

Un nouveau regard de Vinet imposa silence à sa femme, à laquelle il s'était bien gardé de confier ses plans et ceux du colonel sur les deux célibataires.

« Voilà ce que c'est que de se charger des enfants d'autrui! s'écria le colonel. Vous pou-

viez encore en avoir à vous, vous ou votre frère; pourquoi ne vous mariez-vous pas l'un ou l'autre? »

Sylvie regarda très-agréablement le colonel : elle rencontrait pour la première fois de sa vie un homme à qui l'idée qu'elle aurait pu se marier ne paraissait pas absurde.

« Mais Mme Vinet a raison, s'écria Rogron, ça ferait tenir Pierrette tranquille. Un maître ne coûtera pas grand'chose! »

Le mot du colonel préoccupait tellement Sylvie qu'elle ne répondit pas à Rogron.

« Si vous vouliez faire seulement le cautionnement du journal d'opposition dont nous parlions, vous trouveriez un maître pour votre petite cousine dans l'éditeur responsable; nous prendrions ce pauvre maître d'école victime des envahissements du clergé. Ma femme a raison : Pierrette est un diamant brut qu'il faut polir, dit Vinet à Rogron.

— Je croyais que vous étiez baron, dit Sylvie au colonel durant une donne et après une longue pause pendant laquelle chaque joueur resta pensif.

— Oui; mais, nommé en 1814 après la bataille de Nangis, où mon régiment a fait des miracles, ai-je eu l'argent et les protections nécessaires pour me mettre en règle à la chancellerie? Il en sera

de la baronnie comme du grade de général, que j'ai eu en 1815; il faut une révolution pour me les rendre.

— Si vous pouviez garantir le cautionnement par une hypothèque, répondit enfin Rogron, je pourrais le faire.

— Mais cela peut s'arranger avec Cournant, répliqua Vinet. Le journal amènera le triomphe du colonel et rendrait votre salon plus puissant que celui des Tiphaine et consorts.

— Comment cela? » dit Sylvie.

Au moment où, pendant que sa femme donnait les cartes, l'avocat expliquait l'importance que Rogron, le colonel et lui, Vinet, acquerraient par la publication d'une feuille indépendante pour l'arrondissement de Provins, Pierrette fondait en larmes; son cœur et son intelligence étaient d'accord : elle trouvait sa cousine beaucoup plus en faute qu'elle. L'enfant du Marais comprenait instinctivement combien la charité, la bienfaisance doivent être absolues. Elle haïssait ses belles robes et tout ce qui se faisait pour elle. On lui vendait les bienfaits trop cher. Elle pleurait de dépit d'avoir donné prise sur elle, et prenait la résolution de se conduire de façon à réduire ses parents au silence, pauvre enfant! Elle pensait alors combien Brigaut avait été grand en lui donnant ses économies. Elle croyait son malheur au comble, et ne savait pas qu'en ce

moment il se décidait au salon une nouvelle infortune pour elle. En effet, quelques jours après Pierrette eut un maître d'écriture. Elle dut apprendre à lire, à écrire et à compter. L'éducation de Pierrette produisit d'énormes dégâts dans la maison des Rogron. Ce fut l'encre sur les tables, sur les meubles, sur les vêtements; puis les cahiers d'écriture, les plumes égarées partout, la poudre sur les étoffes, les livres déchirés, écornés, pendant qu'elle apprenait ses leçons. On lui parlait déjà, et dans quels termes! de la nécessité de gagner son pain, de n'être à charge à personne. En écoutant ces horribles avis, Pierrette sentait une douleur dans sa gorge : il s'y faisait une contraction violente, son cœur battait à coups précipités. Elle était obligée de retenir ses pleurs; car on lui demandait compte de ses larmes comme d'une offense envers la bonté de ses magnanimes parents. Rogron avait trouvé la vie qui lui était propre : il grondait Pierrette comme autrefois ses commis; il allait la chercher au milieu de ses jeux pour la contraindre à étudier, il lui faisait répéter ses leçons, il était le féroce maître d'étude de cette pauvre enfant. Sylvie, de son côté, regardait comme un devoir d'apprendre à Pierrette le peu qu'elle savait des ouvrages de femme. Ni Rogron ni sa sœur n'avaient de douceur dans le caractère. Ces esprits étroits, qui d'ailleurs éprouvaient un plaisir réel à taquiner cette pauvre petite,

passèrent insensiblement de la douceur à la plus excessive sévérité. Leur sévérité fut amenée par la prétendue mauvaise volonté de cette enfant, qui, commencée trop tard, avait l'entendement dur. Ses maîtres ignoraient l'art de donner aux leçons une forme appropriée à l'intelligence de l'élève, ce qui marque la différence de l'éducation particulière à l'éducation publique. Aussi la faute était-elle bien moins celle de Pierrette que celle de ses parents. Elle mit donc un temps infini pour apprendre les éléments. Pour un rien, elle était appelée bête et stupide, sotte et maladroite. Pierrette, incessamment maltraitée en paroles, ne rencontra chez ses deux parents que des regards froids. Elle prit l'attitude hébétée des brebis : elle n'osa plus rien faire en voyant ses actions mal jugées, mal accueillies, mal interprétées. En toute chose elle attendit le bon plaisir, les ordres de sa cousine, garda ses pensées pour elle et se renferma dans une obéissance passive. Ses brillantes couleurs commencèrent à s'éteindre. Elle se plaignit parfois de souffrir. Quand sa cousine lui demanda : « Où? » la pauvre petite, qui ressentait des douleurs générales, répondit : « Partout.

— A-t-on jamais vu souffrir partout? Si vous souffriez partout, vous seriez déjà morte! répondit Sylvie.

— On souffre à la poitrine, disait Rogron l'épi-

logueur, on a mal aux dents, à la tête, aux pieds, au ventre; mais on n'a jamais vu avoir mal partout. Qu'est-ce que c'est que cela, partout? Avoir mal partout, c'est n'avoir mal *nune* part. Sais-tu ce que tu fais? tu parles pour ne rien dire. »

Pierrette finit par se taire en voyant ses naïves observations de jeune fille, les fleurs de son esprit naissant, accueillies par des lieux communs que son bon sens lui signalait comme ridicules.

« Tu te plains, et tu as un appétit de moine! » lui disait Rogron.

La seule personne qui ne blessait point cette chère fleur si délicate était la grosse servante, Adèle. Adèle allait bassiner le lit de cette petite fille, mais en cachette depuis le soir où, surprise à donner cette douceur à la jeune héritière de ses maîtres, elle fut grondée par Sylvie.

« Il faut élever les enfants à la dure, on leur fait ainsi des tempéraments forts. Est-ce que nous nous en sommes plus mal portés, mon frère et moi? dit Sylvie. Vous feriez de Pierrette une *picheline*, » mot du vocabulaire Rogron pour peindre les gens souffreteux et pleurards.

Les expressions caressantes de cet ange étaient reçues comme des grimaces. Les roses d'affection qui s'élevaient si fraîches, si gracieuses dans cette jeune âme, et qui voulaient s'épanouir au dehors, étaient impitoyablement écrasées. Pierrette recevait

les coups les plus durs aux endroits tendres de son cœur. Si elle essayait d'adoucir ces deux féroces natures par des chatteries, elle était accusée de se livrer à sa tendresse par intérêt.

« Dis-moi tout de suite ce que tu veux, s'écriait brutalement Rogron ; tu ne me câlines certes pas pour rien. »

Ni la sœur ni le frère n'admettaient l'affection, et Pierrette était toute affection. Le colonel Gouraud, jaloux de plaire à Mlle Rogron, lui donnait raison en tout ce qui concernait Pierrette. Vinet appuyait également les deux parents en tout ce qu'ils disaient contre Pierrette ; il attribuait tous les prétendus méfaits de cette ange à l'entêtement du caractère breton, et prétendait qu'aucune puissance, aucune volonté n'en venait à bout. Rogron et sa sœur étaient adulés avec une finesse excessive par ces deux courtisans, qui avaient fini par obtenir de Rogron le cautionnement du journal *le Courrier de Provins*, et de Sylvie cinq mille francs d'actions. Le colonel et l'avocat se mirent en campagne. Ils placèrent cent actions de cinq cents francs parmi les électeurs propriétaires de biens nationaux à qui les journaux libéraux faisaient concevoir des craintes, parmi les fermiers et parmi les gens dits indépendants. Ils finirent même par étendre leurs ramifications dans le département, et au delà dans quelques communes limitrophes.

Chaque actionnaire fut naturellement abonné. Puis les annonces judiciaires et autres se divisèrent entre *la Ruche* et *le Courrier*. Le premier numéro du journal fit un pompeux éloge de Rogron. Rogron était présenté comme le Laffitte de Provins. Quand l'esprit public eut une direction, il fut facile de voir que les prochaines élections seraient vivement disputées. La belle Mme Tiphaine fut au désespoir.

« J'ai, disait-elle en lisant un article dirigé contre elle et contre Julliard, j'ai malheureusement oublié qu'il y a toujours un fripon non loin d'une dupe, et que la sottise attire toujours un homme d'esprit de l'espèce des renards. »

Dès que le journal flamba dans un rayon de vingt lieues, Vinet eut un habit neuf, des bottes, un gilet et un pantalon décents. Il arbora le fameux chapeau gris des libéraux et laissa voir son linge. Sa femme prit une servante et parut mise comme devait l'être la femme d'un homme influent; elle eut de jolis bonnets. Par calcul, Vinet fut reconnaissant. L'avocat et son ami Cournant, le notaire des libéraux et l'antagoniste d'Auffray, devinrent les conseils des Rogron, auxquels ils rendirent deux grands services. Les baux faits par Rogron père en 1815, dans des circonstances malheureuses, allaient expirer. L'horticulture et les cultures maraîchères avaient pris d'énormes développements

autour de Provins. L'avocat et le notaire se mirent en mesure de procurer aux Rogron une augmentation de quatorze cents francs dans leurs revenus par les nouvelles locations. Vinet gagna deux procès relatifs à des plantations d'arbres contre deux communes, et dans lesquels il s'agissait de cinq cents peupliers. L'argent des peupliers, celui des économies des Rogron, qui depuis trois ans plaçaient annuellement six mille francs à gros intérêts, fut employé très-habilement à l'achat de plusieurs enclaves. Enfin Vinet entreprit et mit à fin l'expropriation de quelques-uns des paysans à qui Rogron père avait prêté son argent, et qui s'étaient tués à cultiver et amender leurs terres pour pouvoir payer, mais vainement. L'échec porté par la construction de la maison au capital des Rogron fut donc largement réparé. Leurs biens, situés autour de Provins, choisis par leur père comme savent choisir les aubergistes, divisés par petites cultures dont la plus considérable n'était pas de cinq arpents, loués à des gens extrêmement solvables, presque tous possesseurs de quelques morceaux de terre, et avec hypothèque pour sûreté des fermages, rapportèrent à la Saint-Martin de novembre 1826 cinq mille francs. Les impôts étaient à la charge des fermiers, et il n'y avait aucun bâtiment à réparer ou à assurer contre l'incendie. Le frère et la sœur possédaient chacun quatre mille

six cents francs en cinq pour cent, et, comme cette valeur dépassait le pair, l'avocat les prêcha pour en opérer le remplacement en terres, leur promettant, à l'aide du notaire, de ne pas leur faire perdre un liard d'intérêt au change.

A la fin de cette seconde période, la vie fut si dure pour Pierrette, l'indifférence des habitués de la maison et la sottise grondeuse, le défaut d'affection de ses parents devinrent si corrosifs, elle sentit si bien souffler sur elle le froid humide de la tombe, qu'elle médita le projet hardi de s'en aller à pied, sans argent, en Bretagne, y retrouver sa grand'mère et son grand-père Lorrain. Deux événements l'en empêchèrent. Le bonhomme Lorrain mourut; Rogron fut nommé tuteur de sa cousine par un conseil de famille tenu à Provins. Si la grand'mère eût succombé la première, il est à croire que Rogron, conseillé par Vinet, eût redemandé les huit mille francs de Pierrette, et réduit le grand-père à l'indigence.

« Mais vous pouvez hériter de Pierrette, lui dit Vinet avec un affreux sourire. On ne sait ni qui vit ni qui meurt! »

Éclairé par ce mot, Rogron ne laissa en repos la veuve Lorrain, débitrice de sa petite-fille, qu'après lui avoir fait assurer à Pierrette la nu-propriété des huit mille francs par une donation entre vifs, dont les frais furent payés par lui.

Pierrette fut étrangement saisie par ce deuil. Au moment où elle recevait ce coup horrible, il fut question de lui faire faire sa première communion : autre événement dont les obligations retinrent Pierrette à Provins. Cette cérémonie nécessaire et si simple allait amener de grands changements chez les Rogron. Sylvie apprit que M. le curé Péroux instruisait les petites Julliard, Lesourd, Garceland et autres. Elle se piqua d'honneur, et voulut avoir pour Pierrette le propre vicaire de l'abbé Péroux, M. Habert, un homme qui passait pour appartenir à la congrégation, très-zélé pour les intérêts de l'Église, très-redouté dans Provins, et qui cachait une grande ambition sous une sévérité de principes absolus. La sœur de ce prêtre, une fille d'environ trente ans, tenait une pension de demoiselles dans la ville. Le frère et la sœur se ressemblaient : tous deux maigres, jaunes, à cheveux noirs, atrabilaires. En Bretonne bercée dans les pratiques et la poésie du catholicisme, Pierrette ouvrit son cœur et ses oreilles à la parole de ce prêtre imposant. Les souffrances disposent à la dévotion, et presque toutes les jeunes filles, poussées par une tendresse instinctive, inclinent au mysticisme, le côté profond de la religion. Le prêtre sema donc le grain de l'Évangile et les dogmes de l'Église dans un terrain excellent. Il changea complétement les dispositions de Pierrette. Pierrette

aima Jésus-Christ présenté dans la communion aux jeunes filles comme un céleste fiancé; ses souffrances physiques et morales eurent un sens; elle fut instruite à voir en toute chose le doigt de Dieu. Son âme, si cruellement frappée dans cette maison sans qu'elle pût accuser ses parents, se réfugia dans cette sphère où montent tous les malheureux, soutenus sur les ailes des trois vertus théologales. Elle abandonna donc ses idées de fuite. Sylvie, étonnée de cette métamorphose opérée en Pierrette par M. Habert, fut prise de curiosité. Dès lors, tout en préparant Pierrette à faire sa première communion, M. Habert conquit à Dieu l'âme, jusqu'alors égarée, de Mlle Sylvie. Sylvie tomba dans la dévotion. Denis Rogron, sur lequel le prétendu jésuite ne put mordre, car alors l'esprit de S. M. libérale feu le Constitutionnel Ier était plus fort sur certains niais que l'esprit de l'Église, Denis resta fidèle au colonel Gouraud, à Vinet et au libéralisme.

Mlle Rogron fit naturellement la connaissance de Mlle Habert, avec laquelle elle sympathisa parfaitement. Ces deux filles s'aimèrent comme deux sœurs qui s'aiment. Mlle Habert offrit de prendre Pierrette chez elle et d'éviter à Sylvie les ennuis et les embarras d'une éducation; mais le frère et la sœur répondirent que l'absence de Pierrette leur ferait un trop grand vide à la maison. L'attachement des

Rogron à leur petite cousine parut excessif. En voyant l'entrée de Mlle Habert dans la place, le colonel Gouraud et l'avocat Vinet prêtèrent à l'ambitieux vicaire, dans l'intérêt de sa sœur, le plan matrimonial formé par le colonel.

« Votre sœur veut vous marier, dit l'avocat à l'ex-mercier.

— A l'encontre de qui? fit Rogron.

— Avec cette vieille sibylle d'institutrice, s'écria le vieux colonel en caressant ses moustaches.

— Elle ne m'en a rien dit, » répondit naïvement Rogron.

Une fille absolue comme l'était Sylvie devait faire des progrès dans la voie du salut. L'influence du prêtre allait grandir dans cette maison, appuyée par Sylvie qui disposait de son frère. Les deux libéraux, qui s'effrayèrent justement, comprirent que, si le prêtre avait résolu de marier sa sœur avec Rogron, union infiniment plus sortable que celle de Sylvie et du colonel, il pousserait Sylvie aux pratiques les plus violentes de la religion, et ferait mettre Pierrette au couvent. Ils pouvaient donc perdre le prix de dix-huit mois d'efforts, de lâchetés et de flatteries. Ils furent saisis d'une effroyable et sourde haine contre le prêtre et sa sœur; et, néanmoins, ils sentirent la nécessité, pour les suivre pied à pied, de bien vivre avec eux. M. et Mlle Habert, qui savaient le whist et le boston,

vinrent tous les soirs. L'assiduité des uns excita l'assiduité des autres. L'avocat et le colonel se sentirent en tête des adversaires aussi forts qu'eux, pressentiment que partagèrent M. et Mlle Habert. Cette situation respective était déjà un combat. De même que le colonel faisait goûter à Sylvie les douceurs inespérées d'une recherche en mariage, car elle avait fini par voir un homme digne d'elle dans Gouraud, de même Mlle Habert enveloppa l'ex-mercier de la ouate de ses attentions, de ses paroles et de ses regards. Aucun des deux partis ne pouvait se dire ce grand mot de haute politique : « Partageons ! » Chacun voulait sa proie. D'ailleurs les deux fins renards de l'opposition provinoise, opposition qui grandissait, eurent le tort de se croire plus forts que le sacerdoce : ils firent feu les premiers. Vinet, dont la reconnaissance fut réveillée par les doigts crochus de l'intérêt personnel, alla chercher Mlle de Chargebœuf et sa mère. Ces deux femmes possédaient environ deux mille livres de rente, et vivaient péniblement à Troyes. Mlle Bathilde de Chargebœuf était une de ces magnifiques créatures qui croient aux mariages par amour et changent d'opinion vers leur vingt-cinquième année en se trouvant toujours filles. Vinet sut persuader à Mme de Chargebœuf de joindre ses deux mille francs avec les mille écus qu'il gagnait depuis l'établissement du journal, et de venir vivre en famille

à Provins, où Bathilde épouserait, dit-il, un imbécile nommé Rogron, et pourrait, spirituelle comme elle était, rivaliser la belle Mme Tiphaine. L'accession de Mme et de Mlle de Chargebœuf au ménage et aux idées de Vinet donna la plus grande consistance au parti libéral. Cette jonction consterna l'aristocratie de Provins et le parti des Tiphaine. Mme de Bréautey, désespérée de voir deux femmes nobles ainsi égarées, les pria de venir chez elle. Elle gémit des fautes commises par les royalistes, et devint furieuse contre ceux de Troyes en apprenant la situation de la mère et de la fille.

« Comment! il ne s'est pas trouvé quelque vieux gentilhomme campagnard pour épouser cette chère petite faite pour devenir une châtelaine? disait-elle. Ils l'ont laissée monter en graine, et elle va se jeter à la tête d'un Rogron. »

Elle remua tout le département sans pouvoir y trouver un seul gentilhomme capable d'épouser une fille dont la mère n'avait que deux mille livres de rente. Le parti des Tiphaine et le sous-préfet se mirent aussi, mais trop tard, à la recherche de cet inconnu. Mme de Bréautey porta de terribles accusations contre l'égoïsme qui dévorait la France, fruit du matérialisme et de l'empire accordé par les lois à l'argent : la noblesse n'était plus rien! la beauté plus rien! Des Rogron, des Vinet livraient combat au roi de France!

Bathilde de Chargebœuf n'avait pas seulement sur sa rivale l'avantage incontestable de la beauté, mais encore celui de la toilette. Elle était d'une blancheur éclatante. A vingt-cinq ans, ses épaules entièrement développées, ses belles formes avaient une plénitude exquise. La rondeur de son cou, la pureté de ses attaches, la richesse de sa chevelure d'un blond élégant, la grâce de son sourire, la forme distinguée de sa tête, le port et la coupe de sa figure, ses beaux yeux bien placés sous un front bien taillé, ses mouvements nobles et de bonne compagnie, et sa taille encore svelte, tout en elle s'harmoniait. Elle avait une belle main et le pied étroit. Sa santé lui donnait peut-être l'air d'une belle fille d'auberge; « mais ce ne devait pas être un défaut aux yeux d'un Rogron, » dit la belle Mme Tiphaine. Mlle de Chargebœuf parut la première fois assez simplement mise. Sa robe de mérinos brun festonnée d'une broderie verte était décolletée ; mais un fichu de tulle bien tendu par des cordons intérieurs couvrait ses épaules, son dos et le corsage, en s'entr'ouvrant néanmoins par devant, quoique le fichu fût fermé par une *sévigné*. Sous ce délicat réseau, les beautés de Bathilde étaient encore plus coquettes, plus séduisantes. Elle ôta son chapeau de velours et son châle en arrivant, et montra ses jolies oreilles ornées de pendeloques en or. Elle avait une petite jeannette

en velours qui brillait sur son cou comme l'anneau noir que la fantasque nature met à la queue d'un angora blanc. Elle savait toutes les malices des filles à marier : agiter ses mains en relevant des boucles qui ne se sont pas dérangées, faire voir ses poignets en priant Rogron de lui rattacher une manchette ; ce à quoi le malheureux ébloui se refusait brutalement, cachant ainsi ses émotions sous une fausse indifférence. La timidité du seul amour que ce mercier devait éprouver dans sa vie eut toutes les allures de la haine. Sylvie autant que Céleste Habert s'y méprirent, mais non l'avocat, l'homme supérieur de cette société stupide, et qui n'avait que le prêtre pour adversaire, car le colonel fut longtemps son allié.

De son côté, le colonel se conduisit dès lors envers Sylvie comme Bathilde envers Rogron. Il mit du linge blanc tous les soirs, il eut des cols de velours sur lesquels se détachait bien sa martiale figure relevée par les deux bouts du col blanc de sa chemise ; il adopta le gilet de piqué blanc et se fit faire une redingote neuve en drap bleu, où brillait sa rosette rouge, le tout sous prétexte de faire honneur à la belle Bathilde. Il ne fuma plus passé deux heures. Ses cheveux grisonnants furent rabattus en ondes sur son crâne à ton d'ocre. Il prit enfin l'extérieur et l'attitude d'un chef de parti, d'un homme qui se disposait à mener les enne-

mis de la France, les Bourbons enfin, tambour battant.

Le satanique avocat et le rusé colonel jouèrent à M. et à Mlle Habert un tour encore plus cruel que la présentation de la belle Mlle de Chargebœuf, jugée par le parti libéral et chez les Bréautey comme dix fois plus belle que la belle Mme Tiphaine. Ces deux grands politiques de petite ville firent croire de proche en proche que M. Habert entrait dans toutes leurs idées. Provins parla bientôt de lui comme d'un prêtre libéral. Mandé promptement à l'évêché, M. Habert fut forcé de renoncer à ses soirées chez les Rogron; mais sa sœur y alla toujours. Le salon Rogron fut dès lors constitué et devint une puissance.

Aussi, vers le milieu de cette année, les intrigues politiques ne furent-elles pas moins vives dans le salon des Rogron que les intrigues matrimoniales. Si les intérêts sourds, enfouis dans les cœurs, se livrèrent des combats acharnés, la lutte publique eut une fatale célébrité. Chacun sait que le ministère Villèle fut renversé par les élections de 1826. Au collége de Provins, Vinet, candidat libéral, à qui M. Cournant avait procuré le cens par l'acquisition d'un domaine dont le prix restait dû, faillit l'emporter sur M. Tiphaine. Le président n'eut que deux voix de majorité. A Mmes Vinet et de Chargebœuf, à Vinet, au colonel se joignirent quelque-

fois M. Cournant et sa femme; puis le médecin Néraud, un homme dont la jeunesse avait été bien orageuse, mais qui voyait sérieusement la vie; il s'était adonné, disait-on, à l'étude, et avait, à entendre les libéraux, beaucoup plus de moyens que M. Martener. Les Rogron ne comprenaient pas plus leur triomphe qu'ils n'avaient compris leur ostracisme.

La belle Bathilde de Chargebœuf, à qui Vinet montra Pierrette comme son ennemie, était horriblement dédaigneuse pour elle. L'intérêt général exigeait l'abaissement de cette pauvre victime. Mme Vinet ne pouvait rien pour cette enfant, broyée entre des intérêts implacables qu'elle avait fini par comprendre. Sans le vouloir impérieux de son mari, elle ne serait pas venue chez les Rogron; elle y souffrait trop de voir maltraiter cette jolie petite créature qui se serrait près d'elle en devinant une protection secrète, et qui lui demandait de lui apprendre tel ou tel point, de lui enseigner une broderie. Pierrette montrait ainsi que, traitée doucement, elle comprenait et réussissait à merveille. Mme Vinet n'était plus utile, elle ne vint plus. Sylvie, qui caressait encore l'idée du mariage, vit enfin dans Pierrette un obstacle : Pierrette avait près de quatorze ans; sa blancheur maladive, dont les symptômes étaient négligés par cette ignorante vieille fille, la rendaient ravis-

sante. Sylvie conçut alors la belle idée de compenser les dépenses que lui causait Pierrette en en faisant une servante. Vinet, comme ayant-cause des Chargebœuf, Mlle Habert, Gouraud, tous les habitués influents engagèrent Sylvie à renvoyer la grosse Adèle. Pierrette ne ferait-elle pas la cuisine et ne soignerait-elle pas la maison? Quand il y aurait trop d'ouvrage, elle serait quitte pour prendre la femme de ménage du colonel, une personne très-entendue et l'un des cordons bleus de Provins. Pierrette devait savoir faire la cuisine, frotter, dit le sinistre avocat, balayer, tenir une maison propre, aller au marché, apprendre le prix des choses. La pauvre petite, dont le dévouement égalait la générosité, s'offrit elle-même, heureuse d'acquitter ainsi le pain si dur qu'elle mangeait dans cette maison. Adèle fut renvoyée. Pierrette perdit ainsi la seule personne qui l'eût peut-être protégée. Malgré sa force, elle fut dès ce moment accablée physiquement et moralement. Ces deux célibataires eurent pour elle bien moins d'égards que pour une domestique : elle leur appartenait! Aussi fut-elle grondée pour des riens, pour un peu de poussière oubliée sur le marbre de la cheminée ou sur un globe de verre. Ces objets de luxe qu'elle avait tant admirés lui devinrent odieux. Malgré son désir de bien faire, son inexorable cousine trouvait toujours à reprendre dans ce qu'elle avait

fait. En deux ans, Pierrette ne reçut pas un compliment, n'entendit pas une parole affectueuse. Le bonheur pour elle était de ne pas être grondée. Elle supportait avec une patience angélique les humeurs noires de ces deux célibataires à qui les sentiments doux étaient entièrement inconnus, et qui tous les jours lui faisaient sentir sa dépendance. Cette vie où la jeune fille se trouvait, entre ces deux merciers, comme pressée entre les deux lèvres d'un étau, augmenta sa maladie. Elle éprouva des troubles intérieurs si violents, des chagrins secrets si subits dans leurs explosions, que ses développements furent irrémédiablement contrariés. Pierrette arriva donc lentement par des douleurs épouvantables, mais cachées, à l'état où la vit son ami d'enfance en la saluant, sur la petite place, de sa romance bretonne.

Avant d'entrer dans le drame domestique que la venue de Brigaut détermina dans la maison Rogron, il est nécessaire, pour ne pas l'interrompre, d'expliquer l'établissement du Breton à Provins, car il fut en quelque sorte un personnage muet de cette scène. En se sauvant, Brigaut fut non-seulement effrayé du geste de Pierrette, mais encore du changement de sa jeune amie; à peine l'eût-il reconnue sans la voix, les yeux et les gestes qui lui rappelèrent sa petite camarade si vive, si gaie et néanmoins si tendre. Quand il fut loin de la mai-

son, ses jambes tremblèrent sous lui, il eut chaud dans le dos! Il avait vu l'ombre de Pierrette, et non Pierrette. Il grimpa dans la haute ville, pensif, inquiet, jusqu'à ce qu'il eut trouvé un endroit d'où il pouvait apercevoir la place et la maison de Pierrette; il la contempla douloureusement, perdu dans des pensées infinies comme un malheur dans lequel on entre sans savoir où il s'arrête. Pierrette souffrait, elle n'était pas heureuse, elle regrettait la Bretagne! qu'avait-elle? Toutes ces questions passèrent et repassèrent dans le cœur de Brigaut en le déchirant, et lui révélèrent à lui-même l'étendue de son affection pour sa petite sœur d'adoption. Il est extrêmement rare que les passions entre enfants de sexes différents subsistent. Le charmant roman de Paul et Virginie, pas plus que celui de Pierrette et de Brigaut, ne tranchent la question que soulève ce fait moral, si étrange. L'histoire moderne n'offre que l'illustre exception de la sublime marquise de Pescaire et de son mari: destinés l'un à l'autre par leurs parents dès l'âge de quatorze ans, ils s'adorèrent et se marièrent; leur union donna le spectacle au seizième siècle d'un amour conjugal infini, sans nuage. Devenue veuve à trente-quatre ans, la marquise, belle, spirituelle, universellement adorée, refusa des rois, et s'enterra dans un couvent où elle ne vit, n'entendit plus que les religieuses. Cet amour si com-

plet se développa soudain dans le cœur du pauvre ouvrier breton. Pierrette et lui s'étaient si souvent protégés l'un l'autre, il avait été si content de lui apporter l'argent de son voyage, il avait failli mourir pour avoir suivi la diligence, et Pierrette n'en avait rien su! Ce souvenir avait souvent réchauffé les heures froides de sa pénible vie durant ces trois années. Il s'était perfectionné pour Pierrette, il avait appris son état pour Pierrette, il était venu pour Pierrette à Paris en se proposant d'y faire fortune pour elle. Après y avoir passé quinze jours, il n'avait pas tenu à l'idée de la voir, il avait marché depuis le samedi soir jusqu'à ce lundi matin; il comptait retourner à Paris; mais la touchante apparition de sa petite amie le clouait à Provins. Un admirable magnétisme encore contesté, malgré tant de preuves, agissait sur lui à son insu : des larmes lui roulaient dans les yeux pendant que des larmes obscurcissaient ceux de Pierrette. Si, pour elle, il était la Bretagne et la plus heureuse enfance, pour lui, Pierrette était la vie! A seize ans, Brigaut ne savait encore ni dessiner ni profiler une corniche, il ignorait bien des choses; mais, à ses pièces, il avait gagné quatre à cinq francs par jour. Il pouvait donc vivre à Provins, il y serait à portée de Pierrette, il achèverait d'apprendre son état en choisissant pour maître le meilleur menuisier de la ville, et veillerait sur Pierrette.

En un moment le parti de Brigaut fut pris. L'ouvrier courut à Paris, fit ses comptes, y reprit son livret, son bagage et ses outils. Trois jours après, il était compagnon chez M. Frappier, le premier menuisier de Provins. Les ouvriers actifs, rangés, ennemis du bruit et du cabaret, sont assez rares pour que les maîtres tiennent à un jeune homme comme Brigaut. Pour terminer l'histoire du Breton sur ce point, au bout d'une quinzaine il devint maître compagnon, fut logé, nourri chez Frappier, qui lui montra le calcul et le dessin linéaire. Ce menuisier demeure dans la Grand'rue, à une centaine de pas de la petite place longue au bout de laquelle était la maison des Rogron. Brigaut enterra son amour dans son cœur et ne commit pas la moindre indiscrétion. Il se fit conter par Mme Frappier l'histoire des Rogron ; elle lui dit la manière dont s'y était pris le vieil aubergiste pour avoir la succession du bonhomme Auffray. Brigaut eut des renseignements sur le caractère du mercier Rogron et de sa sœur. Il surprit Pierrette au marché le matin avec sa cousine, et frissonna de lui voir au bras un panier plein de provisions. Il alla revoir Pierrette le dimanche à l'église, où la Bretonne se montrait dans ses atours. Là, pour la première fois, Brigaut vit que Pierrette était Mlle Lorrain. Pierrette aperçut son ami, mais elle lui fit un signe mystérieux pour l'engager à demeurer bien caché. Il y eut un

monde de choses dans ce geste, comme dans celui par lequel, quinze jours auparavant, elle l'avait engagé à se sauver. Quelle fortune ne devait-il pas faire en dix ans pour pouvoir épouser sa petite amie d'enfance, à qui les Rogron devaient laisser une maison, cent arpents de terre et douze mille livres de rente, sans compter leurs économies! Le persévérant Breton ne voulut pas tenter fortune sans avoir acquis les connaissances qui lui manquaient. S'instruire à Paris ou s'instruire à Provins, tant qu'il ne s'agissait que de théorie, il préféra rester près de Pierrette, à laquelle d'ailleurs il voulait expliquer et ses projets et l'espèce de protection sur laquelle elle pouvait compter. Enfin il ne voulait pas la quitter sans avoir pénétré le mystère de cette pâleur qui atteignait déjà la vie dans l'organe qu'elle déserte en dernier, les yeux; sans savoir d'où venaient ces souffrances qui lui donnaient l'air d'une fille courbée sous la faux de la mort et près de tomber. Ces deux signes touchants, qui ne démentaient pas leur amitié, mais qui recommandaient la plus grande réserve, jetèrent la terreur dans l'âme du Breton. Évidemment Pierrette lui commandait de l'attendre et de ne pas chercher à la voir; autrement, il y avait danger, péril pour elle. En sortant de l'église, elle put lui lancer un regard, et Brigaut vit les yeux de Pierrette pleins de larmes. Le Breton aurait trouvé

la quadrature du cercle avant de deviner ce qui s'était passé dans la maison des Rogron depuis son arrivée.

Ce ne fut pas sans de vives appréhensions que Pierrette descendit de sa chambre le matin où Brigaut avait surgi dans son rêve matinal comme un autre rêve. Pour se lever, pour ouvrir la fenêtre, Mlle Rogron avait dû entendre ce chant et ces paroles assez compromettantes aux oreilles d'une vieille fille ; mais Pierrette ignorait les faits qui rendaient sa cousine si alerte. Sylvie avait de puissantes raisons pour se lever et pour accourir à sa fenêtre. Depuis environ huit jours, d'étranges événements secrets, de cruels sentiments agitaient les principaux personnages du salon Rogron. Ces événements inconnus, cachés soigneusement de part et d'autre, allaient retomber comme une froide avalanche sur Pierrette. Ce monde de choses mystérieuses, et qu'il faudrait peut-être nommer les immondices du cœur humain, gisent à la base des plus grandes révolutions politiques, sociales ou domestiques ; mais en les disant, peut-être est-il extrêmement utile d'expliquer que leur traduction algébrique, quoique vraie, est infidèle sous le rapport de la forme. Ces calculs profonds ne parlent pas aussi brutalement que l'histoire les exprime. Vouloir rendre les circonlocutions, les précautions oratoires, les longues conversations où

l'esprit obscurcit à dessein la lumière qu'il y porte, où la parole mielleuse délaye le venin de certaines intentions, ce serait tenter un livre aussi long que le magnifique poëme appelé Clarisse Harlow. Mlle Habert et Mlle Sylvie avaient une égale envie de se marier; mais l'une était de dix ans moins âgée que l'autre, et les probabilités permettaient à Céleste Habert de penser que ses enfants auraient toute la fortune des Rogron. Sylvie arrivait à quarante-deux ans, âge auquel le mariage peut offrir des dangers. En se confiant leurs idées pour se demander l'une à l'autre une approbation, Céleste Habert, mise en œuvre par l'abbé vindicatif, avait éclairé Sylvie sur les prétendus périls de sa position. Le colonel, homme violent, d'une santé militaire, gros garçon de quarante-cinq ans, devait pratiquer la morale de tous les contes de fées : *Ils furent heureux et eurent beaucoup d'enfants*. Ce bonheur fit trembler Sylvie, elle eut peur de mourir, idée qui ravage de fond en comble les célibataires. Mais le ministère Martignac, cette seconde victoire de la chambre qui renversa le ministère Villèle, était nommé. Le parti Vinet marchait la tête haute dans Provins. Vinet, maintenant le premier avocat de la Brie, *gagnait tout ce qu'il voulait*, selon un mot populaire. Vinet était un personnage. Les libéraux prophétisaient son avénement; il serait certainement député, procureur-général. Quant au

colonel, il deviendrait maire de Provins. Ah! régner comme régnait Mme Garceland, être la femme du maire, Sylvie ne tint pas contre cette espérance; elle voulut consulter un médecin, quoiqu'une consultation pût la couvrir de ridicule. Ces deux filles, l'une victorieuse de l'autre et sûre de la mener en laisse, inventèrent un de ces traquenards que les femmes conseillées par un prêtre savent si bien apprêter. Consulter M. Néraud, le médecin des libéraux, l'antagoniste de M. Martener, était une faute. Céleste Habert offrit à Sylvie de la cacher dans son cabinet de toilette, et de consulter pour elle-même, sur ce chapitre, M. Martener, le médecin de son pensionnat. Complice ou non de Céleste, Martener répondit à sa cliente que le danger existait déjà, quoique faible, chez une fille de trente ans. « Mais votre constitution, lui dit-il en terminant, vous permet de ne rien craindre.

— Et pour une femme de quarante ans passés? dit Mlle Céleste Habert.

— Une femme de quarante ans, mariée et qui a eu des enfants, n'a rien à redouter.

— Mais une fille sage, très-sage comme Mlle Rogron, par exemple?

— Sage! il n'y a plus de doute, dit M. Martener. Un accouchement heureux est alors un de ces miracles que Dieu se permet, mais rarement.

— Et pourquoi? » dit Céleste Habert.

Le médecin répondit par une description pathologique effrayante ; il expliqua comment l'élasticité donnée par la nature dans la jeunesse aux muscles, aux os, n'existait plus à un certain âge, surtout chez les femmes que leur profession avait rendues sédentaires pendant longtemps comme Mlle Rogron.

« Ainsi, passé quarante ans, une fille vertueuse ne doit plus se marier?

— Ou attendre, répondit le médecin; mais alors ce n'est plus le mariage; c'est une association d'intérêts : autrement, que serait-ce? »

Enfin il résulta de cet entretien, clairement, sérieusement, scientifiquement et raisonnablement, que, passé quarante ans, une fille vertueuse ne devait pas trop se marier. Quand M. Martener fut parti, Mlle Céleste Habert trouva Mlle Rogron verte et jaune, les pupilles dilatées, enfin dans un état effrayant.

« Vous aimez donc bien le colonel? lui dit-elle.

— J'espérais encore, répondit la vieille fille.

— Eh bien! attendez, » s'écria jésuitiquement Mlle Habert, qui savait bien que le temps ferait justice du colonel.

Cependant la moralité de ce mariage était douteuse. Sylvie alla sonder sa conscience au fond du confessionnal. Le sévère directeur expliqua les opinions de l'Église, qui ne voit dans le mariage que

la propagation de l'humanité, qui réprouve les secondes noces et flétrit les passions sans but social. Les perplexités de Sylvie Rogron furent extrêmes. Ces combats intérieurs donnèrent une force étrange à sa passion et lui prêtèrent l'inexplicable attrait que depuis Ève les choses défendues offrent aux femmes. Le trouble de Mlle Rogron ne put échapper à l'œil clairvoyant de l'avocat.

Un soir, après la partie, Vinet s'approcha de sa chère amie Sylvie, la prit par la main, et alla s'asseoir avec elle sur un des canapés.

« Vous avez quelque chose? » lui dit-il à l'oreille.

Elle inclina tristement la tête. L'avocat laissa partir Rogron, resta seul avec la vieille fille et lui tira les vers du cœur.

« Bien joué, l'abbé! mais tu as joué pour moi, » s'écria-t-il en lui-même, après avoir entendu toutes les consultations secrètes faites par Sylvie, et dont la dernière était la plus effrayante.

Ce rusé renard judiciaire fut plus terrible encore que le médecin dans ses explications; il conseilla le mariage, mais dans une dizaine d'années seulement, pour plus de sécurité. L'avocat jura que toute la fortune des Rogron appartiendrait à Bathilde. Il se frotta les mains, son museau s'affina, tout en courant après Mme et Mlle de Chargebœuf, qu'il avait laissées en route avec leur domestique

armée d'une lanterne. L'influence qu'exerçait M. Habert, médecin de l'âme, Vinet, le médecin de la bourse, la contre-balançait parfaitement. Rogron était fort peu dévot; ainsi l'homme d'Église et l'homme de loi, ces deux robes noires, se trouvaient manche à manche. En apprenant la victoire remportée par Mlle Habert, qui croyait épouser Rogron, sur Sylvie hésitant entre la peur de mourir et la joie d'être baronne, l'avocat aperçut la possibilité de faire disparaître le colonel du champ de bataille. Il connaissait assez Rogron pour trouver un moyen de le marier avec la belle Bathilde. Rogron n'avait pu résister aux attaques de Mlle de Chargebœuf. Vinet savait que, la première fois que Rogron serait seul avec Bathilde et lui, leur mariage serait décidé. Rogron en était venu au point d'attacher les yeux sur Mlle Habert, tant il avait peur de regarder Bathilde. Vinet venait de voir à quel point Sylvie aimait le colonel. Il comprit l'étendue d'une pareille passion chez une vieille fille, également rongée de dévotion; et il eut bientôt trouvé le moyen de perdre à la fois Pierrette et le colonel, espérant d'être débarrassé de l'un par l'autre.

Le lendemain matin, après l'audience, il rencontra, selon leur habitude quotidienne, le colonel en promenade avec Rogron.

Quand ces trois hommes allaient ensemble, leur

réunion faisait toujours causer la ville. Ce triumvirat, en horreur au sous-préfet, à la magistrature, au parti des Tiphaine, était un tribunat dont les libéraux de Provins tiraient vanité. Vinet rédigeait le *Courrier* à lui seul, il était la tête du parti; le colonel, gérant responsable du journal, était le bras; Rogron était le nerf avec son argent; il était censé le lien entre le comité directeur de Provins et le comité directeur de Paris. A écouter les Tiphaine, ces trois hommes étaient toujours à machiner quelque chose contre le gouvernement, tandis que les libéraux les admiraient comme les défenseurs du peuple. Quand l'avocat vit Rogron revenant vers la place, ramené au logis par l'heure du dîner, il empêcha le colonel, en lui prenant le bras, d'accompagner l'ex-mercier.

« Eh bien! colonel, lui dit-il, je vais vous ôter un grand poids de dessus les épaules; vous épouserez mieux que Sylvie : en vous y prenant bien, vous pouvez épouser dans deux ans la petite Pierrette Lorrain. »

Et il lui raconta les effets de la manœuvre du jésuite.

« Quelle botte secrète, et comme elle est tirée de longueur! dit le colonel.

— Colonel, reprit gravement Vinet, Pierrette est une charmante créature; vous pouvez être heureux le reste de vos jours, et vous avez une si

belle santé que ce mariage n'aura pas pour vous les inconvénients habituels des unions disproportionnées; mais ne croyez pas facile cet échange d'un sort affreux contre un sort agréable. Faire passer votre amante à l'état de confidente est une opération aussi périlleuse que, dans votre métier, le passage d'une rivière sous le feu de l'ennemi. Fin comme un colonel de cavalerie que vous êtes, vous étudierez la position et vous manœuvrerez avec la supériorité que nous avons eue jusqu'à présent et qui nous a valu notre situation actuelle. Si je suis procureur général un jour, vous pouvez commander le département. Ah! si vous aviez été électeur, nous serions plus avancés; j'eusse acheté les deux voix de ces deux employés en les désintéressant de la perte de leurs places, et nous aurions eu la majorité. Je siégerais auprès des Dupin, des Casimir Périer, et... »

Le colonel avait pensé depuis longtemps à Pierrette, mais il cachait cette pensée avec une profonde dissimulation; aussi sa brutalité envers Pierrette n'était-elle qu'apparente. L'enfant ne s'expliquait pas pourquoi le prétendu camarade de son père la traitait si mal, quand il lui passait la main sous le menton et lui faisait une caresse paternelle en la rencontrant seule. Depuis la confidence de Vinet relativement à la terreur que le mariage causait à Mlle Sylvie, Gouraud avait cherché les occasions de

trouver Pierrette seule, et le rude colonel était alors doux comme un chat ; il lui disait combien Lorrain était brave, et quel malheur pour elle qu'il fût mort !

Quelques jours avant l'arrivée de Brigaut, Sylvie avait surpris Gouraud et Pierrette. La jalousie était donc entrée dans ce cœur avec une violence monastique. La jalousie, passion éminemment crédule, soupçonneuse, est celle où la fantaisie a le plus d'action ; mais elle ne donne pas d'esprit, elle en ôte ; et, chez Sylvie, cette passion devait amener d'étranges idées. Sylvie imagina que l'homme qui venait de prononcer ce mot *madame la mariée* à Pierrette était le colonel. En attribuant ce rendez-vous au colonel, Sylvie croyait avoir raison ; car, depuis une semaine, les manières de Gouraud lui semblaient changées. Cet homme était le seul qui, dans la solitude où elle avait vécu, se fût occupé d'elle ; elle l'observait donc de tous ses yeux, de tout son entendement ; et, à force de se livrer à des espérances tour à tour florissantes ou détruites, elle en avait fait une chose d'une si grande étendue, qu'elle y éprouvait les effets d'un mirage moral. Selon une belle expression vulgaire, à force de regarder, elle n'y voyait souvent plus rien. Elle repoussait et combattait victorieusement et tour à tour la supposition de cette rivalité chimérique. Elle faisait un parallèle entre elle et Pierrette : elle avait

quarante ans et des cheveux gris; Pierrette était une petite fille délicieuse de blancheur, avec des yeux d'une tendresse à réchauffer un cœur mort. Elle avait entendu dire que les hommes de cinquante ans aimaient les petites filles dans le genre de Pierrette. Avant que le colonel se rangeât et fréquentât la maison Rogron, Sylvie avait écouté dans le salon Tiphaine d'étranges choses sur Gouraud et sur ses mœurs. Les vieilles filles ont en amour les idées platoniques exagérées que professent les jeunes filles de vingt ans; elles ont conservé des doctrines absolues comme tous ceux qui n'ont pas expérimenté la vie, éprouvé combien les forces majeures sociales modifient, écornent et font faillir ces belles et nobles idées. Pour Sylvie, être trompée par ce colonel était une pensée qui lui martelait la cervelle. Depuis ce temps que tout célibataire oisif passe au lit entre son réveil et son lever, la vieille fille s'était donc occupée d'elle, de Pierrette et de la romance qui l'avait réveillée par le mot de mariage. En fille sotte, au lieu de regarder l'amoureux entre ses persiennes, elle avait ouvert sa fenêtre, sans penser que Pierrette l'entendrait. Si elle avait eu le vulgaire esprit de l'espion, elle aurait vu Brigaut, et le drame fatal alors commencé n'aurait pas eu lieu.

Pierrette, malgré sa faiblesse, ôta les barres de bois qui maintenaient les volets de la cuisine, les ouvrit et les accrocha; puis elle alla ouvrir égale-

ment la porte du corridor donnant sur le jardin. Elle prit les différents balais nécessaires à balayer le tapis, la salle à manger, le corridor, les escaliers, enfin pour tout nettoyer, avec un soin, une exactitude qu'aucune servante, fût-elle Hollandaise, ne mettrait à son ouvrage : elle haïssait tant les réprimandes! Pour elle, le bonheur consistait à voir les petits yeux bleus, pâles et froids de sa cousine, non pas satisfaits, ils ne le paraissaient jamais, mais seulement calmes, après qu'elle avait jeté partout son regard de propriétaire, ce regard inexplicable qui voit ce qui échappe aux yeux les plus observateurs. Pierrette avait déjà la peau moite quand elle revint à la cuisine y tout mettre en ordre, allumer les fourneaux afin de pouvoir porter du feu chez son cousin et sa cousine en leur apportant à chacun de l'eau chaude pour leur toilette, elle qui n'en avait pas pour la sienne! Elle mit le couvert pour le déjeuner et chauffa le poêle de la salle. Pour ces différents services, elle allait quelquefois à la cave chercher de petits fagots, et quittait un lieu frais pour un lieu chaud, un lieu chaud pour un lieu froid et humide. Ces transitions subites, accomplies avec l'entraînement de la jeunesse, souvent pour éviter un mot dur, pour obéir à un ordre, causaient des aggravations sans remède dans l'état de sa santé. Pierrette ne se savait pas malade. Cependant elle commençait à

souffrir; elle avait des appétits étranges, elle les cachait; elle aimait les salades crues et les dévorait en secret. L'innocente enfant ignorait complétement que sa situation constituait une maladie grave et voulait les plus grandes précautions. Avant l'arrivée de Brigaut, si ce Néraud, qui pouvait se reprocher la mort de la grand'mère, eût révélé ce danger mortel à la petite fille, Pierrette eût souri : elle trouvait trop d'amertume à la vie pour ne pas sourire à la mort. Mais depuis quelques instants, elle qui joignait à ses souffrances corporelles les souffrances de la nostalgie bretonne, maladie morale si connue que les colonels y ont égard pour les Bretons qui se trouvent dans leurs régiments, elle aimait Provins! La vue de cette fleur d'or, ce chant, la présence de son ami d'enfance l'avaient ranimée, comme une plante, depuis longtemps sans eau, reverdit après une longue pluie. Elle voulait vivre, elle croyait ne pas avoir souffert! Elle se glissa timidement chez sa cousine, y fit le feu, y laissa la bouilloire, échangea quelques paroles, alla réveiller son tuteur, et descendit prendre le lait, le pain et toutes les provisions que les fournisseurs apportaient. Elle resta pendant quelque temps sur le seuil de la porte, espérant que Brigaut aurait l'esprit de revenir; mais Brigaut était déjà sur la route de Paris. Elle avait arrangé la salle, elle était occupée à la cuisine, quand elle entendit sa cousine

descendant l'escalier. Mlle Sylvie Rogron apparut dans sa robe de chambre de taffetas couleur carmélite, un bonnet de tulle orné de coques sur sa tête, son tour de faux cheveux assez mal mis, sa camisole par-dessus sa robe, les pieds dans ses pantoufles traînantes. Elle passa tout en revue, et vint trouver sa cousine, qui l'attendait pour savoir de quoi se composerait le déjeuner.

« Ah ! vous voilà donc, mademoiselle l'amoureuse ? dit Sylvie à Pierrette d'un ton moitié gai, moitié railleur.

— Plaît-il, ma cousine ?

— Vous êtes entrée chez moi comme une sournoise et vous en êtes sortie de même ; vous deviez cependant bien savoir que j'avais à vous parler.

— Moi ?

— Vous avez eu ce matin une sérénade, ni plus ni moins qu'une princesse.

— Une sérénade ? s'écria Pierrette.

— Une sérénade ? reprit Sylvie en l'imitant. Et vous avez un amant.

— Ma cousine, qu'est ce qu'un amant ? »

Sylvie évita de répondre et lui dit : « Osez dire, mademoiselle, qu'il n'est pas venu sous nos fenêtres un homme vous parler mariage ! »

La persécution avait appris à Pierrette les ruses nécessaires aux esclaves ; elle répondit hardiment :

« Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Mon chien? dit aigrement la vieille fille.

— Ma cousine, reprit humblement Pierrette.

— Vous ne vous êtes pas levée non plus, et vous n'êtes pas allée non plus nu-pieds à votre fenêtre? ce qui vous vaudra quelque bonne maladie. Attrape! Ce sera bien fait pour vous. Et vous n'avez peut-être pas parlé à votre amoureux?

— Non, ma cousine.

— Je vous connaissais bien des défauts, mais je ne vous savais pas celui de mentir. Pensez-y bien, mademoiselle! il faut nous dire et nous expliquer à votre cousin et à moi la scène de ce matin, sans quoi votre tuteur verra à prendre des mesures rigoureuses. »

La vieille fille, dévorée de jalousie et de curiosité, procédait par intimidation. Pierrette fit comme les gens qui souffrent au delà de leurs forces, elle garda le silence. Ce silence est, pour tous les êtres attaqués, le seul moyen de triompher : il lasse les charges cosaques des envieux, les sauvages escarmouches des ennemis; il donne une victoire écrasante et complète. Quoi de plus complet que le silence? Il est absolu; n'est-ce pas une des manières d'être de l'infini? Sylvie examina Pierrette à la dérobée. L'enfant rougissait; mais sa rougeur, au lieu d'être générale, se divisait par plaques inégales aux pommettes, par taches ardentes et d'un ton significatif. En voyant ces symptômes de maladie,

une mère eût aussitôt changé de ton; elle aurait pris cette enfant sur ses genoux, elle l'eût questionnée, elle aurait déjà depuis longtemps admiré mille preuves de la complète, de la sublime innocence de Pierrette, elle aurait deviné sa maladie et compris que les humeurs et le sang détournés de leur voie se jetaient sur les poumons après avoir troublé les fonctions digestives. Ces taches éloquentes lui eussent appris l'imminence d'un danger mortel. Mais une vieille fille, chez qui les sentiments que nourrit la famille n'avaient jamais été réveillés, à qui les besoins de l'enfance, les précautions voulues par l'adolescence étaient inconnus, ne pouvait avoir aucune des indulgences et des compatissances inspirées par les mille événements de la vie ménagère conjugale. Les souffrances de la misère, au lieu de lui attendrir le cœur, y avaient fait des calus.

« Elle rougit, elle est en faute ! » se dit Sylvie. Le silence de Pierrette fut donc interprété dans le plus mauvais sens.

« Pierrette, dit-elle, avant que votre cousin ne descende, nous allons causer. Venez, dit-elle d'un ton plus doux. Fermez la porte de la rue. Si quelqu'un vient, on sonnera, nous entendrons bien. »

Malgré le brouillard humide qui s'élevait au-dessus de la rivière, Sylvie emmena Pierrette par

l'allée sablée qui serpentait à travers les gazons jusqu'au bord de la terrasse en rochers rocaillés, quai pittoresque, meublé d'iris et de plantes d'eau. La vieille cousine changea de système ; elle voulut essayer de prendre Pierrette par la douceur. La hyène allait se faire chatte.

« Pierrette, lui dit-elle, vous n'êtes plus une enfant ; vous allez bientôt mettre le pied dans votre quinzième année, et il n'y aurait rien d'étonnant à ce que vous eussiez un amant.

— Mais, ma cousine, dit Pierrette en levant les yeux avec une douceur angélique vers le visage aigre et froid de sa cousine, qui avait pris son air de vendeuse, qu'est-ce qu'un amant ? »

Il fut impossible à Sylvie de définir avec justesse et décence un amant à la pupille de son frère. Au lieu de voir dans cette question l'effet d'une adorable innocence, elle y vit de la fausseté.

« Un amant, Pierrette, est un homme qui nous aime et qui veut nous épouser.

— Ah ! dit Pierrette. Quand on est d'accord en Bretagne, nous appelons alors ce jeune homme un prétendu !

— Eh bien ! songez qu'en avouant vos sentiments pour un homme, il n'y a pas le moindre mal, ma petite. Le mal est dans le secret. Avez-vous plu par hasard à quelques-uns des hommes qui viennent ici ?

— Je ne le crois pas.

— Vous n'en aimez aucun ?

— Aucun !

— Bien sûr ?

— Bien sûr.

— Regardez-moi, Pierrette. »

Pierrette regarda sa cousine.

« Un homme vous a cependant appelée sur la place ce matin ? » Pierrette baissa les yeux. « Vous êtes allée à votre fenêtre, vous l'avez ouverte et vous avez parlé !

— Non, ma cousine ; j'ai voulu savoir quel temps il faisait, et j'ai vu sur la place un paysan.

— Pierrette, depuis votre première communion, vous avez beaucoup gagné, vous êtes obéissante et pieuse, vous aimez vos parents et Dieu ; je suis contente de vous, je ne vous le disais point pour ne pas enfler votre orgueil.... »

Cette horrible fille prenait l'abattement, la soumission, le silence de la misère pour des vertus ! Une des plus douces choses qui puissent consoler les souffrants, les martyrs, les artistes au fort de la passion divine que leur imposent l'envie et la haine, est de trouver l'éloge là où ils ont toujours trouvé la censure et la mauvaise foi. Pierrette leva donc sur sa cousine des yeux attendris et se sentit près de lui pardonner toutes les douleurs qu'elle lui avait faites.

« Mais si tout cela n'est qu'hypocrisie, si je dois voir en vous un serpent que j'aurai réchauffé dans mon sein, vous seriez une infâme, une horrible créature !

— Je ne crois pas avoir de reproches à me faire, dit Pierrette en éprouvant une horrible contraction au cœur par le passage subit de cette louange inespérée au terrible accent de la hyène.

— Vous savez qu'un mensonge est un péché mortel ?

— Oui, ma cousine.

— Eh bien ! vous êtes devant Dieu ! dit la vieille fille en lui montrant par un geste solennel les jardins et le ciel ; jurez-moi que vous ne connaissiez pas ce paysan.

— Je ne jurerai pas, dit Pierrette.

— Ah ! ce n'était pas un paysan, petite vipère ! »

Pierrette se sauva comme une biche effrayée à travers le jardin, épouvantée de cette question morale. Sa cousine l'appela d'une voix terrible.

« On sonne, répondit-elle.

— Ah ! quelle petite sournoise ! se dit Sylvie ; elle a l'esprit retors, et maintenant je suis sûre que cette petite couleuvre entortille le colonel. Elle nous a entendu dire qu'il était baron. Être baronne ! petite sotte ! Oh ! je me débarrasserai d'elle en la mettant en apprentissage, et tôt. »

Sylvie resta si bien perdue dans ses pensées, qu'elle ne vit pas son frère descendant l'allée et regardant les désastres produits par la gelée sur ses dahlias.

« Eh bien! Sylvie, à quoi penses-tu donc là? j'ai cru que tu regardais des poissons! quelquefois il y en a qui sautent hors de l'eau.

— Non, dit-elle.

— Eh bien! comment as-tu dormi? » Et il se mit à lui raconter ses rêves de la nuit. « Ne me trouves-tu pas le teint *mâchuré?* » Autre mot du vocabulaire Rogron.

Depuis que Rogron aimait, ne profanons pas ce mot, désirait Mlle de Chargebœuf, il s'inquiétait beaucoup de son air et de lui-même. Pierrette descendit en ce moment le perron, et annonça de loin que le déjeuner était prêt. En voyant sa cousine, le teint de Sylvie se plaqua de vert et jaunit : toute sa bile se mit en mouvement. Elle regarda le corridor, et trouva que Pierrette aurait dû l'avoir frotté.

« Je frotterai si vous le voulez, » répondit cet ange en ignorant le danger auquel ce travail expose une jeune fille.

La salle à manger était irréprochablement arrangée. Sylvie s'assit et affecta pendant tout le déjeuner d'avoir besoin de choses auxquelles elle n'aurait pas songé dans un état calme, et qu'elle demanda pour faire lever Pierrette, en saisissant le

moment où la pauvre petite se remettait à manger. Mais une tracasserie ne suffisait pas ; elle cherchait un sujet de reproche, et elle se colérait intérieurement de n'en pas trouver. S'il y avait eu des œufs frais, elle aurait eu certes à se plaindre de la cuisson du sien. Elle répondait à peine aux sottes questions de son frère, et cependant elle ne regardait que lui. Ses yeux évitaient Pierrette. Pierrette était éminemment sensible à ce manége. Pierrette apporta le café de sa cousine, comme celui de son cousin, dans un grand gobelet d'argent où elle faisait chauffer le lait mélangé de crême au bain-marie. Le frère et la sœur y mêlaient eux-mêmes le café noir fait par Sylvie, en doses convenables. Quand elle eut minutieusement préparé sa jouissance, elle aperçut une légère poussière de café ; elle la saisit avec affectation dans le tourbillon jaune, la regarda, se pencha pour la mieux voir. L'oracle éclata.

« Qu'est-ce que tu as ? dit Rogron.

— J'ai.... que mademoiselle a mis de la cendre dans mon café. Comme c'est agréable de prendre du café à la cendre !... Hé ! ce n'est pas étonnant : on ne fait jamais bien deux choses à la fois. Elle pensait bien au café ! Un merle aurait pu voler par sa cuisine, elle n'y aurait pas pris garde ce matin ! comment aurait-elle pu voir voler la cendre ? Et puis le café de sa cousine ! ah ! cela lui est bien égal. »

Elle parla sur ce ton pendant qu'elle mettait sur le bord de son assiette la poudre de café passée à travers le filtre, et quelques grains de sucre qui ne fondaient pas.

« Mais, ma cousine, c'est du café, dit Pierrette.

— Ah ! c'est moi qui mens ? » s'écria Sylvie en regardant Pierrette et la foudroyant par une effroyable lueur que son œil dégageait en colère.

Ces organisations que la passion n'a point ravagées ont à leur service une grande abondance de fluide vital. Ce phénomène de l'excessive clarté de l'œil dans les moments de colère s'était d'autant mieux établi chez Mlle Rogron, que jadis, dans sa boutique, elle avait eu lieu d'user de la puissance de son regard en ouvrant démesurément ses yeux, toujours pour inspirer une terreur salutaire à ses inférieurs.

« Je vous conseille de me donner des démentis, reprit-elle, vous qui mériteriez de sortir de table et d'aller manger seule à la cuisine.

— Qu'avez-vous donc toutes deux? s'écria Rogron ; vous êtes comme des *crins*, ce matin.

— Mademoiselle sait ce que j'ai contre elle. Je lui laisse le temps de prendre une décision avant de t'en parler, car j'aurai pour elle plus de bontés qu'elle n'en mérite ! »

Pierrette regardait sur la place, à travers les vi-

tres, afin d'éviter de voir les yeux de sa cousine, qui l'effrayaient.

« Elle n'a pas plus l'air de m'écouter que si je parlais à ce sucrier! Elle a cependant l'oreille fine, elle cause du haut d'une maison et répond à quelqu'un qui se trouve en bas.... Elle est d'une perversité, ta pupille! d'une perversité sans nom, et tu ne dois t'attendre à rien de bon d'elle, entends-tu, Rogron?

— Qu'a-t-elle fait de si grave? demanda le frère à la sœur.

— A son âge! c'est commencer de bonne heure,» s'écria la vieille fille enragée.

Pierrette se leva pour desservir afin d'avoir une contenance; elle ne savait comment se tenir. Quoique ce langage ne fût pas nouveau pour elle, elle n'avait jamais pu s'y habituer. La colère de sa cousine lui faisait croire à quelque crime. Elle se demanda quelle serait sa fureur si elle savait l'escapade de Brigaut. Peut-être lui ôterait-on Brigaut. Elle eut à la fois les mille pensées de l'esclave, si rapides, si profondes, et résolut d'opposer un silence absolu sur un fait où sa conscience ne lui signalait rien de mauvais. Elle eut à entendre des paroles si dures, si âpres, des suppositions si blessantes, qu'en entrant dans la cuisine elle fut prise d'une contraction à l'estomac et d'un vomissement affreux. Elle n'osa se plaindre, elle n'était pas

sûre d'obtenir des soins. Elle revint pâle, blême, dit qu'elle ne se trouvait pas bien, et monta se coucher en se tenant de marche en marche à la rampe, et croyant l'heure de sa mort arrivée, « Pauvre Brigaut! se disait-elle.

— Elle est malade ! dit Rogron.

— Elle, malade ! Mais c'est des *gyries !* répondit à haute voix Sylvie et de manière à être entendue. Elle n'était pas malade ce matin, va ! »

Ce dernier coup atterra Pierrette, qui se coucha dans ses larmes en demandant à Dieu de la retirer de ce monde.

Depuis environ un mois, Rogron n'avait plus à porter le *Constitutionnel* chez Gouraud ; le colonel venait obséquieusement chercher le journal, faire la conversation, et emmenait Rogron quand le temps était beau. Sûre de voir le colonel et de pouvoir le questionner, Sylvie s'habilla coquettement. La vieille fille croyait être coquette en mettant une robe verte et un petit châle de cachemire jaune à bordure rouge, un chapeau blanc à maigres plumes grises. Vers l'heure ou le colonel devait arriver, Sylvie stationna dans le salon avec son frère, qu'elle avait contraint à rester en pantoufles et en robe de chambre.

« Il fait beau, colonel ! dit Rogron en entendant le pas pesant de Gouraud ; mais je ne suis pas habillé; ma sœur voulait peut-être sortir, elle m'a fait garder la maison ; attendez-moi. »

Rogron laissa Sylvie seule avec le colonel.

« Où voulez-vous donc aller ? vous voilà mise comme une divinité, demanda Gouraud, qui remarquait un certain air solennel sur l'ample visage grêlé de la vieille fille.

— Je voulais sortir ; mais, comme la petite n'est pas bien, je reste.

— Qu'a-t-elle donc ?

— Je ne sais, elle a demandé à se coucher. »

La prudence, pour ne pas dire la méfiance de Gouraud, était incessamment éveillée par les résultats de son alliance avec Vinet. Évidemment la plus belle part était celle de l'avocat. L'avocat rédigeait le journal, il y régnait en maître, il en appliquait les revenus à sa rédaction ; tandis que le colonel, éditeur responsable, y gagnait peu de chose. Vinet et Cournant avaient rendu d'énormes services aux Rogron ; le colonel en retraite ne pouvait rien pour eux. Qui serait député ? Vinet. Qui était le grand électeur ? Vinet. Qui consultait-on ? Vinet. Enfin il connaissait pour le moins aussi bien que Vinet l'étendue et la profondeur de la passion allumée chez Rogron par la belle Bathilde de Chargebœuf. Cette passion devenait insensée, comme toutes les dernières passions des hommes. La voix de Bathilde faisait tressaillir le célibataire. Absorbé par ses désirs, Rogron les cachait ; il n'osait espérer une pareille alliance. Pour sonder le mercier,

le colonel s'était avisé de lui dire qu'il allait demander la main de Bathilde ; Rogron avait pâli de se voir un rival si redoutable, il était devenu froid pour Gouraud et presque haineux. Ainsi Vinet régnait de toute manière au logis, tandis que lui, colonel, ne s'y rattachait que par les liens hypothétiques d'une affection menteuse de sa part, et qui chez Sylvie ne s'était pas encore déclarée. Quand l'avocat lui avait révélé la manœuvre du prêtre en lui conseillant de rompre avec Sylvie et de se retourner vers Pierrette, Vinet avait flatté le penchant de Gouraud ; mais en analysant le sens intime de cette ouverture, en examinant bien le terrain autour de lui, le colonel crut apercevoir chez son allié l'espoir de le brouiller avec Sylvie et de profiter de la peur de la vieille fille pour faire tomber toute la fortune de Rogron dans les mains de Mlle de Chargebœuf. Aussi, quand Rogron l'eut laissé seul avec Sylvie, la perspicacité du colonel s'empara-t-elle des légers indices qui trahissaient une pensée inquiète chez Sylvie. Il aperçut en elle le plan formé de se trouver sous les armes et pendant un moment seule avec lui. Le colonel, qui déjà soupçonnait véhémentement Vinet de lui jouer quelque mauvais tour, attribua cette conférence à quelque secrète insinuation de ce singe judiciaire ; il se mit en garde comme quand il faisait une reconnaissance en pays ennemi, tenant

l'œil sur la campagne, attentif au moindre bruit, l'esprit tendu, la main sur ses armes. Le colonel avait le défaut de ne jamais croire un seul mot de ce que disaient les femmes; et, quand la vieille fille mit Pierrette sur le tapis et la lui dit couchée à midi, le colonel pensa que Sylvie l'avait simplement mise en pénitence dans sa chambre et par jalousie.

« Elle devient très-gentille, cette petite, dit-il d'un air dégagé.

— Elle sera jolie, répondit Mlle Rogron.

— Vous devriez maintenant l'envoyer à Paris dans un magasin, ajouta le colonel. Elle y ferait fortune. On veut de très-jolies filles aujourd'hui chez les modistes.

— Est-ce bien là votre avis? demanda Sylvie d'une voix troublée.

— Bon! j'y suis, pensa le colonel. Vinet aura conseillé de nous marier un jour, Pierrette et moi, pour me perdre dans l'esprit de cette vieille sorcière

— Mais, dit-il à haute voix, qu'en voulez-vous faire? Ne voyez-vous pas une fille d'une incomparable beauté, Bathilde de Chargebœuf, une fille noble, bien apparentée, réduite à coiffer sainte Catherine? personne n'en veut. Pierrette n'a rien, elle ne se marierait jamais. Croyez-vous que la jeunesse et la beauté puissent être quelque chose pour moi, par exemple; moi qui, capitaine de cavalerie

dans la garde impériale, dès que l'Empereur a eu sa garde, ai mis mes bottes dans toutes les capitales et connu les plus jolies femmes de ces mêmes capitales? La jeunesse et la beauté, c'est diablement commun et sot!... ne m'en parlez plus. A quarante-huit ans, dit-il en se vieillissant, quand on a subi la déroute de Moscou, quand on a fait la terrible campagne de France, on a les reins un peu cassés; je suis un vieux bonhomme. Une femme comme vous me soignerait, me dorloterait; et sa fortune, jointe à mes pauvres mille écus de pension, me donnerait pour mes vieux jours un bien-être convenable; et je la préférerais mille fois à une mijaurée qui me causerait bien des désagréments, qui aurait trente ans et des passions quand j'aurais soixante ans et des rhumatismes. A mon âge, on calcule. Tenez, entre nous soit dit, je ne voudrais pas avoir d'enfant si je me mariais. »

Le visage de Sylvie avait été clair pour le colonel pendant cette tirade, et son exclamation acheva de convaincre le colonel de la perfidie de Vinet.

« Ainsi, dit-elle, vous n'aimez pas Pierrette?

— Ah çà! êtes-vous folle, ma chère Sylvie? s'écria le colonel. Est-ce quand on n'a plus de dents qu'on essaye de casser des noisettes? Dieu merci, je suis dans mon bon sens et je me connais. »

Sylvie ne voulut pas se mettre alors en jeu; elle se crut très-fine en faisant parler son frère.

« Mon frère, dit-elle, avait eu l'idée de vous marier.

— Mais votre frère ne saurait avoir une idée si incongrue. Il y a quelques jours, pour savoir son secret, je lui ai dit que j'aimais Bathilde; il est devenu blanc comme votre collerette.

— Il aime Bathilde, dit Sylvie.

— Comme un fou! Et certes Bathilde n'en veut qu'à son argent (attrape, Vinet! pensa le colonel). Comment alors aurait-il parlé de Pierrette? Non, Sylvie, dit-il en lui prenant la main et la lui serrant d'une certaine façon, puisque vous m'avez mis sur ce chapitre.... Il se rapprocha de Sylvie. Eh! bien.... (il lui baisa la main, il était colonel de cavalerie, il avait donné des preuves de courage), sachez-le, je ne veux pas avoir d'autre femme que vous. Quoique ce mariage ait l'air d'être un mariage de convenance, de mon côté, je me sens de l'affection pour vous.

— Mais c'est moi qui *voulais* vous marier à Pierrette. Et si je lui donnais ma fortune.... Hein! colonel?

— Mais je ne ne veux pas être malheureux dans mon intérieur, et dans dix ans y voir un jeune freluquet, comme Julliard, tournant autour de ma femme, et lui adressant des vers dans le journal. Je suis un peu trop homme sur ce point! Je ne ferai jamais un mariage disproportionné sous le rapport de l'âge.

— Eh! bien, colonel, nous causerons de tout cela sérieusement, » dit Sylvie en lui jetant un regard qu'elle crut plein d'amour et qui ressemblait assez à celui d'une ogresse. Ses lèvres froides et d'un violet cru se tirèrent sur ses dents jaunes, et elle croyait sourire.

« Me voilà, » dit Rogron en emmenant le colonel, qui salua courtoisement la vieille fille.

Gouraud résolut de presser son mariage avec Sylvie et de devenir ainsi maître au logis, en se promettant de se débarrasser, par l'influence qu'il acquerrait sur Sylvie pendant la lune de miel, de Bathilde et de Céleste Habert. Aussi pendant cette promenade dit-il à Rogron qu'il s'était amusé de lui l'autre jour : il n'avait aucune prétention sur le cœur de Bathilde, il n'était pas assez riche pour épouser une femme sans dot; puis il lui confia son projet : il avait choisi sa sœur depuis longtemps, à cause de ses bonnes qualités; il aspirait enfin à l'honneur de devenir son beau-frère.

« Ah! colonel! ah! baron! s'il ne faut que mon consentement, ce sera fait dans les délais voulus par la loi, » s'écria Rogron, heureux de se voir débarrassé de ce terrible rival.

Sylvie passa toute sa matinée dans son appartement à examiner s'il y avait place pour un ménage. Elle résolut de bâtir pour son frère un second étage et de faire arranger convenablement le pre-

mier pour elle et son mari; mais elle se promit aussi, selon la fantaisie de toute vieille fille, de soumettre le colonel à quelques épreuves pour juger de son cœur et de ses mœurs, avant de se décider. Elle conservait des doutes et voulait être sûre que Pierrette n'avait aucune accointance avec le colonel.

Pierrette descendit à l'heure du dîner pour mettre le couvert. Sylvie avait été obligée de faire la cuisine, et avait taché sa robe en s'écriant : « Maudite Pierrette! » Il était évident que, si Pierrette avait préparé le dîner, Sylvie n'eût pas attrapé cette tache de graisse sur sa robe de soie.

« Vous voilà, la belle picheline? Vous êtes comme le chien du maréchal, que le bruit des casseroles réveille et qui dort sous la forge! Ah! vous voulez qu'on vous croie malade, petite menteuse! »

Cette idée : « Vous ne m'avez pas avoué la vérité sur ce qui s'est passé ce matin sur la place, donc vous mentez dans tout ce que vous dites, » fut comme un marteau avec lequel Sylvie allait frapper sans relâche sur le cœur et sur la tête de Pierrette.

Au grand étonnement de Pierrette, Sylvie l'envoya s'habiller pour la soirée, après le dîner. L'imagination la plus alerte est encore au-dessous de l'activité que donne le soupçon à l'esprit d'une vieille fille. Dans ce cas, la vieille fille l'emporte

sur les politiques, les avoués et les notaires, sur les escompteurs et les avares. Sylvie se promit de consulter Vinet, après avoir tout examiné autour d'elle. Elle voulut avoir Pierrette auprès d'elle, afin de savoir par la contenance de la petite si le colonel avait dit vrai. Mmes de Chargebœuf vinrent les premières. D'après le conseil de son cousin Vinet, Bathilde avait redoublé d'élégance. Elle était vêtue d'une délicieuse robe bleue en velours de coton, toujours le fichu clair, des grappes de raisin en grenat et or aux oreilles, les cheveux en *ringleet*, la jeannette astucieuse, de petits souliers en satin noir, des bas de soie gris et des gants de Suède; puis des airs de reine et des coquetteries de jeune fille à prendre tous les Rogron de la rivière. La mère, calme et digne, conservait comme sa fille une certaine impertinence aristocratique avec laquelle ces deux femmes sauvaient tout et où perçait l'esprit de leur caste. Bathilde était douée d'un esprit supérieur, que Vinet seul avait su deviner après deux mois de séjour des dames de Chargebœuf chez lui. Quand il eut mesuré la profondeur de cette fille froissée par l'inutilité de sa jeunesse et de sa beauté, éclairée par le mépris que lui inspiraient les hommes d'une époque où l'argent était leur seule idole, Vinet surpris s'écria : « Si c'était vous que j'eusse épousée, Bathilde, je serais aujourd'hui en passe d'être garde des sceaux. Je me

serais appelé Vinet de Chargebœuf, et je siégerais à droite ! »

Bathilde ne portait dans son désir de mariage aucune idée vulgaire : elle ne se mariait pas pour être mère, elle ne se mariait pas pour avoir un mari ; elle se mariait pour être libre, pour avoir un éditeur responsable, pour s'appeler madame et pouvoir agir comme agissent les hommes. Rogron était un nom pour elle ; elle comptait faire quelque chose de cet imbécile, un député votant dont elle serait l'âme ; elle avait à se venger de sa famille, qui ne s'était point occupée d'une fille pauvre. Vinet avait beaucoup étendu, fortifié ses idées en les admirant et les approuvant.

« Chère cousine, lui disait-il, en lui expliquant quelle influence avaient les femmes et lui montrant la sphère d'action qui leur était propre, croyez-vous que Tiphaine, un homme de la dernière médiocrité, arrive par lui-même au tribunal de première instance à Paris ? Mais c'est Mme Tiphaine qui l'a fait nommer député, c'est elle qui le pousse à Paris. Sa mère, Mme Roguin, est une fine commère, qui fait ce qu'elle veut du fameux banquier du Tillet, l'un des compères de Nucingen, tous deux liés avec les Keller, et ces trois maisons rendent des services ou au gouvernement ou à ses hommes les plus dévoués ; les bureaux sont au mieux avec ces loups-cerviers de la banque, et ces

gens-là connaissent tout Paris. Il n'y a pas de raison pour que Tiphaine n'arrive pas à être président de quelque cour royale. Épousez Rogron; nous en ferons un député de Provins, quand j'aurai conquis pour moi un autre collége de Seine-et-Marne. Vous aurez alors une recette générale, une de ces places où Rogron n'aura qu'à signer. Nous serons de l'opposition si elle triomphe; mais, si les Bourbons restent, ah! comme nous inclinerons tout doucement vers le centre! D'ailleurs, Rogron ne vivra pas éternellement, et vous épouserez un homme titré plus tard. Enfin, soyez dans une belle position, et les Chargebœuf nous serviront. Votre misère comme la mienne vous aura donné sans doute la mesure de ce que valent les hommes : il faut se servir d'eux comme on se sert des chevaux de poste. Un homme ou une femme nous amène de telle à telle étape. »

Vinet avait fait de Bathilde une petite Catherine de Médicis. Il laissait sa femme au logis heureuse avec ses deux enfants, et il accompagnait toujours Mmes de Chargebœuf chez les Rogron. Il arriva dans toute sa gloire de tribun champenois. Il avait alors de jolies besicles à branches d'or, un gilet de soie, une cravate blanche, un pantalon noir, des bottes fines et un habit noir fait à Paris, une montre d'or, une chaîne. Au lieu de l'ancien Vinet pâle et maigre, hargneux et sombre, il montrait dans

le Vinet actuel une tenue d'homme politique ; il marchait, sûr de sa fortune, avec la sécurité particulière à l'homme du palais, qui connaît les cavernes du droit. Sa petite tête rusée était si bien peignée, son menton bien rasé lui donnait un air si mignard, quoique froid, qu'il paraissait agréable dans le genre de Robespierre. Certes, il pouvait être un délicieux procureur général à l'éloquence élastique, dangereuse et meurtrière, ou un orateur d'une finesse à la Benjamin Constant. L'aigreur et la haine qui l'animaient naguère avaient tourné en une douceur perfide. Le poison s'était changé en médecine.

« Bonjour, ma chère, comment allez-vous ? » dit Mme de Chargebœuf à Sylvie.

Bathilde alla droit à la cheminée, ôta son chapeau, se mira dans la glace et mit son joli pied sur la barre du garde-cendre pour le montrer à Rogron.

« Qu'avez-vous donc, monsieur ? lui dit-elle en le regardant ; vous ne me saluez pas ? Ah bien ! on mettra pour vous des robes de velours.... »

Elle coupa Pierrette pour aller porter sur un fauteuil son chapeau, que la petite fille lui prit des mains et qu'elle lui laissa prendre comme si la Bretonne était une femme de chambre. Les hommes passent pour être bien féroces et les tigres aussi ; mais ni les tigres, ni les vipères, ni les diplomates,

ni les gens de justice, ni les bourreaux, ni les rois ne peuvent, dans leurs plus grandes atrocités, approcher des cruautés douces, des douceurs empoisonnées, des mépris sauvages des demoiselles entre elles, quand les unes se croient supérieures aux autres en naissance, en fortune, en grâce, et qu'il s'agit de mariage, de préséance, enfin des mille rivalités de femme. Le « Merci, mademoiselle, » que dit Bathilde à Pierrette, était un poëme en douze chants.

Elle s'appelait Bathilde et l'autre Pierrette. Elle était une Chargebœuf, l'autre une Lorrain! Pierrette était petite et souffrante, Bathilde était grande et pleine de vie! Pierrette était nourrie par charité, Bathilde et sa mère avaient leur indépendance! Pierrette portait une robe de stoff à guimpe, Bathilde faisait onduler le velours bleu de la sienne! Bathilde avait les plus riches épaules du département, un bras de reine; Pierrette avait des omoplates et des bras maigres! Pierrette était Cendrillon, Bathilde était la fée! Bathilde allait se marier, Pierrette allait mourir fille! Bathilde était adorée, Pierrette n'était aimée de personne! Bathilde avait une ravissante coiffure, elle avait du goût; Pierrette cachait ses cheveux sous un petit bonnet et ne connaissait rien à la mode! Épilogue : Bathilde était tout, Pierrette n'était rien. La fière Bretonne comprenait bien cet horrible poëme.

« Bonjour, ma petite, » lui dit Mme de Chargebœuf du haut de sa grandeur et avec l'accent que lui donnait son nez pincé du bout.

Vinet mit le comble à ces sortes d'injures en regardant Pierrette et disant : « Oh! oh! oh! sur trois tons. Que nous sommes belle, Pierrette, ce soir!

— Belle! dit la pauvre enfant; ce n'est pas à moi, mais à votre cousine qu'il faut adresser ce mot.

— Oh! ma cousine l'est toujours, répondit l'avocat. N'est-ce pas, père Rogron? dit-il en se tournant vers le maître du logis et lui frappant dans la main.

— Oui, répondit Rogron.

— Pourquoi le faire parler contre sa pensée? Il ne m'a jamais trouvée de son goût, reprit Bathilde en se tenant devant Rogron. N'est-il pas vrai? Regardez-moi. »

Rogron la contempla des pieds à la tête, et ferma doucement les yeux comme un chat à qui l'on gratte le crâne.

« Vous êtes trop belle, dit-il, trop dangereuse à voir.

— Pourquoi? »

Rogron regarda les tisons et garda le silence. En ce moment Mlle Habert entra, suivie du colonel. Céleste Habert, devenue l'ennemi commun, ne

comptait que Sylvie pour elle ; mais chacun lui témoignait d'autant plus d'égards, de politesse et d'aimables attentions que chacun la sapait, en sorte qu'elle était entre ces preuves d'intérêt et la défiance que son frère éveillait en elle. Le vicaire, quoique loin du théâtre de la guerre, y devinait tout. Aussi, quand il comprit que les espérances de sa sœur étaient mortes, devint-il un des plus terribles antagonistes des Rogron. Chacun se peindra Mlle Habert sur-le-champ, quand on saura que, si elle n'avait pas été maîtresse et archimaîtresse de pension, elle aurait toujours eu l'air d'être une institutrice. Les institutrices ont une manière à elles de mettre leurs bonnets. De même que les vieilles Anglaises ont acquis le monopole des turbans, les institutrices ont le monopole de ces bonnets ; la carcasse y domine les fleurs, les fleurs en sont plus qu'artificielles ; longtemps gardé dans les armoires, ce bonnet est toujours neuf et toujours vieux, même le premier jour. Ces filles font consister leur honneur à imiter les mannequins des peintres ; elles sont assises sur leurs hanches et non sur leurs chaises. Quand on leur parle, elles tournent en bloc sur leur buste au lieu de ne tourner que leur tête ; et, quand leurs robes crient, on est tenté de croire que les ressorts de ces espèces de mécanismes sont dérangés. Mlle Habert, l'idéal de ce genre, avait l'œil sévère, la bouche grimée, et sous son menton

rayé de rides les brides de son bonnet, flasques et flétries, allaient et venaient au gré de ses mouvements. Elle avait un petit agrément dans deux signes un peu forts, un peu bruns, ornés de poils qu'elle laissait croître comme des clématites échevelées. Enfin elle prenait du tabac et le prenait sans grâce. On se mit au travail du boston. Sylvie eut en face d'elle Mlle Habert, et le colonel fut mis à côté, devant Mme de Chargebœuf. Bathilde resta près de sa mère et de Rogron. Sylvie plaça Pierrette entre elle et le colonel. Rogron déploya l'autre table, au cas où MM. Néraud, Cournant et sa femme viendraient. Vinet et Bathilde savaient jouer le whist, que jouaient M. et Mme Cournant. Depuis que ces dames de Chargebœuf, comme disaient les gens de Provins, venaient chez les Rogron, les deux lampes brillaient sur la cheminée entre les candélabres et la pendule, et les tables étaient éclairées en bougies à quarante sous la livre, payées d'ailleurs par le prix des cartes.

« Eh bien! Pierrette, prends donc ton ouvrage, ma fille, » dit Sylvie à sa cousine avec une perfide douceur, en la voyant regarder le jeu du colonel.

Elle affectait de toujours très-bien traiter Pierrette en public. Cette infâme tromperie irritait la loyale Bretonne et lui faisait mépriser sa cousine. Pierrette prit sa broderie; mais, en tirant ses points, elle continuait à regarder dans le jeu de

Gouraud. Gouraud n'avait pas l'air de savoir qu'il eût une petite fille à côté de lui. Sylvie l'observait et commençait à trouver cette indifférence excessivement suspecte. Il y eut un moment dans la soirée où la vieille fille entreprit une grande misère en cœur; le panier était plein de fiches et contenait en outre vingt-sept sous. Les Cournant et Néraud étaient venus. Le vieux juge suppléant, Desfondrilles, à qui le ministère de la justice trouvait la capacité d'un juge en le chargeant des fonctions de juge d'instruction, mais qui n'avait jamais assez de talent dès qu'il s'agissait d'être juge en pied, et qui, depuis deux mois, abandonnait le parti des Tiphaine et se tournait vers le parti Vinet, se tenait devant la cheminée, le dos au feu, les basques de son habit relevées. Il regardait ce magnifique salon où brillait Mlle de Chargebœuf; car il semblait que cette décoration rouge eût été faite exprès pour rehausser les beautés de cette magnifique personne. Le silence régnait, Pierrette regardait jouer la misère, et l'attention de Sylvie avait été détournée par l'intérêt du coup.

« Jouez là, » dit Pierrette au colonel en lui indiquant cœur.

Le colonel entame une séquence de cœur; les cœurs étaient entre Sylvie et lui; le colonel atteint l'as, quoiqu'il fût gardé chez Sylvie par cinq petites cartes.

« Le coup n'est pas loyal; Pierrette a vu mon jeu, et le colonel s'est laissé conseiller par elle.

— Mais, mademoiselle, dit Céleste, le jeu du colonel était de continuer cœur, puisqu'il vous en trouvait! »

Cette phrase fit sourire M. Desfondrilles, homme fin et qui avait fini par s'amuser de tous les intérêts en jeu dans Provins, où il jouait le rôle de Rigaudin de *la Maison en loterie* de Picard.

« C'est le jeu du colonel, » dit Cournant sans savoir de quoi il s'agissait.

Sylvie jeta sur Mlle Habert un de ces regards de vieille fille à vieille fille, atroce et doucereux.

« Pierrette, vous avez vu mon jeu, dit Sylvie en fixant ses yeux sur sa cousine.

— Non, ma cousine.

— Je vous regardais tous, dit le juge archéologue, je puis certifier que la petite n'a vu que le colonel.

— Bah! les petites filles, dit Gouraud épouvanté, savent joliment couler leurs yeux en douceur.

— Ah! fit Sylvie.

— Oui, reprit Gouraud, elle a pu voir dans votre jeu pour vous jouer une malice. N'est-ce pas, ma petite belle?

— Non, dit la loyale Bretonne, j'en suis incapable, et je me serais dans ce cas intéressée au jeu de ma cousine.

— Vous savez bien que vous êtes une menteuse, et de plus une petite sotte, dit Sylvie. Comment peut-on, depuis ce qui s'est passé ce matin, ajouter la moindre foi à vos paroles? Vous êtes une.... »

Pierrette ne laissa pas sa cousine achever en sa présence ce qu'elle allait dire. En devinant un torrent d'injures, elle se leva, sortit sans lumière et monta chez elle. Sylvie devint pâle de rage et dit entre ses dents : « Elle me le payera.

— Payez-vous la misère? » dit Mme de Chargebœuf.

En ce moment la pauvre Pierrette se cogna le front à la porte du corridor, que le juge avait laissée ouverte.

« Bon, c'est bien fait! s'écria Sylvie.

— Que lui arrive-t-il? demanda Desfondrilles.

— Rien qu'elle ne mérite, répondit Sylvie.

— Elle a reçu quelque mauvais coup, » dit Mlle Habert.

Sylvie essaya de ne pas payer sa misère en se levant pour aller voir ce qu'avait fait Pierrette; mais Mme de Chargebœuf l'arrêta.

« Payez-nous d'abord, lui dit-elle en riant, car vous ne vous souviendriez plus de rien en revenant. »

Cette proposition, fondée sur la mauvaise foi que l'ex-mercière mettait dans ses dettes de jeu ou dans ses chicanes, obtint l'assentiment général. Sylvie se

rassit, ne pensa plus à Pierrette, et cette indifférence n'étonna personne. Pendant toute la soirée, Sylvie eut une préoccupation constante. Quand le boston fut fini, vers neuf heures et demie, elle se plongea dans une bergère au coin de sa cheminée et ne se leva que pour les salutations et les adieux. Le colonel la mettait à la torture, elle ne savait plus que penser de lui.

« Les hommes sont si faux ! » dit-elle en s'endormant.

Pierrette s'était donné un coup affreux dans le champ de la porte qu'elle avait heurtée avec sa tête à la hauteur de l'oreille, à l'endroit où les jeunes filles séparent de leurs cheveux cette portion qu'elles mettent en papillotes. Le lendemain, il s'y trouva de fortes ecchymoses.

« Dieu vous a punie, lui dit sa cousine le lendemain au déjeuner, vous m'avez désobéi, vous avez manqué au respect que vous me devez en ne m'écoutant pas et en vous en allant au milieu de ma phrase; vous n'avez que ce que vous méritez.

— Cependant, dit Rogron, il faudrait y mettre une compresse d'eau et de sel.

— Bah ! ce ne sera rien, mon cousin, » dit Pierrette.

La pauvre enfant en était arrivée à trouver une preuve d'intérêt dans l'observation de son tuteur.

La semaine s'acheva comme elle avait commencé,

dans des tourments continuels. Sylvie devint ingénieuse et poussa les raffinements de sa tyrannie jusqu'aux recherches les plus sauvages. Les Illinois, les Chérokées, les Mohicans auraient pu s'instruire avec elle. Pierrette n'osa pas se plaindre des souffrances vagues, des douleurs qu'elle sentit à la tête. La source du mécontentement de sa cousine était la non-révélation relativement à Brigaut, et, par un entêtement breton, Pierrette s'obstinait à garder un silence très-explicable. Chacun comprendra maintenant quel fut le regard que l'enfant jeta sur Brigaut, qu'elle crut perdu pour elle s'il était découvert, et que, par instinct, elle voulait avoir près d'elle, heureuse de le savoir à Provins. Quelle joie pour elle d'apercevoir Brigaut! L'aspect de son camarade d'enfance était comparable au regard que jette un exilé de loin sur sa patrie, au regard du martyr sur le ciel où ses yeux armés d'une seconde vue ont la puissance de pénétrer pendant les ardeurs du supplice. Le dernier regard de Pierrette avait été si parfaitement compris par le fils du major, que, tout en rabotant ses planches, en ouvrant son compas, prenant ses mesures et ajustant ses bois, il se creusait la cervelle pour pouvoir correspondre avec Pierrette. Brigaut finit par arriver à cette machination d'une excessive simplicité. A une certaine heure de la nuit, Pierrette déroulerait une ficelle au bout de laquelle il attacherait une lettre.

Au milieu de souffrances horribles que causait à Pierrette sa double maladie, un dépôt qui se formait à sa tête et le dérangement de sa constitution, elle était soutenue par la pensée de correspondre avec Brigaut. Un même désir agitait ces deux cœurs; séparés, ils s'entendaient! A chaque coup reçu dans le cœur, à chaque élancement de la tête, Pierrette se disait : « Brigaut est ici! » Et alors elle souffrait sans se plaindre.

Au premier marché qui suivit la première rencontre à l'église, Brigaut guetta sa petite amie. Quoiqu'il la vît tremblant et pâle comme une feuille de novembre près de quitter son rameau, sans perdre la tête, il marchanda des fruits à la marchande avec laquelle la terrible Sylvie marchandait sa provision. Brigaut put glisser un billet à Pierrette, et Brigaut le glissa naturellement en plaisantant la marchande et avec l'aplomb d'un roué, comme s'il n'avait jamais fait que ce métier, tant il mit de sang-froid à son action, malgré le sang chaud qui sifflait à ses oreilles et qui sortait bouillonnant de son cœur en lui brisant les veines et les artères. Il eut la résolution d'un vieux forçat au dehors, et au dedans les tremblements de l'innocence, absolument comme certaines mères dans leurs crises mortelles, où elles sont prises entre deux dangers, entre deux précipices. Pierrette eut les vertiges de Brigaut; elle serra le papier

dans la poche de son tablier. Les plaques de ses pommettes passèrent au rouge cerise des feux violents. Ces deux enfants éprouvèrent de part et d'autre, à leur insu, des sensations à défrayer dix amours vulgaires. Ce moment leur laissa dans l'âme une source vive d'émotions. Sylvie, qui ne connaissait pas l'accent breton, ne pouvait voir un amoureux dans Brigaut, et Pierrette revint au logis avec son trésor.

Les lettres de ces deux pauvres enfants devaient servir de pièces dans un horrible débat judiciaire; car, sans ces fatales circonstances, elles n'eussent jamais été connues. Voici donc ce que Pierrette lut le soir dans sa chambre :

« Ma chère Pierrette, à minuit, à l'heure où chacun dort, mais où je veillerai pour toi, je serai toutes les nuits au bas de la fenêtre de la cuisine. Tu peux descendre par ta croisée une ficelle assez longue pour qu'elle arrive jusqu'à moi, ce qui ne fera pas de bruit, et tu y attacheras ce que tu auras à m'écrire. Je te répondrai par le même moyen. J'ai su qu'*ils* t'avaient appris à lire et à écrire, ces misérables parents qui te devaient faire tant de bien et qui te font tant de mal! Toi, Pierrette, fille d'un colonel mort pour la France, réduite par ces monstres à faire leur cuisine!... Voilà donc où sont en allées tes jolies couleurs et ta belle santé! Qu'est

devenue ma Pierrette? qu'en ont-ils fait? je vois bien que tu n'es pas à ton aise. Oh! Pierrette, retournons en Bretagne. Je puis gagner de quoi te donner tout ce qui te manque : tu pourras avoir trois francs par jour; car j'en gagne de quatre à cinq, et trente sous me suffisent. Ah! Pierrette, comme j'ai prié le bon Dieu pour toi depuis que je t'ai revue! Je lui ai dit de me donner toutes tes souffrances et de te départir tous les plaisirs. Que fais-tu donc avec eux, qu'ils te gardent? Ta grand'-mère est plus qu'eux. Ces Rogron sont venimeux, ils t'ont ôté ta gaieté. Tu ne marches plus à Provins comme tu te mouvais en Bretagne. Retournons en Bretagne! Enfin je suis là pour te servir, pour faire tes commandements, et tu me diras ce que tu veux. Si tu as besoin d'argent, j'ai à nous soixante écus, et j'aurai la douleur de te les envoyer par la ficelle au lieu de baiser avec respect tes chères mains en les y mettant. Ah! voilà bien du temps, ma pauvre Pierrette, que le bleu du ciel s'est brouillé pour moi. Je n'ai pas eu deux heures de plaisir depuis que je t'ai mise dans cette diligence de malheur; et quand je t'ai revue comme une ombre, cette sorcière de parente a troublé notre heur. Enfin nous aurons la consolation tous les dimanches de prier Dieu ensemble; il nous écoutera peut-être mieux. Sans adieu, ma chère Pierrette, et à cette nuit. »

Cette lettre émut tellement Pierrette qu'elle demeura plus d'une heure à la relire et à la regarder; mais elle pensa non sans douleur qu'elle n'avait rien pour écrire. Elle entreprit donc le difficile voyage de sa mansarde à la salle à manger, où elle pouvait trouver de l'encre, une plume, du papier, et put l'accomplir sans avoir réveillé sa terrible cousine. Quelques instants avant minuit elle avait écrit cette lettre, qui fut également citée au procès:

« Mon ami, oh! oui, mon ami; car il n'y a que toi, Jacques, et ma grand'mère qui m'aimiez. Que Dieu me le pardonne, mais vous êtes aussi les deux seules personnes que j'aime l'une comme l'autre, ni plus ni moins. J'étais trop petite pour avoir pu connaître ma petite maman; mais toi, Jacques, et ma grand'mère, mon grand-père aussi, Dieu lui donne le ciel, car il a bien souffert de sa ruine, qui a été la mienne; enfin, vous deux qui êtes restés, je vous aime autant que je suis malheureuse! Aussi, pour connaître combien je vous aime, faudrait-il que vous sachiez combien je souffre; et je ne le désire pas, cela vous ferait trop de peine. On me parle comme nous ne parlons pas aux chiens! on me traite comme la dernière des dernières! et j'ai beau m'examiner comme si j'étais devant Dieu, je ne me trouve pas de fautes envers eux. Avant que tu ne me chantes

le chant des mariées, je reconnaissais la bonté de Dieu dans mes douleurs ; car, comme je le priais de me retirer de ce monde, et que je me sentais bien malade, je me disais : « Dieu m'entend ! » Mais, Brigaut, puisque te voilà, je veux nous en aller en Bretagne retrouver ma grand'maman qui m'aime, quoiqu'ils m'aient dit qu'elle m'avait volé huit mille francs. Est-ce que je puis posséder huit mille francs, Brigaut ? S'ils sont à moi, peux-tu les avoir ? Mais c'est des mensonges ; si nous avions huit mille francs, ma grand'mère ne serait pas à Saint-Jacques. Je n'ai pas voulu troubler ses derniers jours, à cette bonne sainte femme, par le récit de mes tourments : elle serait pour en mourir. Ah ! si elle savait qu'on fait laver la vaisselle à sa petite-fille, elle qui me disait : « Laisse ça, ma mignonne, » quand dans ses malheurs je voulais l'aider ; « laisse, laisse, « mon mignon, tu gâterais tes jolies menottes. » Ah ! bien, j'ai les ongles propres, va ! La plupart du temps je ne puis porter le panier aux provisions, qui me scie le bras en revenant du marché. Cependant je ne crois pas que mon cousin et ma cousine soient méchants ; mais c'est leur idée de toujours gronder, et il paraît que je ne puis pas les quitter. Mon cousin est mon tuteur. Un jour où j'ai voulu m'enfuir par trop de mal, et que je le leur ai dit, ma cousine Sylvie m'a répondu que la gendarmerie irait après moi, que la loi était pour

mon tuteur, et j'ai bien compris que les cousins ne remplaçaient pas plus notre père ou notre mère que les saints ne remplacent le bon Dieu. Que veux-tu, mon pauvre Jacques, que je fasse de ton argent? Garde-le pour notre voyage. Oh! comme je pensais à toi et à Pen-Hoël et au grand étang! C'est là que nous avons mangé notre pain blanc en premier, car il me semble que je vais à mal. Je suis bien malade, Jacques! J'ai dans la tête des douleurs à crier, et dans les os, dans le dos, puis je ne sais quoi aux reins qui me tue, et je n'ai d'appétit que pour de vilaines choses, des racines, des feuilles; enfin j'aime à sentir l'odeur des papiers imprimés. Il y a des moments où je pleurerais si j'étais seule, car on ne me laisse rien faire à ma guise, et je n'ai même pas la permission de pleurer. Il faut me cacher pour offrir mes larmes à celui de qui nous tenons ces grâces que nous nommons nos afflictions. N'est-ce pas lui qui t'a donné la bonne pensée de venir chanter sous mes fenêtres le chant des mariées? Ah! Jacques, ma cousine, qui t'a entendu, m'a dit que j'avais un amant. Si tu veux être mon amant, aime-moi bien; je te promets de t'aimer toujours comme par le passé et d'être ta fidèle servante. « PIERRETTE LORRAIN. »

« Tu m'aimeras toujours, n'est-ce pas? »

La Bretonne avait pris dans la cuisine une croûte

de pain où elle fit un trou pour mettre la lettre et donner de l'aplomb à son fil. A minuit, après avoir ouvert sa fenêtre avec des précautions excessives, elle descendit sa lettre et le pain, qui ne pouvait faire aucun bruit en heurtant le mur ou les persiennes. Elle sentit le fil tiré par Brigaut qui le cassa, puis il s'éloigna lentement à pas de loup. Quand il fut au milieu de la place, elle put le voir indistinctement à la clarté des étoiles; mais lui la contemplait dans la zone lumineuse de la lumière projetée par la chandelle. Ces deux enfants demeurèrent ainsi pendant une heure, Pierrette lui faisant signe de s'en aller, lui partant, elle restant, et lui revenant prendre son poste, et Pierrette lui commandant de nouveau de quitter la place. Ce manége eut lieu plusieurs fois jusqu'à ce que la petite fermât sa fenêtre, se couchât et soufflât sa lumière. Une fois au lit, elle s'endormit heureuse, quoique souffrante: elle avait la lettre de Brigaut sous son chevet. Elle dormit comme dorment les persécutés, d'un sommeil embelli par les anges, ce sommeil aux atmosphères d'or et d'outre-mer, pleines d'arabesques divines entrevues et rendues par Raphaël.

La nature morale avait tant d'empire sur cette délicate nature physique, que le lendemain Pierrette se leva joyeuse et légère comme une alouette, radieuse et gaie. Un pareil changement ne pouvait échapper à l'œil de sa cousine, qui, cette fois, au

lieu de la gronder, se mit à l'observer avec l'attention d'une pie. « D'où lui vient tant de bonheur? » fut une pensée de jalousie et non de tyrannie. Si le colonel n'eût pas occupé Sylvie, elle aurait dit à Pierrette comme autrefois : « Pierrette, vous êtes bien turbulente ou bien insouciante de ce que l'on vous dit ! » La vieille fille résolut d'espionner Pierrette comme les vieilles filles savent espionner. Cette journée fut sombre et muette comme le moment qui précède un orage.

« Vous ne souffrez donc plus, mademoiselle? dit Sylvie au dîner. Quand je te disais qu'elle fait tout cela pour nous tourmenter ! s'écria-t-elle en s'adressant à son frère, sans attendre la réponse de Pierrette.

— Au contraire, ma cousine, j'ai comme la fièvre....

— La fièvre de quoi? Vous êtes gaie comme pinson. Vous avez peut-être revu quelqu'un ? »

Pierrette frissonna et baissa les yeux sur son assiette.

« Tartufe! s'écria Sylvie. A quatorze ans! déjà! quelles dispositions! Mais vous serez donc une malheureuse ?

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire, reprit Pierrette en levant ses beaux yeux bruns lumineux sur sa cousine.

— Aujourd'hui, dit-elle, vous resterez dans la

salle à manger avec une chandelle, à travailler. Vous êtes de trop au salon, et je ne veux pas que vous regardiez dans mon jeu pour conseiller vos favoris. »

Pierrette ne sourcilla pas.

« Dissimulée! » s'écria Sylvie en sortant.

Rogron, qui ne comprenait rien aux paroles de sa sœur, dit à Pierrette : « Qu'avez-vous donc ensemble? Tâche de plaire à ta cousine, Pierrette; elle est bien indulgente, bien douce, et, si tu lui donnes de l'humeur, assurément tu dois avoir tort. Pourquoi vous chamaillez-vous? Moi, j'aime à vivre tranquille. Regarde Mlle Bathilde, tu devrais te modeler sur elle. »

Pierrette pouvait tout supporter : Brigaut viendrait sans doute, à minuit, lui apporter une réponse, et cette espérance était le viatique de sa journée. Mais elle usait ses dernières forces! Elle ne dormit pas, elle resta debout, écoutant sonner les heures aux pendules et craignant de faire du bruit. Enfin minuit sonna, elle ouvrit doucement sa fenêtre, et cette fois elle usa d'une corde qu'elle s'était procurée en attachant plusieurs bouts de ficelle les uns aux autres. Elle avait entendu les pas de Brigaut; et, quand elle retira sa corde, elle lut la lettre suivante qui la combla de joie :

« Ma chère Pierrette, si tu souffres tant, il ne faut pas te fatiguer à m'attendre. Tu m'enten-

dras bien crier comme criaient les *Chuins* (les Chouans). Heureusement mon père m'a appris à imiter leur cri. Donc, je crierai trois fois, tu sauras alors que je suis là et qu'il faut me tendre la corde, mais je ne viendrai pas avant quelques jours. J'espère t'annoncer une bonne nouvelle. Oh! Pierrette, mourir! mais, Pierrette, y penses-tu? Tout mon cœur a tremblé; je me suis cru mort moi-même à cette idée. Non, ma Pierrette, tu ne mourras pas, tu vivras heureuse et tu seras bientôt délivrée de tes persécuteurs. Si je ne réussissais pas dans ce que j'entreprends pour te sauver, j'irais parler à la justice, et je dirais à la face du ciel et de la terre comment te traitent d'indignes parents. Je suis certain que tu n'as plus que quelques jours à souffrir : prends patience, Pierrette! Brigaut veille sur toi comme au temps où nous allions glisser sur l'étang et que je t'ai retirée du grand trou où nous avons manqué périr ensemble. Adieu, ma chère Pierrette, dans quelques jours nous serons heureux, si Dieu le veut. Hélas! je n'ose te dire la seule chose qui s'opposerait à notre réunion. Mais Dieu nous aime! Dans quelques jours, je pourrai donc voir ma chère Pierrette en liberté, sans soucis, sans qu'on m'empêche de te regarder, car j'ai bien faim de te voir, ô Pierrette! Pierrette qui daignes m'aimer et me le dire. Oui, Pierrette, je serai ton amant, mais quand j'aurai gagné la fortune

que tu mérites, et jusque-là je ne veux être pour toi qu'un dévoué serviteur de la vie duquel tu peux disposer. Adieu. « JACQUES BRIGAUT. »

Voici ce que le fils du major ne disait pas à Pierrette. Brigaut avait écrit la lettre suivante à Mme Lorrain, à Nantes :

« Madame Lorrain, votre petite-fille va mourir, accablée de mauvais traitements, si vous ne venez pas la réclamer; j'ai eu de la peine à la reconnaître, et, pour vous mettre à même de juger les choses, je vous joins à la présente la lettre que j'ai reçue de Pierrette. Vous passez ici pour avoir la fortune de votre petite-fille, et vous devez vous justifier de cette accusation. Enfin, si vous le pouvez, venez vite; nous pouvons encore être heureux, et plus tard vous trouveriez Pierrette morte.

« Je suis avec respect votre dévoué serviteur.

« JACQUES BRIGAUT. »

« Chez M. Frappier, menuisier, Grand'rue, à Provins. »

Brigaut avait peur que la grand'mère de Pierrette ne fût morte.

Quoique la lettre de celui que, dans son innocence, elle nommait son amant, fût presque une énigme pour la Bretonne, elle y crut avec sa vierge foi. Son cœur éprouva la sensation que les voya-

geurs du désert ressentent en apercevant de loin les palmiers autour du puits. Dans peu de jours son malheur cesserait, Brigaut le lui disait; elle dormit sur la promesse de son ami d'enfance; et cependant, en joignant cette lettre à l'autre, elle eut une affreuse pensée affreusement exprimée.

« Pauvre Brigaut, se dit-elle, il ne sait pas dans quel trou j'ai mis les pieds. »

Sylvie avait entendu Pierrette, elle avait également entendu Brigaut sous sa fenêtre ; elle se leva, se précipita pour examiner la place à travers les persiennes, et vit, au clair de la lune, un homme s'éloignant vers la maison où demeurait le colonel et en face de laquelle Brigaut resta. La vieille fille ouvrit tout doucement sa porte, monta, fut stupéfaite de voir de la lumière chez Pierrette, regarda par le trou de la serrure et ne put rien voir.

« Pierrette, dit-elle, êtes-vous malade?

— Non, ma cousine, répondit Pierrette surprise.

— Pourquoi donc avez-vous de la lumière à minuit? Ouvrez. Je dois savoir ce que vous faites. »

Pierrette vint ouvrir, nu-pieds, et sa cousine vit la ficelle amassée que Pierrette n'avait pas eu le soin de serrer, n'imaginant point être surprise. Sylvie sauta dessus.

« A quoi cela vous sert-il?

— A rien, ma cousine.

— A rien? dit-elle. Bon! toujours mentir. Vous n'irez pas ainsi dans le paradis. Recouchez-vous, vous avez froid. »

Elle n'en demanda pas plus et se retira, laissant Pierrette frappée de terreur par cette clémence. Au lieu d'éclater, Sylvie avait soudain résolu de surprendre le colonel et Pierrette, de saisir les lettres et de confondre les deux amants qui la trompaient. Pierrette, inspirée par son danger, doubla son corset avec ses deux lettres et les recouvrit de calicot.

Là finirent les amours de Pierrette et de Brigaut.

Pierrette fut bien heureuse de la détermination de son ami; car les soupçons de sa cousine allaient être déjoués en ne trouvant plus d'aliment. En effet, Sylvie passa trois nuits sur ses jambes et trois soirées à épier l'innocent colonel, sans voir ni chez Pierrette, ni dans la maison, ni au dehors, rien qui décelât leur intelligence. Elle envoya Pierrette à confesse, et prit ce moment pour tout fouiller chez cette enfant, avec l'habitude, la perspicacité des espions et des commis des barrières de Paris. Elle ne trouva rien. Sa fureur atteignit à l'apogée des sentiments humains. Si Pierrette avait été là, certes elle l'eût frappée sans pitié. Pour une fille de cette trempe, la jalousie était moins un sentiment qu'une occupation : elle vivait, elle sentait battre son cœur, elle avait des émotions jusqu'a-

lors complétement inconnues pour elle : le moindre mouvement la tenait éveillée, elle écoutait les plus légers bruits, elle observait Pierrette avec une sombre préoccupation.

« Cette petite misérable me tuera, » disait-elle.

Les sévérités de Sylvie envers sa cousine arrivèrent à la cruauté la plus raffinée et empirèrent la situation déplorable où Pierrette se trouvait. La pauvre petite avait régulièrement la fièvre, et ses douleurs à la tête devinrent intolérables. En huit jours, elle offrit aux habitués de la maison Rogron une figure de souffrance qui certes eût attendri des intérêts moins cruels; mais le médecin Néraud, conseillé peut-être par Vinet, resta plus d'une semaine sans venir. Le colonel, soupçonné par Sylvie, eut peur de faire manquer son mariage en marquant la plus légère sollicitude pour Pierrette. Bathilde expliquait le changement de cette enfant par une crise prévue, naturelle et sans danger. Enfin, un dimanche soir où Pierrette était au salon, alors plein de monde, elle ne put résister à tant de douleurs, elle s'évanouit complétement; et le colonel, qui s'aperçut le premier de l'évanouissement, alla la prendre et la porta sur l'un des canapés.

« Elle l'a fait exprès, dit Sylvie en regardant Mlle Habert et ceux qui jouaient avec elle.

— Je vous assure que votre cousine est fort mal, dit le colonel.

— Elle était très-bien dans vos bras, dit Sylvie au colonel avec un affreux sourire.

— Le colonel a raison, dit Mme de Chargebœuf, vous devriez faire venir un médecin. Ce matin, à l'église, chacun parlait en sortant de l'état de Mlle Lorrain, qui est visible.

— Je meurs, » dit Pierrette.

Desfondrilles appela Sylvie et lui dit de défaire la robe de sa cousine. Sylvie accourut en disant : « C'est des gyries ! » Elle défit la robe, elle allait toucher au corset ; Pierrette alors trouva des forces surhumaines ; elle se redressa et s'écria : « Non ! non ! j'irai me coucher. »

Sylvie avait tâté le corset, et sa main y avait senti les papiers. Elle laissa Pierrette se sauver, en disant à tout le monde : « Eh ! bien, que dites-vous de sa maladie ? ce sont des frimes ! Vous ne sauriez imaginer la perversité de cette enfant. »

Après la soirée, elle retint Vinet ; elle était furieuse, elle voulait se venger ; elle fut grossière avec le colonel quand il lui fit ses adieux. Le colonel jeta sur Vinet un certain regard qui le menaçait jusque dans le ventre, et semblait y marquer la place d'une balle. Sylvie pria Vinet de rester. Quand ils furent seuls, la vieille fille lui dit :

« Jamais, ni de ma vie, ni de mes jours, je n'épouserai le colonel !

— Maintenant que vous en avez pris la résolu-

tion, je puis parler. Le colonel est mon ami, mais je suis plus le vôtre que le sien : Rogron m'a rendu des services que je n'oublierai jamais. Je suis aussi bon ami qu'implacable ennemi. Certes, une fois à la chambre, on verra jusqu'où je saurai parvenir, et Rogron sera receveur général de ma façon.... Eh bien ! jurez-moi de ne jamais rien répéter de notre conversation. » Sylvie fit un signe affirmatif. « D'abord ce brave colonel est joueur comme les cartes.

— Ah ! fit Sylvie.

— Sans les embarras où sa passion l'a mis, il eût été maréchal de France peut-être, reprit l'avocat. Ainsi, votre fortune, il pourrait la dévorer ! mais c'est un homme profond. Ne croyez pas que les époux ont ou n'ont pas d'enfants à volonté : Dieu donne les enfants, et vous savez ce qui vous arriverait. Non, si vous voulez vous marier, attendez que je sois à la chambre, et vous pourrez épouser ce vieux Desfondrilles, qui sera président du tribunal. Pour vous venger, mariez votre frère à Mlle de Chargebœuf, je me charge d'obtenir son consentement ; elle aura deux mille francs de rente, et vous serez alliés aux Chargebœuf comme je le suis. Croyez-le, les Chargebœuf nous tiendront un jour pour cousins.

— Gouraud aime Pierrette, fut la réponse de Sylvie.

— Il en est bien capable, dit Vinet, et capable de l'épouser après votre mort.

— Un joli petit calcul, dit-elle.

— Je vous l'ai dit, c'est un homme rusé comme le diable! Mariez votre frère en annonçant que vous voulez rester fille pour laisser votre bien à vos neveux ou nièces; vous atteignez d'un seul coup Pierrette et Gouraud, et vous verrez quelle mine il vous fera.

— Ah! c'est vrai, s'écria la vieille fille, je les tiens. Elle ira dans un magasin, et n'aura rien. Elle est sans le sou; qu'elle fasse comme nous, qu'elle travaille! »

Vinet sortit après avoir fait entrer son plan dans la tête de Sylvie, dont l'entêtement lui était connu. La vieille fille devait finir par croire que ce plan venait d'elle. Vinet trouva sur la place le colonel fumant un cigare, et qui l'attendait.

« Halte! lui dit Gouraud; vous m'avez démoli, mais il y a dans la démolition assez de pierres pour vous enterrer.

— Colonel!

— Il n'y a pas de colonel, je vais vous mener bon train; et d'abord vous ne serez jamais député....

— Colonel!

— Je dispose de dix voix, et l'élection dépend de....

— Colonel, écoutez-moi donc. N'y a-t-il que la vieille Sylvie? Je viens d'essayer de vous justifier; vous êtes atteint et convaincu d'écrire à Pierrette : elle vous a vu sortant de chez vous à minuit pour venir sous ses fenêtres....

— Bien trouvé !

— Elle va marier son frère à Bathilde, et réserver sa fortune à leurs enfants.

— Rogron en aura-t-il ?

— Oui, dit Vinet. Mais je vous promets de vous trouver une jeune et agréable personne avec cent cinquante mille francs. Êtes-vous fou? pouvons-nous nous brouiller? Les choses ont, malgré moi, tourné contre vous; mais vous ne me connaissez pas.

— Eh bien! il faut se connaître, reprit le colonel. Faites-moi épouser une femme de cinquante mille écus avant les élections; sinon, votre serviteur. Je n'aime pas les mauvais coucheurs, et vous avez tiré à vous toute la couverture. Bonsoir.

— Vous verrez, » dit Vinet en serrant affectueusement la main au colonel.

Vers une heure du matin, les trois cris clairs et nets d'une chouette, admirablement bien imités, retentirent sur la place; Pierrette les entendit dans son sommeil fiévreux, elle se leva toute moite, ouvrit sa fenêtre, vit Brigaut, et lui jeta un peloton de soie auquel il attacha une lettre. Syl-

vie, agitée par les événements de la soirée et par ses irrésolutions, ne dormait pas; elle crut à la chouette.

« Ah! quel oiseau de mauvais augure. Mais, tiens! Pierrette se lève! Qu'a-t-elle? »

En entendant ouvrir la fenêtre de la mansarde, Sylvie alla précipitamment à sa fenêtre, et entendit le long de ses persiennes le frôlement du papier de Brigaut. Elle serra les cordons de sa camisole et monta lestement chez Pierrette, qu'elle trouva détortillant la soie et dégageant la lettre.

« Ah! je vous y prends, s'écria la vieille en allant à la fenêtre et voyant Brigaut qui se sauvait à toutes jambes. Vous allez me donner cette lettre.

— Non, ma cousine, dit Pierrette qui, par une de ces immenses inspirations de la jeunesse, et soutenue par son âme, s'éleva jusqu'à la grandeur de la résistance que nous admirons dans l'histoire de quelques peuples réduits au désespoir.

— Ah! vous ne voulez pas?... » s'écria Sylvie en s'avançant vers sa cousine et en lui montrant un horrible masque plein de haine et grimaçant de fureur.

Pierrette se recula pour avoir le temps de mettre sa lettre dans sa main, qu'elle tint serrée par une force invincible. En voyant cette manœuvre, Sylvie empoigna dans ses pattes de homard la délicate,

la blanche main de Pierrette, et voulut la lui ouvrir. Ce fut un combat terrible, un combat infâme, comme tout ce qui attente à la pensée, seul trésor que Dieu mette hors de toute puissance et garde comme un lien secret entre les malheureux et lui. Ces deux femmes, l'une mourante et l'autre pleine de vigueur, se regardèrent fixement. Les yeux de Pierrette lançaient à son bourreau ce regard du templier recevant dans la poitrine des coups de balancier en présence de Philippe le Bel, qui ne put soutenir ce rayon terrible et quitta la place foudroyé. Sylvie, femme et jalouse, répondait à ce regard magnétique par des éclairs sinistres. Un horrible silence régnait. Les doigts serrés de la Bretonne opposaient aux tentatives de sa cousine une résistance égale à celle d'un bloc d'acier. Sylvie torturait le bras de Pierrette, elle essayait d'ouvrir les doigts; et n'obtenant rien, elle plantait inutilement ses ongles dans la chair. Enfin, la rage s'en mêlant, elle porta ce poing à ses dents pour essayer de mordre les doigts et de vaincre Pierrette par la douleur. Pierrette la défiait toujours par le terrible regard de l'innocence. La fureur de la vieille fille s'accrut à un tel point qu'elle arriva jusqu'à l'aveuglement; elle prit le bras de Pierrette et se mit à frapper le poing sur l'appui de la fenêtre, sur le marbre de la cheminée, comme quand on veut casser une noix pour en avoir le fruit.

« Au secours! au secours! cria Pierrette, on me tue!

— Ah! tu cries, et je te prends avec un amoureux au milieu de la nuit?... »

Et elle frappait sans pitié.

« Au secours! » cria Pierrette qui avait le poing en sang.

En ce moment des coups furent violemment frappés à la porte. Également lassées, les deux cousines s'arrêtèrent.

Rogron, éveillé, inquiet, ne sachant ce dont il s'agissait, se leva, courut chez sa sœur et ne la vit pas; il eut peur, descendit, ouvrit et fut comme renversé par Brigaut, suivi d'une espèce de fantôme. En ce moment même les yeux de Sylvie aperçurent le corset de Pierrette, elle se souvint d'y avoir senti des papiers; elle sauta dessus comme un tigre sur sa proie, entortilla le corset autour de son poing, et le lui montra en lui souriant comme un Iroquois sourit à son ennemi avant de le scalper.

« Ah! je meurs, dit Pierrette en tombant sur ses genoux. Qui me sauvera?

— Moi, s'écria une femme en cheveux blancs qui offrit à Pierrette un vieux visage de parchemin où brillaient deux yeux gris.

— Ah! grand'mère, tu arrives trop tard, » s'écria la pauvre enfant en fondant en larmes.

Pierrette alla tomber sur son lit, abandonnée par ses forces et tuée par l'abattement qui, chez une malade, suivit une lutte si violente. Le grand fantôme desséché prit Pierrette dans ses bras comme les bonnes prennent les enfants, et sortit suivie de Brigaut sans dire un seul mot à Sylvie, à laquelle elle lança la plus majestueuse accusation par un regard tragique. L'apparition de cette auguste vieille dans son costume breton, encapuchonnée de sa coiffe, qui est une sorte de pelisse en drap noir, accompagnée du terrible Brigaut, épouvanta Sylvie: elle crut avoir vu la Mort. La vieille fille descendit, entendit la porte se fermer, et se trouva nez à nez avec son frère, qui lui dit : « Ils ne t'ont donc pas tuée?

— Couche-toi, dit Sylvie. Demain matin nous verrons ce que nous devons faire. »

Elle se remit au lit, défit le corset, et lut les deux lettres de Brigaut, qui la confondirent. Elle s'endormit dans la plus étrange perplexité, ne se doutant pas de la terrible action à laquelle sa conduite devait donner lieu.

Les lettres envoyées par Brigaut à Mme veuve Lorrain l'avaient trouvée dans une joie ineffable, et que leur lecture troubla. Cette pauvre septuagénaire mourait de chagrin de vivre sans Pierrette auprès d'elle; elle se consolait de l'avoir perdue en croyant s'être sacrifiée aux intérêts de sa petite-

fille. Elle avait un de ces cœurs toujours jeunes que soutient et anime l'idée du sacrifice. Son vieux mari, dont la seule joie était cette petite-fille, avait regretté Pierrette; tous les jours il l'avait cherchée autour de lui. Ce fut une douleur de vieillard, de laquelle les vieillards vivent et finissent par mourir. Chacun peut alors juger du bonheur que dut éprouver cette pauvre vieille confinée dans un hospice, en apprenant une de ces actions rares, mais qui cependant arrivent encore en France. Après ses désastres, François-Joseph Collinet, chef de la maison Collinet, était parti pour l'Amérique avec ses enfants. Il avait trop de cœur pour demeurer ruiné, sans crédit, à Nantes, au milieu des malheurs que sa faillite y causait. De 1814 à 1824, ce courageux négociant, aidé par ses enfants et par son caissier, qui lui resta fidèle et lui donna les premiers fonds, avait recommencé courageusement une autre fortune. Après des travaux inouïs couronnés par le succès, il vint, vers la onzième année, se faire réhabiliter à Nantes en laissant son fils aîné à la tête de sa maison transatlantique. Il trouva Mme Lorrain de Pen-Hoël à Saint-Jacques, et fut témoin de la résignation avec laquelle la plus malheureuse de ses victimes y supportait sa misère.

« Dieu vous pardonne! lui dit la vieille, puisque sur le bord de ma tombe vous me donnez les

moyens d'assurer le bonheur de ma petite-fille ; mais moi, je ne pourrai jamais faire réhabiliter mon pauvre homme ! »

M. Collinet apportait à sa créancière, capital et intérêts au taux du commerce, environ quarante-deux mille francs. Ses autres créanciers, commerçants actifs, riches, intelligents, s'étaient soutenus, tandis que le malheur des Lorrain parut irrémédiable au vieux Collinet, qui promit à la veuve de faire réhabiliter la mémoire de son mari, dès qu'il ne s'agissait que d'une quarantaine de mille francs de plus. Quand la bourse de Nantes apprit ce trait de générosité réparatrice, on y voulut recevoir Collinet avant l'arrêt de la cour royale de Rennes ; mais le négociant refusa cet honneur et se soumit à la rigueur du Code de commerce. Mme Lorrain avait donc reçu quarante-deux mille francs la veille du jour où la poste lui apporta les lettres de Brigaut. En donnant sa quittance, son premier mot fut : « Je pourrai donc vivre avec ma Pierrette et la marier à ce pauvre Brigaut, qui fera sa fortune avec mon argent ! » Elle ne tenait pas en place, elle s'agitait, elle voulait partir pour Provins. Aussi, quand elle eut lu les fatales lettres, s'élança-t-elle dans la ville comme une folle, en demandant les moyens d'aller à Provins avec la rapidité de l'éclair. Elle partit par la malle, quand on lui eut expliqué la célérité gouvernementale de

cette voiture. A Paris, elle avait pris la voiture de Troyes, elle venait d'arriver à onze heures et demie chez Frappier, où Brigaut, à l'aspect du sombre désespoir de la vieille Bretonne, lui promit aussitôt de lui amener sa petite-fille, en lui disant en peu de mots l'état de Pierrette. Ce peu de mots effraya tellement la grand'mère, qu'elle ne put vaincre son impatience; elle courut sur la place. Quand Pierrette cria, la Bretonne eut le cœur atteint par ce cri tout aussi vivement que le fut celui de Brigaut. A eux deux, ils eussent sans doute réveillé tous les habitants, si, par crainte, Rogron ne leur eût ouvert. Ce cri d'une jeune fille aux abois donna soudain à sa grand'mère autant de force que d'épouvante; elle porta sa chère Pierrette jusque chez Frappier, dont la femme avait arrangé à la hâte la chambre de Brigaut pour la grand'mère de Pierrette. Ce fut donc dans ce pauvre logement, sur un lit à peine fait, que la malade fut déposée; elle s'y évanouit, tenant encore son poing fermé, meurtri, sanglant, les ongles enfoncés dans la chair. Brigaut, Frappier, sa femme et la vieille contemplèrent Pierrette en silence, tous en proie à un étonnement indicible.

« Pourquoi sa main est-elle en sang? » fut le premier mot de la grand'mère.

Pierrette, vaincue par le sommeil qui suit les grands déploiements de force, et se sachant à l'a-

bri de toute violence, déplia ses doigts. La lettre de Brigaut tomba comme une réponse.

« On a voulu lui prendre ma lettre, » dit Brigaut en tombant à genoux et ramassant le mot qu'il avait écrit pour dire à sa petite amie de quitter tout doucement la maison des Rogron. Il baisa pieusement la main de cette martyre.

Il y eut alors quelque chose qui fit frémir les menuisiers : ce fut de voir la vieille Lorrain, ce spectre sublime, debout au chevet de son enfant. La terreur et la vengeance glissaient leurs flamboyantes expressions dans les milliers de rides qui fronçaient sa peau d'ivoire jauni. Ce front couvert de cheveux gris épars exprimait la colère divine. Elle lisait, avec cette puissance d'intuition départie aux vieillards près de la tombe, toute la vie de Pierrette, à laquelle elle avait d'ailleurs pensé pendant son voyage. Elle devina la maladie de jeune fille qui menaçait de mort son enfant chéri ! Deux grosses larmes péniblement nées dans ses yeux blancs et gris, auxquels les chagrins avaient arraché les cils et les sourcils, deux perles de douleur se formèrent, leur communiquèrent une épouvantable fraîcheur, grossirent et roulèrent sur les joues desséchées sans les mouiller.

« Ils me l'ont tuée, » dit-elle enfin en joignant les mains.

Elle tomba sur ses genoux qui frappèrent deux

coups secs sur le carreau ; elle se mit à faire sans doute un vœu à sainte Anne d'Auray, la plus puissante des madones de la Bretagne.

« Un médecin de Paris, dit-elle à Brigaut. Cours-y, Brigaut, va ! »

Elle prit l'artisan par l'épaule et le fit marcher par un geste de commandement despotique.

« J'allais venir, mon Brigaut ; je suis riche, tiens ! » s'écria-t-elle en le rappelant. Elle défit le cordon qui nouait les deux vestes de son ca aquin sur sa poitrine ; elle en tira un papier où quarante-deux billets de banque étaient enveloppés, et lui dit : « Prends ce qu'il te faut ! Ramène le plus grand médecin de Paris.

— Gardez, dit Frappier, il ne pourra pas changer un billet en ce moment ; j'ai de l'argent, la diligence va passer, il y trouvera bien une place ; mais auparavant ne vaudrait-il pas mieux consulter M. Martener, qui nous indiquerait un médecin à Paris ? La diligence ne vient que dans une heure, nous avons le temps. »

Brigaut alla réveiller M. Martener. Il amena ce médecin, qui ne fut pas peu surpris de savoir Mlle Lorrain chez Frappier. Brigaut lui expliqua la scène qui venait d'avoir lieu chez les Rogron. Le bavardage d'un amant au désespoir éclaira ce drame domestique au médecin, sans qu'il en soupçonnât l'horreur ni l'étendue.

Martener donna l'adresse du célèbre Horace Bianchon à Brigaut, qui partit avec son maître, en entendant le bruit de la diligence. M. Martener s'assit, examina d'abord les ecchymoses et les blessures de la main, qui pendait en dehors du lit.

« Elle ne s'est pas fait elle-même ces blessures! dit-il.

—Non ; l'horrible fille à qui j'ai eu le malheur de la confier la massacrait, dit la grand'mère. Ma pauvre Pierrette criait : « Au secours ! je meurs ! » à fendre le cœur à un bourreau.

— Mais pourquoi? dit le médecin en prenant le pouls de Pierrette. Elle est bien malade, reprit-il en approchant une lumière du lit. Ah! nous la sauverons difficilement, dit-il après avoir vu la face. Elle a dû bien souffrir, et je ne comprends pas comment on ne l'a pas soignée.

— Mon intention, dit la grand'mère, est de me plaindre à la justice. Des gens qui m'ont demandé ma petite-fille par une lettre, en se disant riches de douze mille livres de rentes, avaient-ils le droit d'en faire leur cuisinière, de lui faire faire des services au-dessus de ses forces?

— Ils n'ont donc pas voulu voir la plus visible des maladies auxquelles les jeunes filles sont parfois sujettes, et qui exigeait les plus grands soins? » s'écria M. Martener.

Pierrette fut réveillée et par la lumière que

Mme Frappier tenait pour bien éclairer le visage et par les horribles souffrances que la réaction morale de sa lutte lui causait à la tête.

« Ah ! monsieur Martener, je suis bien mal, dit-elle de sa jolie voix.

— D'où souffrez-vous, ma petite amie ? dit le médecin.

— Là, fit-elle en montrant le haut de sa tête au-dessus de l'oreille gauche.

— Il y a un dépôt ! s'écria le médecin après avoir pendant longtemps palpé la tête et questionné Pierrette sur ses souffrances. Il faut tout nous dire, mon enfant, pour que nous puissions vous guérir. Pourquoi votre main est-elle ainsi ? ce n'est pas vous qui vous êtes fait de semblables blessures. »

Pierrette raconta naïvement son combat avec sa cousine Sylvie.

« Faites-la causer, dit le médecin à la grand'mère, et sachez bien tout. J'attendrai l'arrivée du médecin de Paris, et nous nous adjoindrons le chirurgien en chef de l'hôpital pour consulter : tout ceci me paraît bien grave. Je vais vous faire envoyer une potion calmante que vous donnerez à mademoiselle pour qu'elle dorme ; elle a besoin de sommeil. »

Restée seule avec sa petite-fille, la vieille Bretonne se fit tout révéler en usant de son ascendant sur elle, en lui apprenant qu'elle est assez riche

pour eux trois, et lui promettant que Brigaut resterait avec elles. La pauvre enfant confessa son martyre en ne devinant pas à quel procès elle allait donner lieu. Les monstruosités de ces deux êtres sans affection et qui ne savaient rien de la famille découvraient à la vieille femme des mondes de douleur aussi loin de sa pensée qu'ont pu l'être les mœurs des races sauvages de celle des premiers voyageurs qui pénétrèrent dans les savanes de l'Amérique. L'arrivée de sa grand'mère, la certitude d'être à l'avenir avec elle et riche, endormirent la pensée de Pierrette comme la potion lui endormit le corps. La vieille Bretonne veilla sa petite-fille en lui baisant le front, les cheveux et les mains, comme les saintes femmes durent baiser Jésus en le mettant au tombeau.

Dès neuf heures du matin, M. Martener alla chez le président, auquel il raconta la scène de nuit entre Sylvie et Pierrette, puis les tortures morales et physiques, les sévices de tout genre que les Rogron avaient déployés sur leur pupille, et les deux maladies mortelles qui s'étaient développées par suite de ces mauvais traitements. Le président envoya chercher le notaire Auffray, l'un des parents de Pierrette dans la ligne maternelle.

En ce moment, la guerre entre le parti Vinet et le parti Tiphaine était à son apogée. Les propos que les Rogron et leurs adhérents faisaient courir

dans Provins sur la liaison connue de Mme Roguin avec le banquier du Tillet, sur les circonstances de la banqueroute du père de Mme Tiphaine, un faussaire, disait-on, atteignirent d'autant plus vivement le parti des Tiphaine, que c'était de la médisance, et non de la calomnie. Ces blessures allaient à fond de cœur, elles attaquaient les intérêts au vif. Ces discours, redits aux partisans des Tiphaine par les mêmes bouches qui communiquaient aux Rogron les plaisanteries de la belle Mme Tiphaine et de ses amies, alimentaient les haines, désormais combinées de l'élément politique. Les irritations que causait alors en France l'esprit de parti, dont les violences furent excessives, se liaient partout, comme à Provins, à des intérêts menacés, à des individualités blessées et militantes. Chacune de ces coteries saisissait avec ardeur ce qui pouvait nuire à la coterie rivale. L'animosité des partis se mêlait autant que l'amour-propre aux moindres affaires, qui souvent allaient fort loin. Une ville se passionnait pour certaines luttes et les étendait de toute la grandeur du débat politique. Ainsi le président vit dans la cause entre Pierrette et les Rogron un moyen d'abattre, de déconsidérer, de déshonorer les maîtres de ce salon où s'élaboraient des plans contre la monarchie, où le journal de l'opposition avait pris naissance. Le procureur du roi fut mandé. M. Lesourd, M. Auffray le notaire,

subrogé-tuteur de Pierrette, et le président examinèrent alors dans le plus grand secret avec M. Martener la marche à suivre. M. Martener se chargea de dire à la grand'mère de Pierrette de venir porter plainte au subrogé-tuteur. Le subrogé-tuteur convoquerait le conseil de famille, et, armé de la consultation des trois médecins, demanderait d'abord la destitution du tuteur. L'affaire ainsi posée arriverait au tribunal, et M. Lesourd verrait alors à porter l'affaire au criminel en provoquant une instruction. Vers midi, tout Provins était soulevé par l'étrange nouvelle de ce qui s'était passé pendant la nuit dans la maison Rogron. Les cris de Pierrette avaient été vaguement entendus sur la place, mais ils avaient peu duré; personne ne s'était levé, seulement chacun s'était demandé : « Avez-vous entendu du bruit et des cris sur les une heure ? qu'était-ce ? » Les propos et les commentaires avaient si singulièrement grossi ce drame horrible que la foule s'amassa devant la boutique de Frappier, à qui chacun demanda des renseignements, et le brave menuisier peignit l'arrivée chez lui de la petite, le poing ensanglanté, les doigts brisés. Vers une heure après midi, la chaise de poste du docteur Bianchon, auprès de qui se trouvait Brigaut, s'arrêta devant la maison de Frappier, dont la femme alla prévenir à l'hôpital M. Martener et le chirurgien en chef.

Ainsi les propos de la ville reçurent une sanction. Les Rogron furent accusés d'avoir maltraité leur cousine à dessein et de l'avoir mise en danger de mort. La nouvelle atteignit Vinet au palais de justice; il quitta tout et alla chez les Rogron. Rogron et sa sœur achevaient de déjeuner. Sylvie hésitait à dire à son frère sa déconvenue de la nuit, et se laissait presser de questions sans y répondre autrement que par: « Cela ne te regarde pas. » Elle allait et venait de sa cuisine à la salle à manger pour éviter la discussion. Elle était seule quand Vinet apparut.

« Vous ne savez donc pas ce qui se passe ? dit l'avocat.

— Non, dit Sylvie.

— Vous allez avoir un procès criminel sur le corps, à la manière dont vont les choses à propos de Pierrette.

— Un procès criminel ! dit Rogron qui survint. Pourquoi ? comment ?

— Avant tout, s'écria l'avocat en regardant Sylvie, expliquez-moi sans détour ce qui a eu lieu cette nuit, et comme si vous étiez devant Dieu, car on parle de couper le poing à Pierrette. »

Sylvie devint blême et frissonna.

« Il y a donc eu quelque chose ? » dit Vinet.

Mlle Rogron raconta la scène en voulant s'excuser; mais, pressée de questions, elle avoua les faits graves de cette horrible lutte.

« Si vous lui avez seulement fracassé les doigts, vous n'irez qu'en police correctionnelle ; mais s'il faut lui couper la main, vous pouvez aller en cour d'assises ; les Tiphaine feront tout pour vous mener jusque-là. »

Sylvie, plus morte que vive, avoua sa jalousie, et, ce qui fut plus cruel à dire, combien ses soupçons se trouvaient erronés.

« Quel procès ! dit Vinet. Vous et votre frère vous pouvez y périr ; vous serez abandonnés par bien des gens, même en le gagnant. Si vous ne triomphez pas, il faudra quitter Provins.

— Oh ! mon cher monsieur Vinet, vous qui êtes un si grand avocat, dit Rogron épouvanté, conseillez-nous, sauvez-nous ! »

L'adroit Vinet porta la terreur de ces deux imbéciles au comble, et déclara positivement que Mme et Mlle de Chargebœuf hésiteraient à revenir chez eux. Être abandonnés par ces dames serait une terrible condamnation. Enfin, après une heure de magnifiques manœuvres, il fut reconnu que, pour déterminer Vinet à sauver les Rogron, il devait avoir aux yeux de tout Provins un intérêt majeur à les défendre. Dans la soirée, le mariage de Rogron avec Mlle de Chargebœuf serait donc annoncé. Les bans seraient publiés dimanche. Le contrat se ferait immédiatement chez Cournant, et Mlle Rogron y paraîtrait pour, en considération de

cette alliance, abandonner par une donation entre-vifs la nue-propriété de ses biens à son frère. Vinet avait fait comprendre à Rogron et à sa sœur la nécessité d'avoir un contrat de mariage minuté deux ou trois jours avant cet événement, afin de compromettre Mme et Mlle de Chargebœuf aux yeux du public et leur donner un motif de persister à venir dans la maison Rogron.

« Signez ce contrat, et je prends sur moi l'engagement de vous tirer d'affaire, dit l'avocat. Ce sera sans doute une terrible lutte; mais je m'y mettrai tout entier, *et vous me devrez encore un fameux cierge!*

— Ah! oui, » dit Rogron.

A onze heures et demie, l'avocat eut plein pouvoir et pour le contrat et pour la conduite du procès. A midi, le président fut saisi d'un référé intenté par Vinet contre Brigaut et Mme veuve Lorrain, pour avoir détourné la mineure Lorrain du domicile de son tuteur. Ainsi le hardi Vinet se posait comme agresseur et mettait Rogron dans la position d'un homme irréprochable. Aussi en parla-t-il dans ce sens au palais. Le président remit à quatre heures à entendre les parties. Il est inutile de dire à quel point la petite ville de Provins était soulevée par ces événements. Le président savait qu'à trois heures la consultation des médecins serait terminée; il voulait que le su-

brogé-tuteur, parlant pour l'aïeule, se présentât armé de cette pièce. L'annonce du mariage de Rogron avec la belle Bathilde de Chargebœuf et des avantages que Sylvie faisait au contrat aliéna soudain deux personnes aux Rogron : Mlle Habert et le colonel, qui tous deux virent leurs espérances anéanties. Céleste Habert et le colonel restèrent ostensiblement attachés aux Rogron mais pour leur nuire plus sûrement. Ainsi, dès que M. Martener révéla l'existence d'un dépôt à la tête de la pauvre victime des deux merciers, Céleste et le colonel parlèrent du coup que Pierrette s'était donné pendant la soirée où Sylvie l'avait contrainte à quitter le salon, et rappelèrent les cruelles et barbares exclamations de Mlle Rogron. Ils racontèrent les preuves d'insensibilité données par cette vieille fille envers sa pupille souffrante. Ainsi les amis de la maison admirent des torts graves en paraissant défendre Sylvie et son frère. Vinet avait prévu cet orage ; mais la fortune des Rogron allait être acquise à Mlle de Chargebœuf, et il se promettait dans quelques semaines de lui voir habiter la jolie maison de la place et de régner avec elle sur Provins ; car il méditait déjà des fusions avec les Bréautey dans l'intérêt de ses ambitions. Depuis midi jusqu'à quatre heures, toutes les femmes du parti Tiphaine, les Garceland, les Guépin, les Julliard, Galardon, Guénée, la sous-

préfète, envoyèrent savoir des nouvelles de Mlle Lorrain. Pierrette ignorait entièrement le tapage fait en ville à son sujet. Elle éprouvait, au milieu de ses vives souffrances, un ineffable bonheur à se trouver entre sa grand'mère et Brigaut, les objets de ses affections. Brigaut avait constamment les yeux pleins de larmes, et la grand'mère cajolait sa chère petite-fille. Dieu sait si l'aïeule fit grâce aux trois hommes de science d'aucun des détails qu'elle avait obtenus de Pierrette sur sa vie dans la maison Rogron. Horace Bianchon exprima son indignation en termes véhéments. Épouvanté d'une semblable barbarie, il exigea que les autres médecins de la ville fussent mandés, en sorte que M. Néraud fut présent et invité, comme ami de Rogron, à contredire, s'il y avait lieu, les terribles conclusions de la consultation, qui, malheureusement pour les Rogron, fut rédigée à l'unanimité. Néraud, qui déjà passait pour avoir fait mourir de chagrin la grand'mère de Pierrette, était dans une fausse position de laquelle profita l'adroit Martener, enchanté d'accabler les Rogron et de compromettre en ceci M. Néraud, son antagoniste. Il est inutile de donner le texte de cette consultation, qui fut encore une des pièces du procès. Si les termes de la médecine de Molière étaient barbares, ceux de la médecine moderne ont l'avantage d'être si clairs que l'explication de la maladie de Pierrette, quoique

naturelle et malheureusement commune, effrayerait les oreilles. Cette consultation était d'ailleurs péremptoire, appuyée par un nom aussi célèbre que celui d'Horace Bianchon. Après l'audience, le président resta sur son siége en voyant la grand'mère de Pierrette accompagnée de M. Auffray, de Brigaut et d'une foule nombreuse. Vinet était seul. Ce contraste frappa l'audience, qui fut grossie d'un grand nombre de curieux. Vinet, qui avait gardé sa robe, leva vers le président sa face froide en assurant ses besicles sur ses yeux verts, puis, de sa voix grêle et persistante, il exposa que des étrangers s'étaient introduits nuitamment chez M. et Mlle Rogron, et y avaient enlevé la mineure Lorrain. Force devait rester au tuteur, qui réclamait sa pupille. M. Auffray se leva, comme subrogé-tuteur, et demanda la parole.

« Si monsieur le président, dit-il, veut prendre communication de cette consultation émanée d'un des plus savants médecins de Paris et de tous les médecins et chirurgiens de Provins, il comprendra combien la réclamation du sieur Rogron est insensée, et quels motifs graves portaient l'aïeule de la mineure à l'enlever immédiatement à ses bourreaux. Voici le fait : une consultation délibérée à l'unanimité par un illustre médecin de Paris mandé en toute hâte, et par tous les médecins de cette ville, attribue l'état presque mortel où se

trouve la mineure aux mauvais traitements qu'elle a reçus des sieur et demoiselle Rogron. En droit, le conseil de famille sera convoqué dans le plus bref délai et consulté sur la question de savoir si le tuteur doit être destitué de sa tutelle. Nous demandons que la mineure ne rentre pas au domicile de son tuteur et soit confiée au membre de la famille qu'il plaira à M. le président de désigner. »

Vinet voulut répliquer en disant que la consultation devait lui être communiquée, afin de la contredire.

« Non pas à la partie de Vinet, dit sévèrement le président, mais peut-être à M. le procureur du roi. La cause est entendue. »

Le président écrivit au bas de la requête l'ordonnance suivante :

« Attendu que, d'une consultation délibérée à l'unanimité par les médecins de cette ville et par le docteur Bianchon, docteur de la Faculté de médecine de Paris, il résulte que la mineure Lorrain, réclamée par Rogron, son tuteur, est dans un état de maladie extrêmement grave, amené par de mauvais traitements et des sévices exercés sur elle au domicile du tuteur et par sa sœur,

« Nous, président du tribunal de première instance de Provins,

« Statuant sur la requête, ordonnons que, jus-

qu'à la délibération du conseil de famille, qui, suivant la déclaration du subrogé-tuteur, sera convoqué, la mineure ne réintégrera pas le domicile pupillaire et sera transférée dans la maison du subrogé-tuteur;

« Subsidiairement, attendu l'état où se trouve la mineure et les traces de violence qui, d'après la consultation des médecins, existent sur sa personne, commettons le médecin en chef et le chirurgien en chef de l'hôpital de Provins pour la visiter; et, dans le cas où les sévices seraient constants, faisons toute réserve de l'action du ministère public, et ce, sans préjudice de la voie civile prise par Auffray, subrogé-tuteur. »

Cette terrible ordonnance fut prononcée par le président Tiphaine à haute et intelligible voix.

« Pourquoi pas les galères tout de suite? dit Vinet. Et tout ce bruit pour une petite fille qui entretenait une intrigue avec un garçon menuisier! Si l'affaire marche ainsi, s'écria-t-il insolemment, nous demanderons d'autres juges pour cause de suspicion légitime. »

Vinet quitta le palais et alla chez les principaux organes de son parti expliquer la situation de Rogron, qui n'avait jamais donné une chiquenaude à sa cousine, et dans qui le tribunal voyait, dit-il, moins le tuteur de Pierrette que le grand électeur de Provins.

TAYLOR INST. OXFORD

A l'entendre, les Tiphaine faisaient grand bruit de rien. La montagne accoucherait d'une souris. Sylvie, fille éminemment sage et religieuse, avait découvert une intrigue entre la pupille de son frère et un petit ouvrier menuisier, un Breton nommé Brigaut. Ce drôle savait très-bien que la petite fille allait avoir une fortune de sa grand'mère, il voulait la suborner... Vinet osait parler de subornation...! Mlle Rogron, qui tenait des lettres où éclatait la perversité de cette petite fille, n'était pas aussi blâmable que les Tiphaine voulaient le faire croire. Au cas où elle se serait permis une violence pour obtenir une lettre, ce qu'il expliquait d'ailleurs par l'irritation que l'entêtement breton avait causée à Sylvie, en quoi Rogron était-il répréhensible ?

L'avocat fit alors de ce procès une affaire de parti et sut lui donner une couleur politique. Aussi, dès cette soirée, y eut-il des divergences dans l'opinion publique.

« Qui n'entend qu'une cloche n'a qu'un son, disaient les gens sages Avez-vous écouté Vinet? Vinet explique très-bien les choses. »

La maison de Frappier avait été jugée inhabitable pour Pierrette, à cause des douleurs que le bruit y causerait à la tête. Le transport de là chez le subrogé-tuteur était aussi nécessaire médicalement que judiciairement. Ce transport se fit avec

des précautions inouïes et calculées pour produire un grand effet. Pierrette fut mise sur un brancard avec force matelas, portée par deux hommes, accompagnée d'une sœur grise qui avait à la main un flacon d'éther, suivie de sa grand'mère, de Brigaut, de Mme Auffray et de sa femme de chambre. Il y eut du monde aux fenêtres et sur les portes pour voir passer ce cortége. Certes l'état dans lequel était Pierrette, sa blancheur de mourante, tout donnait d'immenses avantages au parti contraire aux Rogron. Les Auffray tinrent à prouver à toute la ville combien le président avait eu raison de rendre son ordonnance. Pierrette et sa grand'mère furent installées au second étage de la maison de M. Auffray. Le notaire et sa femme lui prodiguèrent les soins de l'hospitalité la plus large; ils y mirent du faste. Pierrette eut sa grand'mère pour garde-malade, et M. Martener vint la visiter avec le chirurgien le soir même.

Dès cette soirée, les exagérations commencèrent donc de part et d'autre. Le salon des Rogron fut plein. Vinet avait travaillé le parti libéral à ce sujet. Les deux dames de Chargebœuf dînèrent chez les Rogron, car le contrat devait y être signé le soir. Dans la matinée, Vinet avait fait afficher les bans à la mairie. Il traita de misère l'affaire relative à Pierrette. Si le tribunal de Provins y portait

de la passion, la cour royale saurait apprécier les faits, disait-il, et les Auffray regarderaient à deux fois avant de se jeter dans un pareil procès. L'alliance de Rogron avec les Chargebœuf fut une considération énorme aux yeux d'un certain monde. Chez eux, les Rogron étaient blancs comme neige, et Pierrette était une petite fille excessivement perverse, un serpent réchauffé dans leur sein. Dans le salon de Mme Tiphaine, on se vengeait des horribles médisances que le parti Vinet avait dites depuis deux ans : les Rogron étaient des monstres, et le tuteur irait en cour d'assises. Sur la place, Pierrette se portait à merveille ; dans la haute ville, elle mourrait infailliblement ; chez Rogron, elle avait des égratignures au poignet ; chez Mme Tiphaine, elle avait les doigts brisés, on allait lui en couper un. Le lendemain, le *Courrier de Provins* contenait un article extrêmement adroit, bien écrit, un chef-d'œuvre d'insinuations mêlées de considérations judiciaires, et qui mettait déjà Rogron hors de cause. *La Ruche*, qui d'abord paraissait deux jours après, ne pouvait répondre sans tomber dans la diffamation ; mais on y répliqua que, dans une affaire semblable, le mieux était de laisser son cours à la justice.

Le conseil de famille fut composé par le juge de paix du canton de Provins, président légal, premièrement de Rogron et des deux MM. Auf-

fray, les plus proches parents ; puis de M. Ciprey, neveu de la grand'mère maternelle de Pierrette. Il leur adjoignit M. Habert, le confesseur de Pierrette, et le colonel Gouraud, qui s'était toujours donné pour un camarade du colonel Lorrain. On applaudit beaucoup à l'impartialité du juge de paix, qui comprenait dans le conseil de famille M. Habert et le colonel Gouraud, que tout Provins croyait très-amis des Rogron. Dans la circonstance grave où se trouvait Rogron, il demanda l'assistance de Me Vinet au conseil de famille. Par cette manœuvre, évidemment conseillée par Vinet, Rogron obtint que le conseil de famille ne s'assemblerait que vers la fin du mois de décembre. A cette époque, le président et sa femme furent établis à Paris chez Mme Roguin, à cause de la convocation des chambres. Ainsi le parti ministériel se trouva sans son chef. Vinet avait déjà sourdement pratiqué le bonhomme Desfondrilles, le juge d'instruction, au cas où l'affaire prendrait le caractère correctionnel ou criminel que le président avait essayé de lui donner. Vinet plaida l'affaire pendant trois heures devant le conseil de famille : il y établit une intrigue entre Brigaut et Pierrette, afin de justifier les sévérités de Mlle Rogron ; il démontra combien le tuteur avait agi naturellement en laissant sa pupille sous le gouvernement

d'une femme ; il appuya sur la non-participation de son client à la manière dont l'éducation de Pierrette était entendue par Sylvie. Malgré les efforts de Vinet, le conseil fut à l'unanimité d'avis de retirer la tutelle à Rogron. On désigna pour tuteur M. Auffray, et M. Ciprey pour subrogé-tuteur. Le conseil de famille entendit Adèle, la servante, qui chargea ses anciens maîtres ; Mlle Habert, qui raconta les propos cruels tenus par Mlle Rogron dans la soirée où Pierrette s'était donné le furieux coup entendu par tout le monde, et l'observation faite sur la santé de Pierrette par Mme de Chargebœuf. Brigaut produisit la lettre qu'il avait reçue de Pierrette et qui prouvait leur mutuelle innocence. Il fut démontré que l'état déplorable dans lequel se trouvait la mineure venait d'un défaut de soin du tuteur, responsable de tout ce qui concernait sa pupille. La maladie de Pierrette avait frappé tout le monde, et même les personnes de la ville étrangères à la famille. L'accusation de sévices fut donc maintenue contre Rogron. L'affaire allait devenir publique.

Conseillé par Vinet, Rogron se rendit opposant à l'homologation de la délibération du conseil de famille par le tribunal. Le ministère public intervint, attendu la gravité croissante de l'état pathologique où se trouvait Pierrette Lorrain. Ce procès curieux,

quoique promptement mis au rôle, ne vint en ordre utile que vers le mois de mars 1828.

Le mariage de Rogron avec Mlle de Chargebœuf s'était alors célébré. Sylvie habitait le deuxième étage de sa maison, où des dispositions avaient été faites pour la loger ainsi que Mme de Chargebœuf; car le premier étage fut entièrement affecté à Mme Rogron. La belle Mme Rogron succéda dès lors à la belle Mme Tiphaine. L'influence de ce mariage fut énorme. On ne vint plus dans le salon de Mlle Sylvie, mais chez la belle Mme Rogron.

Soutenu par sa belle-mère et appuyé par les banquiers royalistes du Tillet et Nucingen, le président Tiphaine eut occasion de rendre service au ministère; il fut un des orateurs du centre les plus estimés, devint juge au tribunal de première instance de la Seine, et fit nommer son neveu, Lesourd, président du tribunal de Provins. Cette nomination froissa beaucoup le juge Desfondrilles, toujours archéologue et plus que jamais suppléant. Le garde des sceaux envoya l'un de ses protégés à la place de Lesourd. L'avancement de M. Tiphaine n'en produisit donc aucun dans le tribunal de Provins. Vinet exploita très-habilement ces circonstances. Il avait toujours dit aux gens de Provins qu'ils servaient de marchepied aux grandeurs de la rusée Mme Tiphaine. Le président se jouait de ses amis. Mme Tiphaine méprisait *in petto* la ville de Provins,

et n'y reviendrait jamais. M. Tiphaine père mourut; son fils hérita de la terre du Fay, et vendit sa belle maison de la ville haute à M. Julliard. Cette vente prouva combien il comptait peu revenir à Provins. Vinet eut raison, Vinet avait été prophète. Ces faits eurent une grande influence sur le procès relatif à la tutelle de Rogron.

Ainsi l'épouvantable martyre exercé brutalement sur Pierrette par deux imbéciles tyrans, et qui, dans ses conséquences médicales, mettait M. Martener, approuvé par le docteur Bianchon, dans le cas d'ordonner la terrible opération du trépan; ce drame horrible, réduit aux proportions judiciaires, tombait dans le gâchis immonde qui s'appelle au palais *la forme*. Ce procès traînait dans les délais, dans le lacis inextricable de la procédure, arrêté par les ambages d'un odieux avocat, tandis que Pierrette calomniée languissait et souffrait les plus épouvantables douleurs connues en médecine. Ne fallait-il pas expliquer ces singuliers revirements de l'opinion publique et la marche lente de la justice, avant de revenir dans la chambre où elle vivait, où elle mourait?

M. Martener, de même que la famille Auffray, fut en peu de jours séduit par l'adorable caractère de Pierrette et par la vieille Bretonne, dont les sentiments, les idées, les façons étaient empreintes d'une antique couleur romaine. Cette matrone du

Marais ressemblait à une femme de Plutarque. Le médecin voulut disputer cette proie à la mort; car dès le premier jour le médecin de Paris et le médecin de province regardèrent Pierrette comme perdue. Il y eut entre le mal et le médecin, soutenu par la jeunesse de Pierrette, un de ces combats que les médecins seuls connaissent et dont la récompense, en cas de succès, n'est jamais ni dans le prix vénal des soins ni chez le malade; elle se trouve dans la douce satisfaction de la conscience et dans je ne sais quelle palme idéale et invisible recueillie par les vrais artistes après le contentement que leur cause la certitude d'avoir fait une belle œuvre. Le médecin tend au bien comme l'artiste tend au beau, poussé par un admirable sentiment que nous nommons la vertu. Ce combat de tous les jours avait éteint chez cet homme de province les mesquines irritations de la lutte engagée entre le parti Vinet et le parti des Tiphaine, ainsi qu'il arrive aux hommes qui se trouvent tête à tête avec une grande misère à vaincre.

M. Martener avait commencé par vouloir exercer son état à Paris; mais l'atroce activité de cette ville, l'insensibilité que finissent par donner au médecin le nombre effrayant de malades et la multiplicité des cas graves, avaient épouvanté son âme douce et faite pour la vie de province. Il était d'ailleurs sous le joug de sa jolie patrie. Aussi re-

vint-il à Provins s'y marier, s'y établir et y soigner presque affectueusement une population qu'il pouvait considérer comme une grande famille. Il affecta, pendant tout le temps que dura la maladie de Pierrette, de ne point parler de sa malade. Sa répugnance à répondre quand chacun lui demandait des nouvelles de la pauvre petite était si visible, qu'on cessa de le questionner à ce sujet. Pierrette fut pour lui ce qu'elle devait être, un de ces poëmes mystérieux et profonds, vastes en douleurs, comme il s'en trouve dans la terrible existence des médecins. Il éprouvait pour cette délicate jeune fille une admiration dans le secret de laquelle il ne voulut mettre personne.

Ce sentiment du médecin pour sa malade s'était, comme tous les sentiments vrais, communiqué à M. et Mme Auffray, dont la maison devint, tant que Pierrette y fut, douce et silencieuse. Les enfants, qui jadis avaient fait de si bonnes parties de jeu avec Pierrette, s'entendirent avec la grâce de l'enfance pour n'être ni bruyants ni importuns. Ils mirent leur honneur à être bien sages, parce que Pierrette était malade. La maison de M. Auffray se trouve dans la ville haute, au-dessous des ruines du château, où elle est bâtie dans une des marges de terrain produites par le bouleversement des anciens remparts. De là, les habitants ont la vue de la vallée en se promenant dans un petit jardin

fruitier enclos de gros murs, d'où l'on plonge sur la ville. Les toits des autres maisons arrivent au cordon extérieur du mur qui soutient ce jardin. Le long de cette terrasse est une allée qui aboutit à la porte-fenêtre du cabinet de M. Auffray. Au bout s'élèvent un berceau de vigne et un figuier, sous lesquels il y a une table ronde, un banc et des chaises peints en vert. On avait donné à Pierrette une chambre au-dessus du cabinet de son nouveau tuteur. Mme Lorrain y couchait sur un lit de sangle auprès de sa petite-fille. De sa fenêtre, Pierrette pouvait donc voir la magnifique vallée de Provins, qu'elle connaissait à peine : elle était sortie si rarement de la fatale maison des Rogron ! Quand il faisait beau temps, elle aimait à se traîner au bras de sa grand'mère jusqu'à ce berceau. Brigaut, qui ne faisait plus rien, venait voir sa petite amie trois fois par jour; il était dévoré par une douleur qui le rendait sourd à la vie; il guettait avec la finesse d'un chien de chasse M. Martener, il l'accompagnait toujours et sortait avec lui. Vous imagineriez difficilement les folies que chacun faisait pour la chère petite malade. Ivre de désespoir, la grand'mère cachait son désespoir ; elle montrait à sa petite-fille le visage riant qu'elle avait à Pen-Hoël. Dans son désir de se faire illusion, elle lui arrangeait et lui mettait le bonnet national avec lequel Pierrette était arrivée à Provins. La jeune

malade lui paraissait ainsi se mieux ressembler à elle-même ; elle était délicieuse à voir, le visage entouré de cette auréole de batiste bordée de dentelles empesées. Sa tête, blanche de la blancheur du biscuit, son front, auquel la souffrance imprimait un semblant de pensée profonde, la pureté des lignes amaigries par la maladie, la lenteur du regard et la fixité des yeux par instants, tout faisait de Pierrette un admirable chef-d'œuvre de mélancolie. Aussi l'enfant était-elle servie avec une sorte de fanatisme. On la voyait si douce, si tendre et si aimante! Mme Martener avait envoyé son piano chez sa sœur, Mme Auffray, dans la pensée d'amuser Pierrette, à qui la musique causa des ravissements. C'était un poëme que de la regarder écoutant un morceau de Weber, de Beethoven ou d'Hérold, les yeux levés, silencieuse, et regrettant sans doute la vie qu'elle sentait lui échapper. Le curé Péroux et M. Habert, ses deux consolateurs religieux, admiraient sa pieuse résignation. N'est-ce pas un fait remarquable et digne également de l'attention des philosophes et des indifférents, que la perfection séraphique des jeunes filles et des jeunes gens marqués en rouge par la mort dans la foule, comme de jeunes arbres dans une forêt? Qui a vu l'une de ces morts sublimes ne saurait rester ou devenir incrédule. Ces êtres exhalent comme un parfum céleste, leurs regards parlent

de Dieu, leur voix est éloquente dans les plus indifférents discours, et souvent elle sonne comme un instrument divin, exprimant les secrets de l'avenir! Quand M. Martener félicitait Pierrette d'avoir accompli quelque difficile prescription, cet ange disait, en présence de tous, et avec quels regards! « Je désire vivre, cher monsieur Martener, moins pour moi que pour ma grand'mère, pour mon Brigaut, et pour vous tous, que ma mort affligerait. »

La première fois qu'elle se promena dans le mois de novembre, par le beau soleil de la Saint-Martin, accompagnée de toute la maison, et que Mme Auffray lui demanda si elle était fatiguée : « Maintenant que je n'ai plus à supporter d'autres souffrances que celles envoyées par Dieu, je puis y suffire. Je trouve dans le bonheur d'être aimée la force de souffrir. »

Ce fut la seule fois que d'une manière détournée elle rappela son horrible martyre chez les Rogron, desquels elle ne parlait point, et leur souvenir devait lui être si pénible, que personne ne parlait d'eux.

« Chère madame Auffray, lui dit-elle un jour, à midi, sur la terrasse en contemplant la vallée éclairée par un beau soleil et parée des belles teintes rousses de l'automne, mon agonie chez vous m'aura donné plus de bonheur que ces trois dernières années. »

Mme Auffray regarda sa sœur, Mme Martener, et lui dit à l'oreille : « Comme elle aurait aimé ! » En effet, l'accent, le regard de Pierrette donnaient à sa phrase une indicible valeur.

M. Martener entretenait une correspondance avec le docteur Bianchon, et ne tentait rien de grave sans ses approbations. Il espérait d'abord établir le cours voulu par la nature, puis faire dériver le dépôt à la tête par l'oreille. Plus vives étaient les douleurs de Pierrette, plus il concevait d'espérances. Il obtint de légers succès sur le premier point, et ce fut un grand triomphe. Pendant quelques jours l'appétit de Pierrette revint et se satisfit de mets substantiels pour lesquels sa maladie lui donnait jusqu'alors une répugnance caractéristique ; la couleur de son teint changea ; mais l'état de la tête était horrible. Aussi le docteur supplia-t-il le grand médecin, son conseil, de venir. Bianchon vint, resta deux jours à Provins et décida une opération ; il épousa toutes les sollicitudes du pauvre Martener, et alla chercher lui-même le célèbre Desplein. Ainsi l'opération fut faite par le plus grand chirurgien des temps anciens et modernes ; mais ce terrible aruspice dit à Martener en s'en allant avec Bianchon, son élève le plus aimé : « Vous ne la sauverez que par un miracle. Comme vous l'a dit Horace, la carie des os est commencée. A cet âge, les os sont encore si tendres ! »

L'opération avait eu lieu dans le commencement du mois de mars 1828. Pendant tout le mois, effrayé des douleurs épouvantables que souffrait Pierrette, M. Martener fit plusieurs voyages à Paris; il y consultait Desplein et Bianchon, auxquels il alla jusqu'à proposer une opération dans le genre de celle de la lithotritie, et qui consistait à introduire dans la tête un instrument creux à l'aide duquel on essayerait l'application d'un remède héroïque pour arrêter les progrès de la carie. L'audacieux Desplein n'osa pas tenter ce coup de main chirurgical, que le désespoir avait inspiré à Martener. Aussi, quand le médecin revint de son dernier voyage à Paris, parut-il à ses amis chagrin et morose. Il dut annoncer par une fatale soirée à la famille Auffray, à Mme Lorrain, au confesseur et à Brigaut réunis, que la science ne pouvait plus rien pour Pierrette, dont le salut était seulement dans la main de Dieu. Ce fut une horrible consternation. La grand'mère fit un vœu et pria le curé de dire tous les matins, au jour, avant le lever de Pierrette, une messe à laquelle elle et Brigaut assistèrent.

Le procès se plaidait. Pendant que la victime des Rogron se mourait, Vinet la calomniait au tribunal. Le tribunal homologua la délibération du conseil de famille, et l'avocat interjeta sur-le-champ appel. Le nouveau procureur du roi fit un réquisi-

toire qui détermina une instruction. Rogron et sa sœur furent obligés de donner caution pour ne pas aller en prison. L'instruction exigeait l'interrogatoire de Pierrette. Quand M. Desfondrilles vint chez Auffray, Pierrette était à l'agonie, elle avait son confesseur à son chevet, elle allait être administrée. Elle suppliait en ce moment même la famille assemblée de pardonner à son cousin et à sa cousine, ainsi qu'elle le faisait elle-même, en disant avec un admirable bon sens que le jugement de ces choses appartenait à Dieu seul.

« Grand'mère, dit-elle, laisse tout ton bien à Brigaut (Brigaut fondait en larmes). Et, dit Pierrette en continuant, donne mille francs à cette bonne Adèle qui me bassinait mon lit en cachette. Si elle était restée chez mes cousins, je vivrais.... »

Ce fut à trois heures, le mardi de Pâques, par une belle journée, que ce petit ange cessa de souffrir. Son héroïque grand'mère voulait la garder pendant la nuit avec les prêtres et la coudre de ses vieilles mains roides dans le linceul. Vers le soir, Brigaut quitta la maison Auffray, descendit chez Frappier.

« Je n'ai pas besoin, mon pauvre garçon, de te demander des nouvelles, lui dit le menuisier.

— Père Frappier, oui, c'est fini pour elle, et non pas pour moi. »

L'ouvrier jeta sur tout le bois de la boutique des regards à la fois sombres et perspicaces.

« Je te comprends, Brigaut, dit le bonhomme Frappier. Tiens, voilà ce qu'il te faut. »

Et il lui montra des planches en chêne de deux pouces.

« Ne m'aidez pas, monsieur Frappier, dit le Breton; je veux tout faire moi-même. »

Brigaut passa la nuit à raboter et ajuster la bière de Pierrette, et plus d'une fois il enleva d'un seul coup de rabot un ruban de bois humide de ses larmes. Le bonhomme Frappier le regardait faire en fumant. Il ne lui dit que ces deux mots, quand son premier garçon assembla les quatre morceaux : « Fais donc le couvercle à coulisse : ces pauvres parents ne l'entendront pas clouer. »

Au jour, Brigaut alla chercher le plomb nécessaire pour doubler la bière. Par un hasard extraordinaire, les feuilles de plomb coûtèrent exactement la somme qu'il avait donnée à Pierrette pour son voyage de Nantes à Provins. Ce courageux Breton, qui avait résisté à l'horrible douleur de faire lui-même la bière de sa chère compagne d'enfance, en doublant ces funèbres planches de tous ses souvenirs, ne tint pas à ce rapprochement : il défaillit et ne put emporter le plomb; le plombier l'accompagna en lui offrant

d'aller avec lui pour souder la quatrième feuille, une fois que le corps serait mis dans le cercueil. Le Breton brûla le rabot et tous les outils qui lui avaient servi; il fit ses comptes avec Frappier et lui dit adieu. L'héroïsme avec lequel ce pauvre garçon s'occupait, comme la grand'mère, à rendre les derniers devoirs à Pierrette le fit intervenir dans la scène suprême qui couronna la tyrannie des Rogron.

Brigaut et le plombier arrivèrent assez à temps chez M. Auffray pour décider par leur force brutale une infâme et horrible question judiciaire. La chambre mortuaire, pleine de monde, offrit aux deux ouvriers un singulier spectacle. Les Rogron s'étaient dressés hideux auprès du cadavre de leur victime pour la torturer encore après sa mort. Le corps sublime de la beauté de la pauvre enfant gisait sur le lit de sangle de sa grand'mère. Pierrette avait les yeux fermés, les cheveux en bandeau, le corps cousu dans un gros drap de coton.

Devant ce lit, les cheveux en désordre, à genoux, les mains étendues, le visage en feu, la vieille Lorrain criait : « Non, non, cela ne se fera pas! »

Au pied du lit étaient le tuteur, M. Auffray, le curé Péroux et M. Habert. Les cierges brûlaient encore.

Devant la grand'mère étaient le chirurgien de l'hospice et M. Néraud, appuyés de l'épouvantable et doucereux Vinet. Il y avait un huissier. Le chirurgien de l'hospice était revêtu de son tablier de dissection. Un de ses aides avait défait sa trousse et lui présentait un couteau à disséquer.

Cette scène fut troublée par le bruit du cercueil, que Brigaut et le plombier laissèrent tomber; car Brigaut, qui marchait le premier, fut saisi d'épouvante à l'aspect de la vieille mère Lorrain qui pleurait.

« Qu'y a-t-il? demanda Brigaut en se plaçant à côté de la vieille grand'mère et serrant convulsivement un ciseau qu'il apportait.

— Il y a, dit la vieille, il y a, Brigaut, qu'ils veulent ouvrir le corps de mon enfant, lui fendre la tête, lui crever le cœur après sa mort comme pendant sa vie.

— Qui? fit Brigaut d'une voix à briser le tympan des gens de justice.

— Les Rogron.

— Par le saint nom de Dieu!...

— Un moment, Brigaut, dit M. Auffray en voyant le Breton brandissant son ciseau.

— Monsieur Auffray, dit Brigaut pâle autant que la jeune morte, je vous écoute parce que vous êtes monsieur Auffray; mais en ce moment je n'écouterais pas....

— La justice! dit Auffray.

— Est-ce qu'il y a une justice? s'écria le Breton. La justice, la voilà! dit-il en menaçant l'avocat, le chirurgien et l'huissier de son ciseau qui brillait au soleil.

— Mon ami, dit le curé, la justice a été invoquée par l'avocat de M. Rogron, qui est sous le coup d'une accusation grave, et il est impossible de refuser à un inculpé les moyens de se justifier. Selon l'avocat de M. Rogron, si la pauvre enfant que voici a succombé à son abcès dans la tête, son ancien tuteur ne saurait être inquiété; car il est prouvé que Pierrette a caché pendant longtemps le coup qu'elle s'était donné...

— Assez! dit Brigaut.

— Mon client..., dit Vinet.

— Ton client, s'écria le Breton, ira dans l'enfer et moi sur l'échafaud; car, si quelqu'un de vous fait mine de toucher à celle que ton client a tuée, et si le carabin ne rentre pas son outil, je le tue net.

— Il y a rébellion, dit Vinet, nous allons en instruire le juge. »

Les cinq étrangers se retirèrent.

« Oh! mon fils! dit la vieille en se dressant et sautant au cou de Brigaut, ensevelissons-la bien vite; ils reviendront!...

— Une fois le plomb scellé, dit le plombier, ils n'oseront peut-être plus. »

M. Auffray courut chez son beau-frère, M. Lesourd, pour tâcher d'arranger cette affaire. Vinet ne voulait pas autre chose. Une fois Pierrette morte, le procès relatif à la tutelle, qui n'était pas jugé, se trouvait éteint sans que personne pût en arguer pour ou contre les Rogron : la question demeurait indécise. Aussi l'adroit Vinet avait-il bien prévu l'effet que sa requête allait produire.

A midi, M. Desfondrilles fit son rapport au tribunal sur l'instruction relative à Rogron, et le tribunal rendit un jugement de non-lieu parfaitement motivé.

Rogron n'osa pas se montrer à l'enterrement de Pierrette, auquel assista toute la ville. Vinet avait voulu l'y entraîner ; mais l'ancien mercier eut peur d'exciter une horreur universelle.

Brigaut quitta Provins après avoir vu combler la fosse où Pierrette fut enterrée, et alla de son pied à Paris. Il écrivit une pétition à la Dauphine pour, en considération du nom de son père, entrer dans la garde royale, où il fut aussitôt admis. Quand se fit l'expédition d'Alger, il écrivit encore à la Dauphine pour obtenir d'être employé. Il était sergent; le maréchal Bourmont le nomma sous-lieutenant dans la ligne. Le fils du major se conduisit en nomme qui voulait mourir. La mort a jusqu'à présent respecté Jacques Brigaut, qui s'est distingué dans toutes les expéditions récentes sans y trouver

une blessure. Il est aujourd'hui chef de bataillon dans la ligne. Aucun officier n'est plus taciturne ni meilleur. Hors le service, il reste presque muet, se promène seul et vit mécaniquement. Chacun devine et respecte une douleur inconnue. Il possède quarante-six mille francs qui lui ont été légués par la vieille Mme Lorrain, morte à Paris en 1829.

Aux élections de 1830, Vinet fut nommé député; les services qu'il a rendus au nouveau gouvernement lui ont valu la place de procureur général. Maintenant son influence est telle qu'il sera toujours nommé député. Rogron est receveur général dans la ville même où Vinet remplit ses fonctions, et, par un hasard surprenant, M. Tiphaine y est premier président de la cour royale; car le justicier s'est rattaché sans hésitation à la dynastie de juillet. L'ex-belle Mme Tiphaine vit en bonne intelligence avec la belle Mme Rogron. Vinet est au mieux avec le président Tiphaine.

Quant à l'imbécile Rogron, il dit des mots comme celui-ci : « Louis-Philippe ne sera vraiment roi que quand il pourra faire des nobles. »

Ce mot n'est évidemment pas de lui. Sa santé chancelante fait espérer à Mme Rogron de pouvoir épouser dans peu de temps le général marquis de Montriveau, pair de France, qui commande le département et qui lui rend des soins. Vinet demande très-proprement des têtes; il ne croit jamais à

l'innocence d'un accusé. Ce procureur général pur sang passe pour un des hommes les plus aimables du ressort, et il n'a pas moins de succès à Paris et à la chambre; à la cour, il est un délicieux courtisan.

Selon la promesse de Vinet, le général baron Gouraud, ce noble débris de nos glorieuses armées, a épousé une demoiselle Matifat, âgée de vingt-cinq ans, fille d'un droguiste de la rue des Lombards, et dont la dot était de cinquante mille écus. Il commande, comme l'avait prophétisé Vinet, un département voisin de Paris. Il a été nommé pair de France à cause de sa conduite dans les émeutes sous le ministère de Casimir Périer. Le baron Gouraud fut un des généraux qui prirent l'église Saint-Merry, heureux de *taper sur les pékins* qui les avaient vexés pendant quinze ans, et son ardeur a été récompensée par le grand cordon de la Légion d'honneur.

Aucun des personnages qui ont trempé dans la mort de Pierrette n'a le moindre remords. M. Desfondrilles est toujours archéologue; mais, dans l'intérêt de son élection, le procureur général Vinet a eu soin de le faire nommer président du tribunal. Sylvie a une petite cour et administre les biens de son frère; elle prête à gros intérêts et ne dépense pas douze cents francs par an.

De temps en temps, sur cette petite place, quand

un enfant de Provins y arrive de Paris pour s'y établir, et sort de chez Mlle Rogron, un ancien partisan des Tiphaine dit : « Les Rogron ont eu dans le temps une triste affaire à cause d'une pupille....

— Affaire de parti, répond le président Desfondrilles. On a voulu faire croire à des monstruosités. Par bonté d'âme ils ont pris chez eux cette Pierrette, petite fille assez gentille et sans fortune; au moment de se former, elle eut une intrigue avec un garçon menuisier; elle venait pieds nus à sa fenêtre y causer avec ce garçon, qui se tenait là, voyez-vous? Les deux amants s'envoyaient des billets doux au moyen d'une ficelle. Vous comprenez que dans son état, aux mois d'octobre et de novembre, il n'en fallait pas davantage pour faire aller à mal une fille qui avait des pâles couleurs. Les Rogron se sont admirablement bien conduits : ils n'ont pas réclamé leur part de l'héritage de cette petite, ils ont tout abandonné à sa grand'mère. La morale de cela, mes amis, est que le diable nous punit toujours d'un bienfait.

— Ah ! mais c'est bien différent; le père Frappier me racontait cela tout autrement.

— Le père Frappier consulte plus sa cave que sa mémoire, dit alors un habitué du salon de Mlle Rogron.

— Mais le vieux M. Habert....

— Oh ! celui-là, vous savez son affaire ?

— Non.

— Eh bien! il voulait faire épouser sa sœur à M. Rogron, le receveur général. »

Deux hommes se souviennent chaque jour de Pierrette : le médecin Martener et le major Brigaut, qui seuls connaissent l'épouvantable vérité.

Pour donner à ceci d'immenses proportions, il suffit de rappeler qu'en transportant la scène au moyen âge et à Rome sur ce vaste théâtre, une jeune fille sublime, Béatrix Cenci, fut conduite au supplice par des raisons et par des intrigues presque analogues à celles qui menèrent Pierrette au tombeau. Béatrix Cenci n'eut pour tout défenseur qu'un artiste, un peintre. Aujourd'hui l'histoire et les vivants, sur la foi du portrait de Guido Reni, condamnent le pape, et font de Béatrix une des plus touchantes victimes des passions infâmes et des factions.

Convenons entre nous que la légalité serait pour les friponneries sociales une belle chose, si Dieu n'existait pas.

Novembre 1839.

FIN.

60613667

BIBLIOTHÈQUE DES CHEMINS DE FER

PIERRETTE

PAR

H DE BALZAC

PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET Cie

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1854

PRIX : 1 FRANC

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.